

Septembre 2020

Baromètre bancaire 2020

L'évolution conjoncturelle des banques en Suisse

Table des matières

Executive Summary	4	
<hr/>		
I. Le secteur bancaire suisse	18	
I. 1	Conséquences économiques de la pandémie de COVID-19	19
I. 2	Politique économique	22
I. 3	Mutation structurelle	33
I. 4	Réglementation	43
I. 5	Fiscalité et mise en conformité (compliance)	49
<hr/>		
II. Evolution consolidée des banques	58	
II. 1	Résultat des banques	59
II. 1.1	Evolutions en 2019	60
II. 1.2	Evolutions en 2020	67
II. 2	Opérations au bilan	68
II. 2.1	Evolutions en 2019	68
II. 2.2	Evolutions en 2020	78
II. 3	Gestion de fortune	80
II. 3.1	Evolutions en 2019	80
II. 3.2	Evolutions en 2020	85
II. 4	Emploi dans les banques en Suisse	86
II. 4.1	Evolutions en 2019	86
II. 4.2	Evolutions en 2020	89
<hr/>		
III. Evolution dans des domaines d'activité spécifiques	94	
III. 1	Vue d'ensemble des actifs et placements sous gestion	95
III. 2	Le Wealth Management en Suisse	98
III. 3	L'Investment Management en Suisse	104
III. 4	Le Corporate Banking en Suisse	110
III. 4.1	Financements	113
III. 4.2	Transaction Banking	115
III. 4.3	Opérations sur les marchés des capitaux	118
III. 4.4	Crédits COVID-19	120
<hr/>		
Bibliographie	126	

Executive Summary

Le programme de crédits COVID-19 a mis en lumière toute l'ampleur de la contribution des banques à la prospérité de notre pays. La Suisse compte parmi les premières places financières au monde et occupe la position de leader en matière de gestion de fortune transfrontalière. En 2019, les banques ont réalisé un résultat solide dans un contexte difficile. Elles étaient au nombre de 246 en fin d'année.

Les banques en Suisse continuent d'évoluer dans un environnement économique exigeant, marqué par la persistance des taux d'intérêt négatifs, les restrictions en matière d'accès au marché et, bien sûr, le choc économique dû à la pandémie de COVID-19. Toutefois, elles ont nettement étoffé leurs volants de fonds propres et de liquidités au cours des dernières années et sont bien armées pour faire face aux incertitudes actuelles.

Partie I: Le secteur bancaire suisse

La place financière suisse, qui compte parmi les plus compétitives de la planète, est le leader mondial en matière de Wealth Management transfrontalier. L'innovation numérique y bénéficie en outre de conditions-cadres de premier ordre, et sa réglementation est exemplaire à l'échelon international.

Les crédits COVID-19 octroyés par les banques ont permis de surmonter les pénuries de liquidités

Au premier semestre 2020, l'économie a subi de plein fouet la pandémie de COVID-19 et en a été ébranlée. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la création de valeur mondiale devrait baisser de 4,9 % en 2020. En Suisse, le Conseil fédéral a pris diverses mesures visant à atténuer les conséquences économiques de la crise, et les banques ont joué dans ce cadre un rôle majeur. En partenariat avec la Confédération et les autorités, elles ont élaboré un programme d'octroi de crédits garantis par cautionnement solidaire dont l'enveloppe totale a atteint CHF 40 milliards. Cela a permis de surmonter rapidement et de manière non bureaucratique les pénuries de liquidités dues à la pandémie de COVID-19, évitant ainsi des faillites.

Les risques inhérents aux taux d'intérêt négatifs vont croissant

Les taux d'intérêt négatifs sont restés un élément prégnant de la politique monétaire tout au long de 2019. En fin d'année, ils concernaient CHF 187 milliards d'avois à vue en Suisse. Alors que la politique de taux d'intérêts négatifs ne cesse de perdre de son efficacité, les risques qu'elle comporte vont croissant, en particulier le risque que des bulles se constituent sur le marché immobilier. Pour l'Etat, les entreprises et les ménages, l'incitation à s'endetter est forte. Le contexte de taux bas constitue aussi un risque de stabilité significatif pour la prévoyance vieillesse. La Banque nationale suisse (BNS) a réduit l'impact direct des taux d'intérêt négatifs sur les banques en relevant les limites d'exonération.

Pas d'avancées concernant l'accord institutionnel, mais une déclaration d'intention entre la Suisse et le Royaume-Uni

La gestion de fortune transfrontalière pour le compte de clients privés établis dans l'Union européenne (UE) est un secteur exportateur important pour la Suisse. Toutefois, en raison des restrictions d'accès au marché de l'UE, les banques à vocation internationale ont de plus en plus de mal à répondre aux attentes légitimes des clients et à garder en Suisse la création de valeur, les emplois et les recettes fiscales. La mise en place de solutions viables et durables en matière d'accès au marché est étroitement liée à la conclusion d'un accord institutionnel avec l'UE. Mais jusqu'à la votation sur l'initiative populaire «Pour une immigration modérée», qui a eu lieu le 27 septembre 2020, les négociations sont restées quasiment au point mort.

En revanche, des avancées sont intervenues en ce qui concerne les relations entre la Suisse et le Royaume-Uni. Dans une déclaration d'intention commune, les deux pays ont affirmé leur volonté d'aboutir à une libéralisation et une extension ambitieuses de l'accès mutuel au marché dans le domaine des services financiers. Il est prévu qu'ils fassent en fin d'année un premier bilan des négociations en cours. Par ailleurs, le Luxembourg a reconnu l'équivalence du cadre réglementaire suisse. Il s'agit là de premiers jalons en vue d'un déblocage des procédures d'équivalence en cours au niveau de l'UE.

La place financière suisse aspire à devenir un pôle international en matière de finance durable

Pionnière dans le domaine de la finance durable, la place financière suisse est en passe de devenir un pôle international de premier plan en matière de flux financiers et de services financiers durables. Les banques, qui sont de plus en plus nombreuses à participer aux initiatives internationales sur la transparence quant aux risques inhérents aux facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), développent leur offre de prestations intégrant les facteurs ESG ainsi que leur offre de *green bonds*, *sustainability bonds* et autres instruments ESG. Environ 30 % des placements relevant de l'Investment Management suisse sont des placements durables conformes aux critères ESG, contre 15 % en moyenne mondiale. En matière d'octroi de crédit également, les critères ESG sont de plus en plus pris en compte. Au vu de la demande croissante des clients, l'ASB a publié un Guide pour l'intégration des facteurs ESG dans le processus de conseil auprès des clients privés.

La Suisse offre des conditions-cadres idéales pour l'innovation numérique

La Suisse présente de remarquables avantages pour les entreprises Fintech et, en matière de *blockchain*, elle compte d'ores et déjà parmi les premiers centres au monde. Comme en 2018, Zurich et Genève se classent respectivement deuxième et troisième dans le *Fintech Hub Ranking 2019* de l'*Institut für Finanzdienstleistungen Zug (IFZ)*. On compte 382 entreprises Fintech en Suisse à l'heure actuelle, dont 132 opèrent dans le domaine de la Technologie des registres distribués (TRD). Le Conseil fédéral s'efforce d'améliorer en permanence les conditions-cadres pour l'innovation numérique et se contente de réglementer là où c'est nécessaire.

Les clients se procurent de moins en moins leurs produits financiers auprès d'un prestataire unique: ils préfèrent combiner les offres qu'ils jugent optimales pour eux. L'ouverture des interfaces, assortie d'une coopération constructive entre les banques et les entreprises Fintech, recèle donc un potentiel considérable. Pour que ce dernier se concrétise, il est essentiel de continuer à proposer aux clients des solutions élaborées conjointement et fondées sur les mécanismes de marché, plutôt que des solutions imposées par la réglementation sans tenir compte du marché.

La Suisse applique les normes internationales

Selon le *Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index* publié par le *Swiss Finance Institute*, la Suisse se distingue à l'échelon international par l'exemplarité de sa réglementation financière. Elle applique les normes internationales, comme l'Echange automatique de renseignements (EAR) entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017: en septembre 2019, elle a échangé des données fiscales avec 75 Etats partenaires. Elle a conclu des accords sur l'EAR avec ses principaux partenaires commerciaux ainsi qu'avec les places financières internationales les plus importantes.

La Loi sur les services financiers (LSFin) et la Loi sur les établissements financiers (LEFin) sont entrées en vigueur, de même que les ordonnances correspondantes. En matière de protection des investisseurs, la Suisse se trouve ainsi dotée d'un dispositif global équilibré et moderne. En revanche, la révision de la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA) patine. Le Parlement a renvoyé le projet du Conseil fédéral à l'administration pour qu'elle le retravaille. S'agissant de la Loi sur la protection des données (LPD), devenue désuète, il est prévu de procéder à une révision totale en deux volets. Le premier volet a permis de faire en sorte que la Suisse continue de recevoir

les données utiles de la part des autorités européennes de poursuite pénale. Le deuxième volet, qui vise à rapprocher la LPD du Règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD), est en cours d'examen au Parlement.

Les droits de timbre et l'impôt anticipé handicapent le marché suisse des capitaux

Les droits de timbre et l'impôt anticipé, qui n'ont pas d'équivalents à l'étranger, constituent un lourd handicap concurrentiel pour la place financière suisse. En avril 2020, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de réforme de l'impôt anticipé. Mais celui-ci entraînerait des coûts disproportionnés et, en particulier pour les titres étrangers porteurs d'intérêts, il n'est pas toujours applicable par manque d'informations. L'ASB a développé un concept d'impôt à l'agent payeur sur les intérêts provenant de placements émis en Suisse, grâce auquel les petites et moyennes banques verraient leur charge administrative réduite.

Partie II: Evolution consolidée des banques

En 2019, les banques en Suisse ont confirmé leur solidité. Les créances hypothécaires et les dépôts de la clientèle ont poursuivi leur progression, le total des bilans a augmenté. En dépit du poids persistant des taux d'intérêt négatifs, le résultat consolidé des banques s'est inscrit en hausse. L'approvisionnement de l'économie en crédits a parfaitement fonctionné, y compris dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'effet des restructurations sur l'emploi s'est réduit.

Hausse du résultat consolidé des banques malgré les taux d'intérêt négatifs

En 2019, le résultat consolidé des banques en Suisse s'est inscrit en hausse de 1,1 % par rapport à 2018, à CHF 66,1 milliards. Le résultat des opérations d'intérêts a augmenté de 1,0 % et reste la composante majeure du résultat consolidé, malgré le contexte de taux bas. Les banques en Suisse ont versé à la BNS des intérêts négatifs à hauteur d'environ CHF 1,9 milliard sur l'année. Malgré le relèvement de la limite d'exonération en novembre 2019, les intérêts négatifs sont donc restés à un niveau comparable à celui de l'année précédente. Le résultat des opérations de commissions et prestations de services, qui constitue la deuxième composante la plus importante du résultat consolidé, s'est inscrit en hausse de 1,7 % par rapport à

2018. En effet, si les produits des commissions et les charges de commissions ont tous deux augmenté, cette augmentation a été plus forte pour les premiers que pour les deuxièmes. Le résultat des opérations de négoce a baissé de 9,4 %, en particulier parce que la moindre volatilité des marchés observée en 2019 a entraîné comme souvent une baisse des activités de négoce. Les autres résultats ordinaires ont augmenté de 7,8 %. Cette évolution positive est due à une hausse des produits des participations.

Le bénéfice brut généré par l'activité des banques a augmenté de 4,5 % en 2019. Les banques ont versé CHF 2,2 milliards aux caisses de l'Etat au titre des impôts sur le revenu et le bénéfice.

Les créances hypothécaires restent le poste d'actif le plus important, les portefeuilles de titres enregistrent une forte hausse

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse de 2,9 % en 2019, à CHF 3 317,6 milliards. Les créances hypothécaires ont augmenté de 3,2 % par rapport à 2018 et sont restées le poste d'actif le plus important, avec une part de 32,1 %. Les créances sur la clientèle ont augmenté de 3,0 %, les créances sur les banques de 4,6 % et les liquidités de 6,5 % par rapport à 2018. Cette progression s'explique principalement par le gonflement des comptes de virement détenus par les banques auprès de la BNS.

Les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux se sont inscrits en hausse de 18,8 % par rapport à 2018, en raison de l'évolution positive du marché des actions en 2019. Le *Swiss Market Index* (SMI), a gagné 26 % sur l'année, reflétant l'évolution qu'ont connue de nombreux grands indices de référence. Les placements financiers ont accusé une baisse de 2,9 % par rapport à l'année précédente, en raison principalement de réévaluations de filiales.

Les dépôts de la clientèle restent sur une pente légèrement ascendante

Du côté des passifs, les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont augmenté de 0,3 % et constituaient, à fin 2019, la plus grande part des passifs (54,7 %). Les dépôts à vue et à terme ont augmenté respectivement de 1,4 % et 3,4 %. Les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle, en revanche, ont baissé de 2,6 %. Les engagements envers les banques ont augmenté de 13,3 % en 2019. Les fonds propres se sont inscrits en recul de 4,9 %, mais les banques n'en restent pas moins très solidement capitalisées. Les engagements résultant des opérations de négoce ont enregistré une hausse de 11,5 %. Cette hausse est principalement le fait des grandes banques, dont les engagements envers l'étranger ont augmenté. Quant au poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse», il s'est inscrit en hausse de 5,1 %.

Le total des bilans augmente depuis début 2020, alors que les opérations de négoce accusent un net recul

Sur les cinq premiers mois de l'année 2020, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse a enregistré une hausse de 6,4 %. Les liquidités ont augmenté de 20,6 % et les créances sur les banques de 15,1 %. Trois autres postes ont augmenté également, mais dans une moindre mesure: les créances sur la clientèle (+2,7 %), les créances résultant d'opérations de financement de titres (+4,8 %) et les créances hypothécaires (+0,8 %). Les opérations de négoce, en recul de 15,0 %, ont en revanche marqué le pas. S'agissant des liquidités comme des opérations de négoce, les corrections les plus sensibles sont intervenues entre mars et mai. Cela reflète, d'une part, les mesures prises par la BNS – en particulier la facilité de refinancement BNS-COVID-19 et le relèvement du facteur d'exonération – et, d'autre part, l'évolution économique consécutive à la pandémie de COVID-19.

Du côté des passifs, les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont augmenté de 5,8 %. Les dépôts à vue ont enregistré une hausse marquée de 15,9 %, tandis que les dépôts à terme ont baissé de 7,6 % sur les cinq premiers mois de l'année. Sans doute l'évolution en sens contraire des dépôts à vue et des dépôts à terme s'explique-t-elle principalement par les effets de la pandémie de COVID-19 et par les mesures prises par la BNS pour fournir davantage de liquidités aux banques. De plus, il est probable que la situation en matière de taux et l'évolution économique incitent les investisseurs à privilégier les placements liquides.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2020, les engagements envers les banques ont augmenté de 9,1 % et les fonds propres de 3,6 %. Cela laisse à penser que les banques accroissent leurs provisions pour mieux se préparer aux conséquences éventuelles de la pandémie de COVID-19. Les engagements résultant des opérations de négoce ont augmenté quant à eux de 7,1 %. Ce poste comprend des positions à découvert liées aux opérations de négoce – indice que les investisseurs tablaient sur des baisses des cours de Bourse. Le poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse» a augmenté de 3,4 %.

Les autres passifs ont augmenté de 9,6 %, en raison principalement d'une hausse des engagements résultant d'opérations de financement de titres. Cette augmentation indique aussi que les investisseurs ont étoffé leurs positions à découvert.

La pandémie de COVID-19 n'a pas affecté l'approvisionnement de l'économie en crédits

Les opérations de crédit des banques sont un moteur économique important pour notre pays. L'octroi de crédit aux entreprises et aux particuliers en Suisse est stable. Par rapport à 2018, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 3,3 % en 2019, à CHF 1 213,8 milliards. Sur ce montant, CHF 171,1 milliards provenaient de créances gagées et en blanc sur la clientèle et CHF 1 042,6 milliards de créances hypothécaires. Ces dernières représentent l'essentiel de l'encours de crédit. En 2019, les créances gagées et en blanc ont augmenté respectivement de 7,6 % et 1,6 % par rapport à 2018.

Entre janvier et mai 2020, les crédits hypothécaires se sont inscrits en hausse de 1,3 %. Les créances gagées et en blanc ont augmenté respectivement de 20,2 % et 5,0 %. L'augmentation marquée des créances gagées résulte sans doute de la mise en place des crédits transitoires COVID-19 par la Confédération et les banques.

La Suisse, leader mondial de la gestion de fortune transfrontalière

Malgré les exigences réglementaires accrues, la Suisse est le leader mondial du Wealth Management transfrontalier, avec une part de marché d'environ 25 %. En 2019, le total des actifs sous gestion en Suisse a augmenté de 13,8 % pour s'établir à CHF 7 893,4 milliards.

A fin mai 2020 toutefois, il s'inscrivait en recul de 5,5 %. L'explication principale de ce repli réside dans l'évolution boursière et les incertitudes qu'elle génère. Le SMI a chuté brutalement en mars 2020, passant de plus de 11 000 points à environ 8 160 points. Par la suite, à contre-courant de l'évolution économique, il a progressivement regagné du terrain pour franchir fin juin la barre des 10 000 points.

L'effet des restructurations sur l'emploi diminue

A fin 2019, les banques employaient en Suisse 89 531 personnes (en équivalents plein temps), soit 1,2 % de moins qu'à fin 2018. Ce recul s'explique en partie par des transferts d'emplois vers des entités intragroupe non prises en compte dans les statistiques bancaires. Toutefois, les restructurations ont eu moins d'effet sur l'emploi que les années précédentes.

Au premier semestre 2020, selon une enquête réalisée par l'ASB, les effectifs ont légèrement augmenté dans les banques en Suisse. Environ trois quarts des établissements interrogés anticipent une situation inchangée de l'emploi au second semestre 2020.

Partie III: Evolution dans des domaines d'activité spécifiques

A fin 2019, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'élevaient à quelque CHF 7,9 billions, soit 13,8 % de plus qu'à fin 2018, en raison principalement du dynamisme du marché. Sur ce montant total, on comptait CHF 1,4 billion d'actifs privés suisses, CHF 2,3 billions d'actifs privés sous gestion dans le cadre de relations d'affaires transfrontalières et CHF 4,2 billions d'actifs appartenant à des entreprises et à des clients institutionnels. Environ 30 % des placements relevant de l'Investment Management suisse sont aujourd'hui des placements durables conformes aux critères ESG, contre 15 % en moyenne mondiale. Quant au Corporate Banking, il est essentiel au bon fonctionnement de l'économie. Il fournit des financements et des services de transaction aux entreprises tout en leur donnant accès aux marchés des capitaux.

La Suisse est leader mondial en matière de Wealth Management transfrontalier

Le Wealth Management, c'est-à-dire la gestion d'actifs privés, est la discipline phare de la place financière suisse. Cette activité consiste à assurer un suivi financier global des particuliers et de leur fortune. En 2019, les actifs privés sous gestion dans des banques en Suisse s'élevaient au total à CHF 3,7 billions, dont environ 62 % appartenant à des ayants droit économiques domiciliés à l'étranger. Avec une part de marché d'environ 25 %, la Suisse occupe la position de leader mondial dans le domaine du Wealth Management transfrontalier. Toutefois, elle est géographiquement éloignée des principaux marchés de croissance, et donc moins bien placée que d'autres centres financiers pour profiter des avantages que procure automatiquement la proximité. Singapour et Hong Kong, en particulier, ont enregistré une plus forte hausse des actifs sous gestion au cours des dernières années. Aussi les banques suisses n'ont-elles pas hésité à déployer leurs activités sur ces places financières, où elles sont devenues des prestataires de premier plan.

L'Investment Management suisse est un secteur exportateur important

L'Investment Management, c'est-à-dire la gestion de fortune professionnelle pour le compte de clients institutionnels et privés, est devenu ces dernières années un pilier porteur du secteur financier suisse et une prestation prometteuse. En 2019, le volume total des actifs sous gestion dans l'Investment Management suisse s'est établi à CHF 3,9 billions, soit environ cinq fois et demie le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse. Sur ce montant, environ un tiers était géré pour le compte de clients étrangers. L'Investment Management apporte une valeur ajoutée considérable à l'économie financière et à l'économie réelle en investissant les capitaux efficacement, en créant des marchés efficients et en assurant une gestion professionnelle de la fortune institutionnelle et non institutionnelle. En tant que prestataire pour d'autres segments bancaires, il est étroitement lié au Wealth Management et apporte sa pierre à l'offre complète de prestations dont les clients suisses et étrangers bénéficient sur notre place financière. Environ 30 % des placements relevant de l'Investment Management suisse sont aujourd'hui des placements durables conformes aux critères ESG, contre 15 % en moyenne mondiale.

Le Corporate Banking joue un rôle essentiel pour l'économie suisse

Le financement d'entreprises, l'exécution de transactions financières et les opérations sur les marchés des capitaux sont des activités essentielles pour l'économie de notre pays. Les opérations avec la clientèle Entreprises jouent donc un rôle important dans les modèles d'affaires des banques suisses, comme on l'a vu lors de la pandémie de COVID-19. Les relations de banque principale établies de longue date, le programme de crédits aux PME et l'accès aux marchés financiers ont permis d'alimenter les entreprises en liquidités, contribuant ainsi à surmonter les turbulences économiques.

La croissance du volume de crédit aux entreprises est environ 3,5 fois plus rapide que celle du PIB

Le volume de crédit octroyé à des entreprises suisses et étrangères s'est établi en 2019 à CHF 607 milliards, dont plus de la moitié est allée à des microentreprises comptant moins de dix collaborateurs. Sur la dernière décennie, la croissance du volume de crédit aux entreprises a été environ 3,5 fois plus rapide que celle de l'économie nationale. Contrairement à d'autres pays, la Suisse n'a connu de pénurie de crédit ni pendant la crise financière de 2008, ni pendant la crise liée au coronavirus.

Le Transaction Banking est indispensable aux entreprises commerciales et exportatrices

L'économie suisse étant très intégrée dans l'économie mondiale et très axée sur l'exportation, le Transaction Banking est pour elle un pilier porteur. Il consiste pour les banques à prendre en charge les aspects financiers des échanges de marchandises et de services, qu'il s'agisse de transactions de masse simples comme les paiements par carte de crédit ou de solutions sur mesure concernant des opérations plus complexes. Par exemple, les accreditifs permettent aux entreprises suisses de réduire les risques inhérents au commerce international de marchandises. En 2019, les engagements des banques résultant d'accréditifs documentaires se sont établis en Suisse à CHF 20,3 milliards. Pour les entreprises commerciales et exportatrices en particulier, l'accès à ces services bancaires spécifiques est un atout considérable, qui les incite à privilégier la place financière suisse pour leurs activités de financement. En outre, le différentiel de taux par rapport à d'autres marchés confère à la Suisse un avantage en termes de coûts.

Le marché des capitaux a été très sollicité dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Si les PME se financent principalement par le crédit bancaire et les transactions privées, les entreprises de plus grande taille privilégient le marché des capitaux. Celui-ci permet en effet de lever des volumes de fonds plus importants à des conditions souvent meilleures. Au cours de la dernière décennie, les prélèvements nets sur le marché des obligations par des débiteurs suisses n'ont pas dépassé CHF 11,5 milliards par trimestre. La situation a changé récemment, car les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 ont entraîné un accroissement des besoins de financement dans le secteur public comme dans l'économie privée. Au second trimestre 2020, le volume d'émission d'obligations en CHF par des débiteurs suisses s'est établi à CHF 20,4 milliards et les prélèvements nets à CHF 13,9 milliards. Le volume d'émission a été à peu près multiplié par deux par rapport à son niveau trimestriel historique. Cela montre que dans la situation difficile actuelle, outre les crédits bancaires, le marché suisse des capitaux joue son rôle de fournisseur de liquidités et contribue ainsi à la prospérité de l'économie suisse. Pour autant, en comparaison internationale, il assure une part relativement modeste du financement des entreprises, ce qui s'explique notamment par un certain nombre d'obstacles réglementaires.

Graphique 1

Chiffres clés du secteur bancaire

	2018	2019	Variation par rapport à 2018
Nombre d'établissements	248	246	-2
Effectifs (en équivalents plein temps, en Suisse)	90 660	89 531	-1,2 %
en milliards de CHF			
Résultat consolidé	65,3	66,1	1,1 %
Résultat des opérations d'intérêts	23,5	23,8	1,0 %
Résultat des opérations de commissions et prestations de services	22,0	22,4	1,7 %
Résultat des opérations de négoce	8,2	7,4	-9,4 %
Autres résultats ordinaires	11,6	12,5	7,8 %
Bénéfice brut généré par l'activité	22,2	23,2	4,5 %
Impôts sur le revenu et le bénéfice	1,5	2,2	52,8 %
Résultat sur la période (bénéfice annuel, perte annuelle)	11,5	0,8	n/a
Bénéfices annuels	12,8	13,1	2,3 %
Pertes annuelles	1,3	12,3	n/a
Total des bilans	3 225,0	3 317,6	2,9 %
Encours de crédit	1 174,7	1 213,8	3,3 %
Actifs sous gestion en Suisse	6 933,6	7 893,4	13,8 %
Actifs sous gestion transfrontalière pour le compte de clients privés	2 277,9	2 337,4	2,6 %
Actifs sous gestion dans l'investissement management	3 344,2	3 896,4	16,5 %
Investisseurs institutionnels (mandats discrétionnaires et placements collectifs de capitaux)	2 161	2 518	16,5 %
Investisseurs privés (mandats discrétionnaires, mandats de conseil) et mandats de conseil pour des investisseurs institutionnels	1 183	1 378	16,5 %

Nota: la hausse des pertes annuelles et la baisse significative du résultat sur la période proviennent principalement des importants correctifs de valeur comptabilisés par une grande banque en application des nouveaux principes d'évaluation des participations de sa maison mère. La BNS note que, sans cet effet, le bénéfice annuel consolidé des banques en Suisse aurait été du même ordre de grandeur qu'en 2018. C'est pourquoi les variations du résultat sur la période et des pertes annuelles ne figurent pas dans ce tableau. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à la page 60 (encadré).

Sources: BNS, ASB, IFZ/Asset Management Association Switzerland, BCG

I. Le secteur bancaire suisse

Le secteur bancaire est un facteur clé de succès pour la place financière suisse. Cette dernière, qui compte parmi les plus compétitives de la planète, est le leader mondial en matière de Wealth Management trans-frontalier.¹ L'innovation numérique y bénéficie en outre de conditions-cadres de premier ordre², et sa réglementation est exemplaire à l'échelon international.³ Deux villes suisses, Zurich et Genève, se classent respectivement neuvième et quatorzième dans le *Global Financial Centres Index 2020*.⁴

A fin 2019, on comptait en Suisse 246 banques, soit deux de moins que l'année précédente. Les banques en Suisse sont réparties en huit groupes: banques cantonales, grandes banques, banques régionales et caisses d'épargne, banques Raiffeisen, banques étrangères, banquiers privés, banques boursières et «autres banques».

1 BCG (2020). Global Wealth 2020, The Future of Wealth Management – A CEO Agenda.

2 Institut für Finanzdienstleistungen Zug (2020). FinTech Study 2020 – An Overview of Swiss FinTech.

3 Mettler A., Ongena S., Basten C., Bürgi, M. P. H. et Mishra M. (2020). Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index (GFRTCI). SFI Public Discussion Note.

4 Wardle, M., Morris, H. & Mainelli, M. (2020). The Global Financial Centers Index 27.

Graphique 2

Structure du secteur bancaire suisse à fin 2019

	No. d'établissements en 2018	No. d'établissements en 2019	Nouveaux établissements	Changements de groupe	Disparitions d'établissements
Banques cantonales	24	24			
Grandes banques	4	4			
Banques régionales et caisses d'épargne	60	60			
Banques Raiffeisen	1	1			
Banques étrangères	97	94		-1	2
Banquiers privés	5	5			
Banques boursières	43	42		+1	2
Autres banques	14	16	2		
Total	248	246	2		4

Nota: on entend par «nouveaux établissements» les établissements qui ont été créés ou qui ont obtenu leur licence bancaire en 2019. Figure dans la colonne «Changements de groupe» le nombre de banques existantes qui sont passées d'un groupe à un autre, et dans la colonne «Disparitions d'établissements» le nombre de banques qui n'entrent plus dans les statistiques bancaires par suite de fusions ou d'autres circonstances.

Source: BNS

I.1 Conséquences économiques de la pandémie de COVID-19

Au premier semestre 2020, l'économie a subi de plein fouet les conséquences de la pandémie de COVID-19. La propagation du coronavirus a focalisé toujours plus l'attention des milieux politiques et du public dès janvier. A la fin du mois, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fini par déclarer que la pandémie constituait une urgence de santé publique de portée internationale. En février, sur la base de la loi sur les épidémies, le Conseil fédéral a qualifié la situation de «particulière», avant de la déclarer «extraordinaire» le 16 mars. Pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, il a eu recours au droit de nécessité de manière durable et extensive.⁵ La «situation extraordinaire» a pris fin formellement le 19 juin 2020.

⁵ Conseil fédéral (2020). Coronavirus: le Conseil fédéral qualifie la situation de «situation extraordinaire» et renforce les mesures. Communiqué de presse du 16 mars 2020.

Les restrictions entraînent un choc économique brutal

Le *lockdown*, qui s'est traduit en Suisse par des restrictions en matière de déplacements, l'interdiction des manifestations, la fermeture des écoles, la fermeture de lieux accessibles au public comme les magasins, les restaurants, les salons de coiffure ou les domaines skiables notamment, a entraîné un ralentissement sensible de l'activité économique. Des mesures similaires, voire plus strictes, ont été édictées dans le monde entier. Tous les grands pays industrialisés et les secteurs productifs d'Asie orientale étant touchés, on a observé très vite une dégradation des chaînes d'approvisionnement internationales et un choc persistant de la demande à l'échelle planétaire. Aussi le Fonds monétaire international (FMI) table-t-il pour 2020 sur une baisse mondiale de la création de valeur de 4,9 %. C'est le recul économique le plus brutal depuis la Deuxième Guerre mondiale. S'agissant de la Suisse, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) anticipe pour 2020 un effondrement de l'activité économique sans précédent depuis 1975, avec un Produit intérieur brut (PIB) en baisse de 6,2 %, puis une reprise modérée en 2021.

Selon le SECO, le PIB de la Suisse s'est inscrit en recul de 2,6 % au premier trimestre 2020. Le domaine des services a été particulièrement touché en raison des fermetures d'entreprises. Le coup d'arrêt a été historique dans les secteurs du commerce (-4,4 %), de la restauration (-23,4 %), des transports et des communications (-5,1 %) et de la santé (-3,9 %). Quant à l'emploi, au premier trimestre 2020, il a baissé pour la première fois depuis 2017 (-0,2 %).

Par ailleurs, en raison de la crise liée au coronavirus, de nombreuses entreprises ont demandé à bénéficier de mesures de chômage partiel. Le Conseil fédéral a élargi le cercle des personnes susceptibles d'être indemnisées à ce titre et a prolongé la durée pendant laquelle une réduction de l'horaire de travail peut être autorisée. Le nombre de demandes a atteint un niveau record en avril 2020, ce qui suggère que les chiffres actuels du chômage ne reflètent pas les impacts réels de la crise sur le marché de l'emploi.

Les banques et l'Etat soutiennent l'économie

Afin d'atténuer les conséquences économiques de la situation liée au coronavirus, le Conseil fédéral a pris en mars 2020 une série de mesures d'aide aux entreprises confrontées à des pénuries de liquidités. Ont été mis en place à cet effet des crédits à taux zéro cautionnés à 100 % par la Confédération jusqu'à concurrence de CHF 500 000 et à 85 % au-delà de ce montant (dans la limite de CHF 20 millions par entreprise).

Le programme de crédits garantis par cautionnement solidaire, d'un volume total de CHF 40 milliards, a été élaboré conjointement par les autorités, les banques et l'Association suisse des banquiers (ASB). Il assure aux entreprises concernées un accès rapide et non bureaucratique au crédit.

La BNS soutient ce programme. D'une part, elle a mis en place temporairement la facilité de refinancement BNS-COVID-19 (FRC), grâce à laquelle les banques peuvent se procurer des liquidités sous forme de prêts couverts contre des créances résultant de crédits COVID-19. D'autre part, elle a relevé de 25 à 30 le facteur d'exonération utilisé pour calculer les avoirs en comptes de virement non soumis au taux d'intérêt négatif. A sa demande, le Conseil fédéral a ramené à 0 % le volant anticyclique de fonds propres (composante du dispositif de Bâle III), assouplissant ainsi les exigences de fonds propres pour les crédits hypothécaires. Quant à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), elle a réduit les exigences concernant le ratio de levier (ratio de fonds propres non pondéré) en excluant provisoirement les créances sur les banques centrales du calcul de ce ratio.

Depuis la crise financière, les banques en Suisse ont reconstitué de solides volants de fonds propres et de liquidités, de sorte qu'elles sont bien préparées à affronter les bouleversements liés à la pandémie de COVID-19. Mais les mesures de soutien de la BNS et de la FINMA sont précieuses pour leur permettre d'assumer pleinement, en ces temps difficiles, leur rôle essentiel de fournisseurs de crédit à l'économie.

A fin juillet 2020, 136 142 crédits transitoires COVID-19 avaient été octroyés, pour un volume total de quelque CHF 16,8 milliards.⁶ C'est une contribution remarquable du secteur bancaire à la sauvegarde de l'économie suisse. Près de la moitié de ce volume est allé à des microentreprises comptant moins de dix collaborateurs, un tiers à des petites entreprises comptant entre dix et 49 collaborateurs. Plus de huit francs sur dix alloués dans le cadre du programme de crédits l'ont donc été à des très petites et petites entreprises.

Les divers programmes de soutien mis en place par la Confédération, mais aussi la charge financière accrue pesant sur les assurances sociales ainsi que la récession économique, ont pour corollaire une hausse de l'endettement public, alors que le tassement de la performance économique fait craindre une baisse des recettes fiscales. Le Département fédéral des finances (DFF) prévoit pour 2020 un déficit des finances publiques de l'ordre de CHF 30 à 40 milliards. Même si la Suisse, comparée à d'autres pays, bénéficiait d'un contexte politico-financier solide lorsque la crise liée au coronavirus est survenue, cette dernière sera lourde de conséquences dans les années à venir.

I.2 Politique économique

Les évolutions de l'environnement économique et monétaire ont des effets directs sur la marche des affaires des banques ainsi que sur la dynamique des marchés financiers. Ces évolutions ont été très complexes à gérer dès l'année dernière.

Politique monétaire et environnement économique: les mesures exceptionnelles perdurent

En 2019, les taux d'intérêt négatifs et d'autres mesures exceptionnelles prises en Suisse et à l'étranger ont continué de jouer un rôle prégnant en matière de politique monétaire. Il en est résulté une certaine stabilisation des marchés et de l'économie, sans que l'on assiste à une véritable inversion de tendance quant à la réalisation de l'objectif d'inflation et au renforcement de l'économie. Les risques ne s'en sont pas moins accrus et la marge de manœuvre monétaire s'est restreinte de manière problématique.

⁶ Pour de plus amples informations concernant les crédits COVID-19, voir chapitre III.4.4. Données: 28 août 2020.

Depuis le 31 juillet 2019, la Réserve fédérale américaine (Fed) a progressivement ramené son taux directeur à 0,25 %. Si les effets du conflit commercial avec la Chine sur l'économie américaine focalisaient l'attention en 2019, les baisses de taux notables intervenues en 2020 résultent du choc économique consécutif à la pandémie de COVID-19. Outre ces baisses de taux, la Fed a annoncé des rachats d'emprunts illimités et a octroyé temporairement des crédits d'urgence aux banques. En conséquence, son bilan est passé de USD 4 200 milliards en janvier 2020 à USD 7 200 milliards en juin 2020. La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu son taux directeur à 0 %. Mais dans le sillage de la crise liée au coronavirus, elle propose temporairement de nouveaux crédits subventionnés aux banques et entend améliorer encore les conditions déjà très avantageuses accordées aux banques d'affaires dans le cadre d'un programme existant de crédits à long terme (*targeted longer-term refinancing operations*). Elle a aussi annoncé des rachats d'emprunts supplémentaires d'ici fin 2020, à hauteur de EUR 120 milliards. Il n'y a aucun changement en vue concernant la politique de taux bas.

Par ailleurs, il est probable que les interventions des banques centrales entraîneront des distorsions dans la fixation des cours sur les marchés financiers, alors que les entreprises verront leur endettement s'accroître en raison des aides perçues sous forme de liquidités (achats d'emprunts d'entreprises). Enfin, dans le débat sur le financement de l'endettement public toujours croissant au sein des Etats membres de l'Union européenne (UE), cette dernière est une nouvelle fois mise à l'épreuve. Cela ne fait que renforcer les préoccupations quant à l'indépendance des banques centrales, car celles-ci auront sans doute tendance à privilégier les objectifs budgétaires et non plus monétaires. Les conséquences de la pandémie de COVID-19 et la question du rôle des banques centrales n'ont donc pas fini d'imprimer leur marque sur l'économie, les marchés financiers et la politique.

La pression haussière persistante sur le franc suisse et les prévisions d'inflation négatives incitent la BNS à conserver des taux d'intérêt négatifs.⁷ Toutefois, avec la crise liée au coronavirus, elle a renoncé à de nouvelles baisses. Dès le mois de septembre 2019, elle avait annoncé pour début novembre un nouveau mode de calcul du taux négatif: le facteur d'exonération se calcule désormais sur la base des réserves minimales moyennes sur les trois dernières années, avec une actualisation mensuelle. Au

7 BNS (2020). Examen du 18 juin 2020 de la situation économique et monétaire.

1^{er} novembre 2019, ce facteur a été porté à 25 fois les réserves minimales (contre 20 fois précédemment). La BNS tient ainsi compte du contexte de taux bas qui perdure à l'échelon international et des risques qu'il comporte pour les banques. Au mois d'avril 2020, en relation avec la crise liée au coronavirus, elle a en outre relevé de 25 à 30 le facteur d'exonération utilisé pour calculer les avoirs en compte de virement non soumis au taux d'intérêt négatif. A fin 2019, les taux négatifs concernaient environ CHF 187 milliards d'avoirs à vue détenus en Suisse par des banques et d'autres acteurs financiers.⁸

Alors que les risques inhérents à la politique de taux d'intérêt négatifs ne font que croître, d'autres interventions monétaires exceptionnelles visant à réguler l'évolution économique perdent en efficacité. La BNS est confrontée à ce qu'il est convenu d'appeler le trilemme de la politique monétaire, à savoir: sur les trois objectifs que sont la stabilité des taux de change, la liberté de circulation des capitaux et l'autonomie de la politique monétaire, deux seulement sont susceptibles d'être atteints. Qu'elle ait renoncé à abaisser une nouvelle fois les taux d'intérêt dans la crise actuelle montre qu'à ses yeux, l'efficacité de cette mesure est faible par rapport aux risques encourus. Deux études publiées récemment arrivent à la conclusion qu'une sortie rapide de la politique de taux d'intérêt actuelle entraînerait une appréciation du franc de 3 à 7 %.^{9, 10} Relever l'objectif d'inflation est présenté comme une alternative efficace aux taux d'intérêt négatifs. Mais à l'évidence, la crise actuelle liée au coronavirus n'est pas un moment opportun pour normaliser la politique monétaire.

Risques de stabilité: la FINMA en pointe six

En 2019, la FINMA a publié son premier monitoring des risques.¹¹ Elle y donne un aperçu des principaux risques auxquels, selon elle, les institutions assujetties à sa surveillance et la place financière suisse seront exposées à un horizon de trois ans. Ces risques sont actuellement au nombre de six: la faiblesse persistante des taux d'intérêt, une possible correction sur les marchés immobilier et hypothécaire, les cyberattaques, un abandon non ordonné des taux de référence LIBOR (*Libor*

8 BNS (2020). Rapport d'activité 2019.

9 Fink, F., Frei, L., Griesse, C., Maag, T. et Zehnder, T. (2020). La réponse du franc aux variations du taux d'intérêt officiel de la BNS.

10 Kaufmann, D. (2020). Wie weiter mit der Tiefzinspolitik? Szenarien und Alternativen (en allemand uniquement).

11 FINMA (2020). Monitoring FINMA des risques 2019.

Interbank Offered Rate), le blanchiment d'argent et des difficultés d'accès accrues aux marchés étrangers. Par ailleurs, la FINMA examine dans ce document d'autres risques et tendances à long terme, en particulier les risques climatiques, le vieillissement de la société, le respect de la vie privée des preneurs d'assurance à l'heure des collectes de données massives, ainsi que les risques pour la gestion de fortune sur un marché où les évaluations des instruments financiers baissent.

Avec la pandémie de COVID-19, les banques s'exposent en outre à des risques conjoncturels. D'une part, les défaillances de crédit devraient se multiplier. D'autre part, la valeur des actifs sous gestion diminue, et l'incertitude accrue sur les marchés pourrait se traduire par un recul de la demande de transactions de la part des clients, d'où une tendance à la baisse des produits issus de la gestion de fortune et de l'Investment Banking.¹² Les banques en Suisse ont nettement étoffé leurs volants de fonds propres et de liquidités au cours des dernières années. Elles sont solides et bien armées pour affronter la crise actuelle.¹³

Le contexte persistant de taux bas réduit la marge d'intérêts des banques et par là même leur rentabilité. Cela accroît le risque que des bulles se constituent, en particulier sur le marché immobilier, et certains modèles d'affaires sont fondamentalement remis en question. Dégager du profit des opérations d'intérêts, ou encore des assurances-vie prévoyant des garanties longues, est de plus en plus difficile. En novembre 2019, seules 21 % des banques excluaient de répercuter les taux d'intérêt négatifs, contre environ 70 % en 2015.¹⁴ Nul ne sait avec précision quelles réactions se feraient jour si les banques d'affaires appliquaient les taux d'intérêt négatifs à une large base de clientèle.

Les taux d'intérêt négatifs pénalisent les épargnants et incitent fortement l'Etat, les entreprises et les ménages à s'endetter davantage. Dans le sillage de la crise financière, l'endettement a fortement augmenté dans presque tous les pays industrialisés, et la pandémie de COVID-19 le maintiendra sur cette trajectoire. L'endettement public et celui des entreprises, en particulier, se sont inscrits en nette hausse ces

12 BNS (2020). Rapport sur la stabilité financière 2020.

13 FINMA (2020). Crise liée au coronavirus: la FINMA observe que les banques sont opérationnellement et financièrement bien armées. Communiqué de presse du 19 mars 2020.

14 Ernst & Young (2020). Baromètre des banques 2020 – Dans le sillage de la politique monétaire.

dernières années. Ces niveaux d'endettement très élevés rendent difficile une sortie de la politique monétaire expansionniste, car celle-ci entraînerait une récession. Le risque de défaut de paiement de certains Etats incite fortement les banques centrales à maintenir les taux d'intérêt négatifs.¹⁵

Le contexte de taux bas constitue aussi un risque de stabilité significatif pour la prévoyance vieillesse. Les prestations promises au titre de la prévoyance professionnelle dépassent de loin les rendements actuels et les cotisations. Le déséquilibre des prestations entre les actifs et les nouveaux retraités, qui existe déjà, est donc appelé à s'accroître. La perspective de rentes réduites pousse les actifs à économiser davantage en dépit de taux d'intérêts peu attractifs, ce qui rend l'instrument de taux de la banque centrale moins efficace.

Les taux d'intérêt négatifs accroissent le risque de correction des prix, en particulier sur le marché immobilier. Les investisseurs doivent de plus en plus se contenter de rendements réduits. Le niveau record de logements locatifs vacants dans certaines régions indique un excès d'offre sur ce marché. Les banques sont capables d'atténuer les conséquences d'une correction des prix, même si elle est forte. Mais en pareil cas, la fortune liée des assurances et donc la couverture des engagements actuariels subiraient des fluctuations massives.

Les cyberattaques sont susceptibles de rendre indisponibles des prestations et des fonctions critiques. Elles peuvent affecter lourdement non seulement les établissements financiers concernés, mais aussi le fonctionnement de la place financière suisse dans son ensemble – sans compter, si elles sont couronnées de succès, un préjudice considérable en termes de réputation. La place financière suisse doit donc montrer qu'elle est particulièrement attractive, mais aussi qu'elle offre la sécurité requise pour la finance numérique. Au-delà des risques, la cybersécurité est un enjeu qui ouvre des perspectives en Suisse. Grâce à sa réglementation en matière de Fintech, qui est propice à l'innovation, et à son excellent système de formation, notre pays est bien positionné pour s'imposer comme pôle d'enseignement et de

15 ASB (2019). Taux d'intérêt négatifs: de la mesure d'urgence à la «nouvelle normalité» – et retour? Une étude de l'ASB sur l'efficacité et les conséquences d'une politique de taux d'intérêt négatifs.

recherche sur la Fintech et la cybersécurité.¹⁶ Fin mai 2020, le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance sur la protection contre les cyberrisques dans l'administration fédérale, qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Il a ainsi jeté les bases juridiques requises pour créer et développer le Centre national pour la cybersécurité (CNCS).

A moyen terme, le changement climatique recèle également un risque de stabilité pour le secteur financier, sachant que l'on peut identifier deux types de risques: les risques physiques et les risques de transition. Les risques physiques consistent en une augmentation des sinistres liés au climat et représentent un risque de perte significatif, surtout pour les entreprises d'assurance et de réassurance. Quant aux risques de transition, ils résultent des mesures de politique climatique et des évolutions technologiques disruptives, qui entraînent des adaptations des prix des actifs à la fois brutales et insuffisamment anticipées par les marchés. Les pertes en résultant peuvent peser lourdement sur la rentabilité des banques, des gérants de fortune et des entreprises d'assurance.¹⁷

Finance durable: la Suisse, pionnière, se positionne en pôle international de premier plan

Pionnière dans le domaine de la finance durable, la place financière suisse est en passe de devenir un pôle international de premier plan en matière de placements durables. On entend par «finance durable» ou «sustainable finance» les prestations de services financiers qui intègrent les critères dits ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les décisions commerciales et de placement, et ce dans l'intérêt des clients et de la société. Les initiatives des banques en matière de finance durable relèvent de quatre catégories: transparence, placement et investissement, crédits et financements, marché des capitaux et émissions d'instruments financiers.¹⁸

16 Comité consultatif «Avenir de la place financière» (2019). Roadmap Finanzplatz Schweiz 2020+ (en allemand uniquement).

17 Bolton, P., Despres, M., Pereira da Silva, L. A., Samama, F. et Svartzman R. (2020). The green swan – Central banking and financial stability in the age of climate change.

18 ASB (2020). Finance durable: la Suisse, pionnière, se positionne en pôle international de premier plan.

Les banques sont de plus en plus nombreuses à participer aux initiatives internationales sur la transparence quant aux risques inhérents aux facteurs ESG. Par ailleurs, beaucoup d'entre elles ont élargi leur offre de prestations intégrant les facteurs ESG et font en sorte que leurs activités respectent les principes issus des initiatives susmentionnées. Certaines banques ont intégré les critères ESG dans leurs processus d'octroi de crédit, participent à des tests de compatibilité climatique facultatifs et mettent leurs activités en conformité avec les initiatives internationales sur le développement durable. Enfin, les établissements financiers suisses intègrent de plus en plus les *green bonds*, les *sustainability bonds* et autres instruments financiers ESG dans leur offre.

L'ASB a élaboré un Guide pour l'intégration des facteurs ESG dans le processus de conseil auprès des clients privés.¹⁹ Celui-ci énonce six principes destinés à permettre aux prestataires de services financiers de mieux répondre à la demande croissante de placements ESG émanant des clients, tout en générant une réelle valeur ajoutée. Outre l'engagement des banques, la place financière suisse a besoin de conditions-cadres politiques appropriées pour exploiter pleinement son avantage compétitif en matière de finance durable. Les règles de transparence quant aux risques inhérents aux facteurs ESG doivent être coordonnées à l'échelon international et fondées sur des principes. Elles doivent s'appliquer à l'ensemble de l'économie et être proportionnées à la taille de l'établissement financier concerné.

Pour accélérer la diffusion des placements durables, la place financière suisse est tributaire d'un meilleur accès au marché, de prescriptions de placement modernes pour les investisseurs institutionnels ainsi que d'allègements fiscaux en matière de négoce. Dans le domaine du crédit, il ne doit pas y avoir d'amalgame entre les critères ESG et les prescriptions en matière de fonds propres. De même, les interdictions de financement pour les activités légales sont à proscrire. Enfin, pour rendre la place financière suisse plus attrayante, les émissions d'instruments financiers devraient bénéficier elles aussi d'allègements fiscaux.

¹⁹ ASB (2020). Guide pour l'intégration des facteurs ESG dans le processus de conseil auprès des clients privés.

Relations Suisse-UE: sous le signe de deux thèmes récurrents, l'accès au marché et l'équivalence boursière

Selon le Conseil fédéral, il ressort des consultations sur l'accord institutionnel Suisse-UE que les dispositions concernant la protection des salaires et des salariés, les aides d'Etat et la directive relative aux droits des citoyens de l'Union doivent être clarifiées. Pour autant que l'on trouve une solution satisfaisante dans ces domaines, le Conseil fédéral est disposé à signer l'accord. La Commission européenne a fait savoir pour sa part qu'elle était prête à fournir des clarifications dans le cadre de déclarations complémentaires, mais excluait toute renégociation de l'accord institutionnel. Néanmoins, il n'y a aucune avancée à espérer avant la votation sur l'initiative populaire «Pour une immigration modérée» (initiative de limitation). Cette initiative vise à abolir la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, ce qui, en vertu de la clause dite «guillotiné», entraînerait également l'abrogation de tous les accords bilatéraux conclus en 1999. L'ASB rejette fermement cette initiative populaire.

L'accord institutionnel contient de nombreux éléments favorables pour la Suisse tout en renforçant durablement les relations bilatérales entre cette dernière et l'UE. Outre qu'il améliore la sécurité juridique grâce à des processus fiables et clairement définis, il apparaît aussi nécessaire pour préserver et améliorer l'accès au marché, ce dont les banques en Suisse ont urgemment besoin.

En Suisse, la gestion de fortune transfrontalière pour le compte de clients privés établis dans l'UE est un secteur exportateur important: les clients de l'UE confient aujourd'hui environ CHF 1 000 milliards à nos banques. Cette activité génère des recettes fiscales à hauteur de quelque CHF 1,5 milliard par an et emploie environ 20 000 personnes en Suisse.²⁰ Toutefois, en raison des restrictions d'accès au marché de l'UE, les banques à vocation internationale ont de plus en plus de mal à répondre aux attentes légitimes des clients et à garder en Suisse la création de valeur, les emplois et les recettes fiscales.

²⁰ ASB (2019). L'accès au marché de l'UE pour les banques suisses – Importance et perspectives. Document de travail ASB.

La mise en place de solutions viables et durables en matière d'accès au marché est étroitement liée à la conclusion d'un accord institutionnel avec l'UE. La feuille de route pour l'avenir de la place financière suisse 2020+, remise au Conseil fédéral, n'a pas manqué d'attirer l'attention sur ce point. En outre, selon les recommandations formulées dans ce document, il y a lieu notamment d'améliorer de manière substantielle le régime de la reconnaissance de l'équivalence en rendant les processus plus transparents et plus fiables, ainsi que d'analyser plus en détail une éventuelle approche fondée sur les établissements en matière d'accès au marché de l'UE.²¹

Considérant que le projet d'accord institutionnel avait insuffisamment progressé, la Commission européenne n'a pas prolongé la reconnaissance de l'équivalence de la Bourse suisse SIX après le 1^{er} juillet 2019. Dès lors, afin de protéger l'infrastructure boursière nationale, le Conseil fédéral a décidé que les plateformes de négociation ayant leur siège dans l'UE ne seraient plus autorisées à négocier certains titres de participation de sociétés ayant leur siège en Suisse. Cette mesure de protection garantit que la Bourse suisse restera le marché de référence pour les actions suisses. Le volume de négoce de la Bourse suisse a d'ailleurs nettement augmenté au second semestre 2019. Mais la reconnaissance de l'équivalence boursière sans limitation dans le temps n'en demeure pas moins prioritaire pour la place financière suisse. La solution actuelle n'est qu'un pis-aller et elle n'est pas motrice pour le marché suisse des capitaux.

Brexit: l'accès mutuel au marché en ligne de mire pour le Royaume-Uni et la Suisse

Le Royaume-Uni a quitté l'UE le 31 janvier 2020. Une période transitoire court jusqu'au 31 décembre 2020, pendant laquelle il est prévu de renégocier les modalités des relations économiques entre le Royaume-Uni et l'UE. A ce jour, le processus de négociation n'a pas débouché sur des avancées notables. Le Royaume-Uni a toutefois renoncé à prolonger la période transitoire sur l'année 2020, ce qui était possible jusqu'à fin juin 2020. Le risque d'un «Brexit dur» reste donc présent.

²¹ Comité consultatif «Avenir de la place financière» (2019). Roadmap Finanzplatz Schweiz 2020+ (en allemand uniquement).

La Suisse, dans le cadre de sa stratégie *mind the gap*, a conclu sans tarder de nouveaux accords avec le Royaume-Uni en matière commerciale et migratoire, ainsi que dans les domaines des assurances et des transports terrestres et aériens. Il s'agissait pour elle, en premier lieu, de pérenniser les droits et obligations existants. Dans un deuxième temps, elle entend développer la coopération dans le domaine des services financiers (stratégie *mind the gap plus*). A cet effet, au nom d'une trentaine d'associations sectorielles et d'entreprises britanniques et suisses, les associations faitières *economiesuisse* et *TheCityUK* ont publié une prise de position commune qui formule des exigences concrètes quant à l'organisation future des relations financières entre les deux pays.²² Il est proposé d'ouvrir les marchés sur la base de la reconnaissance mutuelle des réglementations en vigueur concernant les marchés financiers ainsi que du cadre prudentiel correspondant.

Le chancelier de l'Echiquier britannique Rishi Sunak et le conseiller fédéral suisse Ueli Maurer ont signé le 30 juin 2020 le «Joint Statement between the Federal Department of Finance and Her Majesty's Treasury on deepening cooperation in financial services»^{23, 24}, qui intègre certaines de ces préoccupations. C'est sur cette base que l'on s'efforce d'aboutir à une libéralisation et une extension ambitieuses de l'accès mutuel au marché dans le domaine des services financiers, dont font partie les services bancaires. L'objectif est de conclure dans les plus brefs délais un traité qui fixe l'essentiel des accords trouvés. Le principe de la *mutual recognition* (reconnaissance mutuelle), considéré par la branche comme efficace à cet effet, est mentionné dans la déclaration d'intention. Il est prévu que les deux pays fassent en fin d'année un premier bilan des négociations en cours.

22 *economiesuisse* et *TheCityUK* (2020). Future-proofing the UK-Swiss financial and related professional services relationship.

23 Département fédéral des finances (DFF) (2020). Joint Statement between the Federal Department of Finance and Her Majesty's Treasury on deepening cooperation in financial services.
<https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/61959.pdf>

24 Département fédéral des finances (DFF) (2020). La Suisse et le Royaume-Uni entendent approfondir la collaboration dans le domaine des services financiers. Communiqué de presse du 30 juin 2020.
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-79678.html>

L'Union bancaire européenne au point mort, les grandes banques toujours motrices en Suisse

Depuis la crise financière, les banques américaines et chinoises se sont fortement développées, alors que la taille de leurs homologues européennes n'a fait que diminuer. Si les écarts entre les Etats-Unis et l'Europe se sont creusés, c'est surtout parce que les Etats-Unis ont mieux réussi à surmonter la crise financière. Quelques banques européennes se trouvent toujours en situation précaire, ce qui explique sans doute que l'Union bancaire européenne reste au point mort malgré bien des efforts. Très axées sur les opérations d'intérêts, elles sont confrontées à de graves problèmes de rentabilité en raison de la forte érosion des marges d'intérêts, elle-même consécutive à la politique persistante de taux bas.²⁵ De plus, avec le choc économique lié à la pandémie de COVID-19, leur situation ne risque guère de s'améliorer. Mais sans Union bancaire européenne, une grande banque paneuropéenne ne peut pas voir le jour.

Les grandes banques suisses, elles aussi, se sont réorientées depuis la crise financière et ont réduit leurs bilans au cours des dernières années. Faute de ces établissements nationaux spécialisés dans l'Investment Banking, l'accès des grandes entreprises aux marchés internationaux des capitaux dépendrait entièrement de l'étranger. Cela pourrait entraîner une dégradation des conditions de financement et, en cas de crise, un risque de financement. En outre, la diversification est plus facile pour les grandes banques à vocation internationale, qui ont ainsi moins de mal à absorber les risques financiers. C'est pourquoi il est essentiel pour l'économie suisse que les grandes banques nationales connaissent une croissance contrôlée. Cela leur permet de jouer pleinement leur rôle économique et renforce le positionnement de la place financière suisse sur la scène mondiale.²⁶

25 Fonds monétaire international (2020). Global Financial Stability Report. Markets in the Time of COVID-19.

26 ASB (2019). La Suisse a-t-elle besoin de grandes banques? Les banques en comparaison internationale.

Faible rentabilité des caisses de pension suisses en comparaison internationale

Le cabinet de conseil McKinsey a réalisé pour la première fois une étude sur la performance des investissements des caisses de pension suisses.²⁷ Il en ressort que ces dernières affichent une faible rentabilité en comparaison internationale. Si le rendement annuel réel des caisses de pension suisses s'est établi en moyenne à 2,4 % entre 2008 et 2018, leurs homologues canadiennes ont atteint 4,1 % sur la même période. Outre des évolutions exogènes nationales (p. ex. en matière de taux de change et de taux d'intérêt), cette performance en demi-teinte des caisses de pension suisses s'explique par leur stratégie de placement et par leur taille. En dépit des taux d'intérêt négatifs, elles investissent en obligations une grande partie de leurs portefeuilles et affichent une quote-part d'actions inférieure à la moyenne en comparaison internationale. De surcroît, avec plus de 1 500 établissements, le marché suisse des caisses de pension est très fragmenté, ce qui rend impossibles les économies d'échelle. Une professionnalisation accrue et une adaptation des directives de placement sont donc souhaitables.

I.3 Mutation structurelle

Le secteur bancaire, comme d'autres, est en mutation structurelle constante. Les banques adaptent leurs modèles d'affaires, leurs processus et leurs structures aux évolutions économiques et technologiques ainsi qu'aux nouveaux besoins des clients. Un mouvement de destruction créatrice fait disparaître l'ancien et émerger des solutions nouvelles, qui accroissent la productivité et la compétitivité de la branche.

Création de valeur en Suisse: un franc sur dix provient du secteur financier

En dépit de multiples difficultés comme les taux d'intérêt négatifs, le flot réglementaire, la numérisation et le défi de la compétitivité, le secteur financier contribue de manière significative à la performance économique de la Suisse. En 2018, il a généré 9,4 % de la création brute de valeur en Suisse.²⁸ La création de valeur dans

27 McKinsey Switzerland (2020). Making up lost ground – How Switzerland's second-pillar pension funds can improve their investment performance.

28 BAK Economics (2019). L'importance économique du secteur financier suisse.

le secteur financier affichait cette même année une croissance supérieure à la moyenne nationale, à 5,3 %. De plus, par l'acquisition de prestations préalables et la consommation de leurs collaboratrices et collaborateurs, les banques et les entreprises d'assurance créent de la valeur dans d'autres secteurs: pour chaque franc de valeur ajoutée provenant du secteur financier, on compte environ 31 centimes de valeur ajoutée provenant d'autres secteurs. Par ailleurs, en 2018, le secteur financier a généré 12 % des recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes.²⁹ Des exigences réglementaires ayant contraint les banques à adapter leur structure organisationnelle, il y a eu des transferts de personnel vers des sociétés de services intragroupe sans licence bancaire, de sorte que la création de valeur directe des banques apparaît moindre qu'elle n'est en réalité.^{30, 31} Enfin, on rencontre des problèmes de délimitation en ce qui concerne les plateformes numériques (*crowd-funding*, trafic des paiements) qui ne sont pas exploitées directement par des établissements financiers classiques et dont la création de valeur n'est donc pas attribuée au secteur financier, alors qu'elles sont très étroitement liées à ce dernier.

Stabilité de l'emploi dans le secteur financier, mais évolution des profils professionnels demandée

Les transferts de personnel susmentionnés vers des sociétés de services intragroupe sans licence bancaire se sont poursuivis en 2019, mais dans une moindre mesure. Ces effectifs entrent dès lors non plus dans les statistiques du secteur bancaire, mais dans celles des secteurs dont font partie les sociétés de services concernées. Le taux de consommation intermédiaire du secteur bancaire, c'est-à-dire la part de la valeur de production générée pour les banques par des entreprises tierces, a logiquement augmenté, passant de 41 % en 2011 à 51 % en 2018.³² En revanche, l'emploi dans le secteur bancaire s'est inscrit en recul de 1,2 % (- 1 130 postes à plein temps) en 2019. De tels transferts d'emplois devraient se reproduire à l'avenir, de sorte que les statistiques sur les effectifs en poste dans le secteur bancaire perdent de leur valeur informative.

29 BAK Economics (2019). L'importance économique du secteur financier suisse.

30 Voir aussi https://www.swissbanking.org/fr/services/blog-1/de-la-mutation-structurelle-des-banques-et-des-effets-trompeurs-des-statistiques?set_language=fr.

31 En outre, la création de valeur n'intègre pas le surplus du consommateur. La numérisation et l'intensification de la concurrence en résultant peuvent faire baisser les prix, et donc la création de valeur, alors que le surplus du consommateur s'accroît. De même, la création de valeur ne reflète pas les améliorations qualitatives des produits, qui se traduisent par une valeur ajoutée accrue pour les clients à prix constants.

32 BAK Economics (2019). L'importance économique du secteur financier suisse.

Les nouvelles technologies numériques font évoluer les profils professionnels dans le secteur bancaire. Les compétences demandées concernent de plus en plus l'informatique, la gestion des crédits et des risques, la recherche et le développement de produits. La numérisation modifie en particulier les besoins de main-d'œuvre spécialisée ainsi que les attentes envers les collaboratrices et les collaborateurs des banques. Les compétences de base transversales ne cessent de gagner en importance par rapport aux compétences techniques, qui sont rapidement obsolètes.³³ De même, les compétences en matière de développement durable sont de plus en plus prisées: l'ASB, en tant qu'organisation responsable de nombreux parcours de formation, prend diverses mesures de promotion de ces profils professionnels.

A l'automne 2019, les associations et partenaires sociaux que sont Employeurs Banques, l'Association suisse des employés de banque (ASEB) et la Société des employés de commerce (SEC) ont lancé une campagne de sensibilisation intitulée «skillaware», qui permet aux collaboratrices et collaborateurs des banques d'évaluer leurs compétences de base et de tester leur employabilité. A fin juillet 2020, plus de 9 300 personnes y avaient participé.³⁴ Dans le cadre de ce projet, les partenaires sociaux entendent sensibiliser le public cible à l'apprentissage tout au long de la vie et valoriser autant que possible le potentiel du personnel bancaire. Les nouvelles attentes auxquelles le personnel bancaire a à répondre nécessitent aussi d'adapter la formation professionnelle de base. La Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC) a donc lancé dès 2018 le projet «Employé-e-s de commerce 2022». Celui-ci consiste à analyser les conséquences de la flexibilisation du marché du travail et de la numérisation sur la formation d'employé-e de commerce, puis à élaborer sur cette base la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle et le nouveau plan de formation. Ce dernier devrait s'appliquer à partir de l'été 2022. L'ASB travaille en étroite coordination avec la CSBFC pour préparer les instruments de mise en œuvre de cette réforme en entreprise et pour l'organiser au sein du secteur bancaire.

33 Brassel & Partner Consulting (2020). Impact of digitalisation on the employment market in Banking. Voir aussi Sigg, A., Umbricht, R., Grimm, S. et Kley C. (2017). Zukunftsstudie Bankfachspezialisten 2030. Eine interdisziplinäre Studie der Abteilung Banking, Finance, Insurance und General Management (en allemand uniquement).

34 Employeurs Banques (2020). <https://www.employeurs-banques.ch/actuel/premiere-campagne-nationale-sur-les-competences-de-base-les-partenaires-sociaux-du-secteur-bancaire-dressent-un-bilan-positif>.

La crise liée au coronavirus accélère la numérisation dans le secteur financier suisse

Confrontées à la pandémie de COVID-19, les banques suisses ont su adapter leurs structures et leurs processus avec rapidité et souplesse. Elles ont su aussi alimenter l'économie en liquidités de manière réactive et pragmatique grâce au programme de crédits en faveur des PME. Si elles ont pu le faire, c'est parce qu'elles investissent en permanence dans leurs capacités numériques et dans leur infrastructure. La crise a ainsi mis en évidence toute l'importance de la numérisation pour le secteur financier suisse, et il y a fort à parier qu'elle fera office d'accélérateur dans divers domaines.

Six tendances principales ont été identifiées à cet égard.³⁵ Premièrement, la numérisation des processus sans ruptures de médias va encore s'accélérer et s'amplifier au sein des banques. Cette évolution rend nécessaires la généralisation de la signature électronique qualifiée et l'introduction d'une e-ID reconnue par l'Etat (voir chapitre I.4). Deuxièmement, les clients seront de plus en plus demandeurs de produits et de services financiers numériques. Il faut arriver à faire cohabiter de manière optimale suivi personnalisé et suivi numérique des clients. Troisièmement, le trafic des paiements sera encore plus diversifié et multidimensionnel à l'avenir. Des modes de paiement innovants complètent progressivement les moyens de paiement traditionnels. Quatrièmement, les solutions de *smart working* vont encore se développer. Le télétravail a fait ses preuves pendant le *lockdown*. Cinquièmement, la numérisation de l'économie exige des investissements accrus dans une infrastructure numérique de pointe et sécurisée. Sixièmement, afin d'assurer la compétitivité de la place économique suisse, les institutions publiques vont intensifier leurs efforts en vue d'une e-capacité fluide.

35 ASB (2020). Comment la crise liée au coronavirus accélère la numérisation. Document de réflexion de l'ASB.

Complémentarité et bénéfices mutuels entre les banques et un écosystème Fintech dynamique

La Suisse est un centre international leader pour les entreprises Fintech. Un excellent système de formation et de recherche, le goût de l'innovation, un marché de l'emploi relativement libéral, une bonne qualité de vie et, de manière générale, un environnement favorable aux entreprises, tels sont les atouts dont elle dispose. Le Conseil fédéral entend quant à lui créer des conditions-cadres optimales pour l'implantation et le développement des entreprises Fintech et des entreprises spécialisées dans la Technologie des registres distribués (TRD) en Suisse. Le positionnement réussi de la Suisse dans le domaine Fintech se reflète d'ailleurs dans le *Fintech Hub Ranking* de l'IFZ où, comme les années précédentes, Zurich et Genève occupent respectivement le deuxième et le troisième rang. En 2019, 26 nouvelles entreprises Fintech sont venues s'établir en Suisse. Elles étaient donc au total 382 en fin d'année, dont 132 dans le domaine de la TRD.³⁶ En août 2019, pour la première fois, la FINMA a octroyé une autorisation en tant que banque et négociant en valeurs mobilières à deux prestataires de services financiers dans le domaine de la *blockchain*.³⁷

La coopération entre entreprises Fintech et banques constitue une stratégie payante. Les start-up offrent en effet un cadre idéal pour développer et mettre en œuvre sans tarder de nouvelles idées. Quant aux banques, elles disposent des compétences requises dans le domaine de la réglementation ou de la conservation sécurisée des avoirs et des données. Cela leur vaut un taux de confiance élevé qui facilite l'acquisition de clientèle. La collaboration entre entreprises Fintech et banques permet donc d'optimiser les complémentarités de part et d'autre.

36 IFZ (2020). FinTech Study 2020 – An Overview of Swiss FinTech.

37 FINMA (2019). Communication FINMA sur la surveillance: lutte rigoureuse contre le blanchiment d'argent dans le domaine de la *blockchain*. Communiqué de presse du 26 août 2019.

Actifs numériques (*token economy*): limiter la réglementation au nécessaire

L'ouverture de comptes Entreprises lorsque les entreprises concernées sont liées à la TRD présente des difficultés pour les banques suisses, dans la mesure où certaines applications propres à la TRD comportent des risques de blanchiment d'argent et de fraude. En outre, les banques doivent respecter à tout moment les obligations de diligence en vigueur en Suisse. L'ASB a donc mis à jour la terminologie et le contenu de son Guide pratique pour l'ouverture de comptes d'entreprises pour des sociétés *blockchain*, publié en 2018. Ce document vise à aider les banques membres dans leurs relations avec ces entreprises ainsi qu'à faciliter la gestion des risques dans ce cadre. Le DFF et la FINMA en saluent la publication, qui est le fruit d'un travail mené avec le soutien de la Crypto Valley Association (CVA).³⁸

En novembre 2019, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la poursuite de l'amélioration du cadre juridique régissant la *blockchain* et la TRD. Conformément aux recommandations formulées dans le rapport du groupe de travail Blockchain/ICO, il se contente de réglementer là où c'est nécessaire et renonce à élaborer une loi spécifique sur la TRD. Il entend avant tout augmenter la sécurité juridique lors du transfert d'actifs fondés sur la TRD et créer, dans le droit des infrastructures des marchés financiers, une nouvelle catégorie d'autorisation pour les entités dites «systèmes de négociation fondés sur la TRD». L'ASB se félicite que le Conseil fédéral ait pris note de la nécessité, soulignée lors de la consultation, de préciser certains termes et d'axer davantage les mesures prévues sur la législation existante.

En mettant en place une infrastructure à vocation internationale pour la négociation, le règlement et la conservation d'actifs numériques, SIX, l'exploitant de la Bourse suisse, montre combien le cadre juridique suisse se prête à l'utilisation des nouvelles technologies.

³⁸ FINMA. <https://finma.ch/fr/autorisation/fintech/>

BigTech: leurs ambitions en matière de services financiers recèlent des avantages et des risques

Les grandes entreprises technologiques comme Alibaba, Amazon, Apple, Facebook et Google ont connu une croissance fulgurante ces dernières années et s'imposent de plus en plus sur le marché des services financiers. Les applications de paiement, la gestion financière et la gestion de fortune, les assurances et l'octroi de crédit sont dans leur ligne de mire. La *Libra Association*, une émanation de Facebook, s'est installée à Genève, ce qui montre combien les conditions-cadres sont attrayantes en Suisse. Elle a demandé une autorisation de la FINMA et projette de lancer pour les clients finaux des *retail token* adossés à des monnaies (euro-libra, dollar-libra, etc.).

Du point de vue de la place financière et des clients, l'arrivée des BigTech sur le marché financier comporte à la fois des avantages et des risques. Fortes d'une large base de clientèle et d'une offre en général aisément modulable, elles sont susceptibles d'atteindre y compris les clients sans accès aux services bancaires. Les données dont elles disposent leur permettent d'évaluer plus facilement les risques inhérents aux emprunteurs potentiels. Mais dans certains domaines, en particulier celui du trafic des paiements, le risque est qu'elles deviennent d'importance systémique.³⁹ En termes de réglementation, il est donc essentiel de ne plus assimiler la stabilité financière à la stabilité du seul secteur bancaire.⁴⁰ Les produits des BigTech, qui ressemblent à des services financiers mais ne sont pas classifiés en tant que tels, devraient être réglementés de manière équivalente.

Open banking: les solutions fondées sur l'économie de marché génèrent la plus forte valeur ajoutée

Les clients se procurent de moins en moins leurs produits financiers auprès d'un prestataire unique: ils préfèrent combiner les offres qu'ils jugent optimales pour eux. Outre qu'ils privilégient les produits financiers simples et personnalisés, la sécurité, la confiance et la protection des données sont à leurs yeux des critères déterminants. A cet égard, le contexte est idéal en Suisse et les conditions-cadres remarquables. L'ouverture des interfaces, assortie d'une coopération constructive entre les banques et les entreprises Fintech, recèle un potentiel considérable. L'aspect décisif est que

39 Banque des règlements internationaux (BRI) (2019). BIS Annual Economic Report, III. Big tech in finance: opportunities and risks.

40 ASB (2019). Stabilité du marché financier: les banques sont-elles les seules à avoir une importance systémique? Document de discussion de l'ASB.

cela permet de générer ensemble une valeur ajoutée pour les clients, et ce sur la base de solutions faisant appel aux mécanismes de marché. Réglementer et imposer l'ouverture des interfaces ne favorise pas une coopération durable et constitue la mauvaise approche à cet égard.

L'ASB a publié un état des lieux de l'open banking en Suisse, élaboré en partenariat avec un groupe de travail composé de représentants des banques.⁴¹ Trois éléments propices à un développement durablement porteur de l'open banking y sont identifiés. Premièrement, chaque établissement doit élaborer un positionnement stratégique clair en ce qui concerne son offre présente et future. Cela crée une base solide pour choisir ensuite concrètement des partenaires et des prestations. Deuxièmement, il apparaît que les exigences légales et réglementaires dépendent de la nature de la coopération. Il convient de distinguer en particulier entre externalisation et open banking. S'agissant de l'open banking, dès lors que la banque coopère étroitement avec un prestataire tiers, le client partira du principe qu'elle l'a testé et qu'elle endosse une part de responsabilité au titre des prestations qu'il fournit. Troisièmement, les échanges de données entre les banques et des prestataires tiers dignes de confiance rendent nécessaires une standardisation des interfaces ainsi que des dispositifs technologiques de sécurisation garantissant la confidentialité des données. En Suisse, diverses initiatives prometteuses font progresser la standardisation et montrent qu'une solution fondée sur les mécanismes de marché est possible. Par exemple, l'initiative Common API de *Swiss Fintech Innovations* (SFTI) vise à standardiser les interfaces de programmation (*application programming interfaces*, API) dans le secteur des banques et des assurances. Le gestionnaire d'infrastructure SIX franchit un pas de plus en développant b.Link, une plateforme opérationnelle qui met directement en relation les banques et les entreprises Fintech. Quant à l'initiative *openbankingproject.ch*, elle met à disposition une plateforme de connaissances ainsi qu'un environnement de test pour les applications API.

41 ASB (2020). Open banking. Etat des lieux pour la place financière suisse.

Cloud banking: le guide de l'ASB montre la voie de la sécurité

Pour pouvoir tirer parti des nouvelles technologies et proposer rapidement des produits innovants à leurs clients, les banques ont besoin de recourir aux prestations de cloud computing. Ces dernières facilitent aussi le respect des prescriptions réglementaires: par exemple, l'intelligence artificielle permet d'identifier plus efficacement les cas de blanchiment d'argent et de mieux y remédier. Dans les environnements cloud, les mesures de défense contre la cybercriminalité sont moins lourdes à mettre en œuvre, tout en assurant une plus grande sécurité. Sans compter qu'avec la crise liée au coronavirus, les solutions cloud ont passé avec succès le test de résistance à un afflux massif d'utilisateurs. Pourtant, par le passé, la migration des données vers le cloud n'a pas manqué de susciter bien des questions au sein des banques. Dès le mois de mars 2019, en partenariat avec des établissements membres, des sociétés d'audit et des prestataires de cloud computing, l'ASB a donc publié un guide qui constitue un outil de référence et formule des recommandations concrètes pour sécuriser le cloud banking.⁴²

Lorsqu'il s'agit de recourir aux prestations de cloud computing, le point sensible est la dépendance envers des prestataires étrangers. Le Conseil fédéral a bien compris qu'une infrastructure numérique performante et sûre était indispensable pour assurer la capacité d'innovation et la compétitivité de la Suisse. Aussi a-t-il décidé en avril 2020 de faire examiner en détail la nécessité, la conception, l'utilité et la faisabilité d'un «swiss cloud». En particulier, il s'agit d'étudier si la Suisse, en se dotant de sa propre infrastructure de données en nuage, pourrait minimiser sa dépendance aux fournisseurs étrangers et assurer sa souveraineté en matière de données.

Le cryptofranc de la BNS doit rester réservé aux acteurs des marchés financiers

Le Conseil fédéral a examiné dans un rapport les avantages, les risques et les possibilités liés à la création et à l'émission d'un cryptofranc ou e-franc.⁴³ Il ressort de cette analyse qu'une monnaie électronique de banque centrale destinée au grand public ne peut répondre que très partiellement aux fortes attentes nourries à cet égard et n'apporterait à l'heure actuelle aucun avantage supplémentaire en Suisse.

42 ASB (2019). Guide «Cloud» – Recommandations pour sécuriser le cloud banking.

43 Conseil fédéral (2019). Monnaie électronique de banque centrale. Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 18.3159, Wermuth, du 14 mars 2018.

La BNS partage cet avis, considérant que les risques nouveaux pesant sur la politique monétaire et sur la stabilité financière l'emporteraient sur les avantages. En particulier, l'introduction d'une telle monnaie accroîtrait selon elle le risque de *bank run* en cas de crise, car la panique pourrait se déclencher presque instantanément.⁴⁴ En outre, les banques seraient de plus en plus contraintes de se tourner vers des sources de financement alternatives, lesquelles sont plus volatiles que les dépôts bancaires. Le refinancement des banques aurait tendance à devenir plus onéreux, plus risqué et plus instable, ce qui aurait des répercussions en termes de stabilité financière. Enfin, le cryptofranc pourrait servir de nouveau *safe haven* et renforcer encore la pression haussière sur le franc suisse en périodes de crise. En revanche, le rapport du Conseil fédéral juge plus prometteuse la stratégie consistant à développer une monnaie électronique de banque centrale réservée aux acteurs des marchés financiers. Les changements en résultant seraient moins profonds et l'émission d'une telle monnaie pourrait éventuellement contribuer à accroître l'efficacité du négoce, du règlement et de la gestion de titres.

La Banque des règlements internationaux (BRI), en étroite coopération avec la BNS, a créé en juillet 2019 un hub d'innovation visant à favoriser la collaboration des banques centrales dans le domaine des technologies financières innovantes. Dans une première étape, des centres de ce hub se sont ouverts en Suisse, à Hong Kong et à Singapour. Le centre suisse travaille en particulier sur l'intégration de la monnaie électronique de banque centrale dans une infrastructure TRD. A cet effet, dans le cadre d'un essai pilote, la BNS et la Bourse suisse SIX testent la connexion du système de clearing à une nouvelle plateforme *blockchain*.

44 BNS (2019). Thomas Jordan: Monnaie et jetons numériques. Exposé à l'Université de Bâle, 5 septembre 2019.

I.4 Réglementation

La réglementation concernant les banques et les marchés financiers est un facteur majeur d'attractivité et de compétitivité pour la place financière suisse. En outre, l'autorégulation en matière financière est une tradition établie de longue date dans notre pays. Ses avantages sont la proximité avec la pratique et la flexibilité.

La nouvelle législation financière est entrée en vigueur, y compris les ordonnances

La Loi sur les services financiers (LSFin), la Loi sur les établissements financiers (LEFin) ainsi que les ordonnances d'exécution y relatives (OSFin et OEFin) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020, de même que l'Ordonnance sur les organismes de surveillance (OOS). En matière de protection des investisseurs, la Suisse se trouve ainsi dotée d'un dispositif global équilibré et moderne. La LEFin comble les lacunes qui subsistaient en matière de surveillance des gérants de fortune. La LSFin règle en un seul texte l'ensemble des relations entre prestataires de services financiers et clients. Quant à l'OOS, elle précise les conditions d'autorisation ainsi que les activités des nouveaux organismes de surveillance. Les prestataires de services financiers disposent le plus souvent d'une période transitoire de deux ans pour mettre en œuvre les nouvelles prescriptions et respecter les obligations qu'elles imposent. L'ASB adaptera en conséquence les autorégulations concernées.

Révision partielle de la loi sur les banques: oui aux nouvelles exigences si elles sont neutres en termes de coûts

La consultation relative à une révision partielle de la loi sur les banques a pris fin en juin 2019. Cette révision porte principalement sur la garantie des dépôts, l'assainissement des banques et la ségrégation des titres intermédiés par les dépositaires, qui devront séparer leurs titres propres de ceux des clients. S'agissant de la garantie des dépôts, les mesures phares sont le raccourcissement du délai de versement, l'instauration d'un nouveau système de financement (dépôt de titres ou d'espèces auprès d'un dépositaire et/ou prêt en espèces à esisuisse à hauteur de 50 % des obligations de contribution) et le relèvement du plafond de la garantie des dépôts à 1,6 % des dépôts garantis (avec un plancher fixé à CHF 6 milliards). S'agissant de l'assainissement des banques, la révision consiste d'une part à inscrire dans la loi certaines dispositions qui figurent aujourd'hui dans l'ordonnance de la FINMA sur l'insolvabilité

bancaire, notamment celles concernant les droits des propriétaires et des créanciers d'une banque. D'autre part, le projet prévoit des règles visant à renforcer la stabilité du système des lettres de gage.

Afin de contribuer à accroître encore la sécurité et la stabilité de la place financière suisse, le secteur bancaire est disposé à supporter des surcoûts au titre de la mise en œuvre et du fonctionnement du nouveau système de financement. L'ASB considère toutefois qu'en contrepartie, il faudra veiller, au niveau de l'ordonnance, à ce que la révision soit neutre en termes de coûts pour les banques et ne pèse ni sur leurs fonds propres, ni sur leurs liquidités. De même, s'il est effectivement souhaitable d'ancrer dans la loi les dispositions sur l'insolvabilité bancaire, il conviendra de s'assurer que les règles ne sont pas taillées sur mesure pour les seules sociétés anonymes et que la FINMA conserve une marge de manœuvre suffisante pour trouver des solutions pratiques.

Le Conseil fédéral a adopté le message fin juin 2020.⁴⁵ Le Parlement devrait procéder à un premier examen de ce texte au second semestre 2020.

Une nouvelle ordonnance délimite les compétences en matière de surveillance des marchés financiers

La nouvelle ordonnance relative à la loi sur la surveillance des marchés financiers (LFINMA) est entrée en vigueur le 1^{er} février 2020. Elle précise les compétences de la FINMA à l'échelle internationale et en matière de réglementation. En outre, elle détermine la prise en compte d'aspects tels que la proportionnalité, la différenciation et les standards internationaux relatifs à l'activité de réglementation. Elle fixe également les grandes lignes de la collaboration et de l'échange mutuel d'informations entre la FINMA et le DFF. La FINMA conserve les mêmes instruments de réglementation – ordonnances et circulaires – ainsi que son indépendance dans son activité de surveillance.

45 Conseil fédéral (2019). Message concernant la révision partielle de la loi sur les banques (LB) <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-79517.html>

La modification de l'ordonnance sur les fonds propres tient compte de l'autorégulation des banques

Le Conseil fédéral a adopté en novembre 2019 une modification de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Outre divers allègements réglementaires, cette modification simplifie les exigences en matière de calcul des fonds propres nécessaires pour les petites banques et maisons de titres particulièrement liquides et bien capitalisées. Elle tient ainsi compte de la lourde charge que la réglementation, de plus en plus complexe, fait peser en particulier sur les petits établissements, et assure une meilleure adéquation entre la réglementation bancaire et la taille des établissements concernés (régime des petites banques, principe de proportionnalité).

Les maisons mères des banques d'importance systémique se voient désormais imposer des exigences accrues en matière de fonds propres. Sont concernées les banques des catégories 1 et 2: UBS, Credit Suisse, Postfinance, les banques Raiffeisen et la Banque cantonale de Zurich.

En revanche, le Conseil fédéral a renoncé à accroître les exigences de fonds propres imposées aux banques pour le financement d'objets résidentiels de rendement. Il a en effet jugé efficace et suffisante l'autorégulation révisée proposée par l'ASB.⁴⁶ Celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Elle prévoit que pour les immeubles de rendement, la part minimale de fonds propres apportée par le client s'élève à 25 % (contre 10 % précédemment). En outre, la dette hypothécaire doit être ramenée aux deux tiers de la valeur de nantissement de l'immeuble en l'espace de dix ans maximum (contre quinze ans précédemment). Ces deux mesures contribuent efficacement à stabiliser davantage le marché immobilier et hypothécaire.

⁴⁶ ASB (2019). Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires.

Le calendrier relatif à l'instauration du *net stable funding ratio* a été défini

Le Conseil fédéral a arrêté en novembre 2019 le calendrier relatif à l'instauration d'un nouveau ratio de financement, le *net stable funding ratio* (NSFR). En complément du ratio de liquidité à court terme (*liquidity coverage ratio*, LCR), qui sert à améliorer la résilience des banques en cas de crise de liquidités à court terme, le NSFR vise un financement stable à long terme. La modification correspondante de l'ordonnance sur les liquidités doit être adoptée courant 2020 et entrer en vigueur en milieu d'année 2021.

Le projet d'e-ID soumis à la votation populaire

Le Parlement a adopté en septembre 2019 la loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE). Cette loi a pour but de créer un système d'identification électronique (e-ID) des personnes physiques grâce auquel l'identité de ces personnes peut être prouvée par des moyens électroniques. L'e-ID permet d'exécuter les ordres de paiement plus rapidement et plus simplement, de favoriser le développement du commerce en ligne et de créer diverses applications de cyberadministration. Pendant le *lockdown* dû à la pandémie de COVID-19, les processus d'identification électronique ont montré plus que jamais leur utilité (voir chapitre I.3). La vérification et la confirmation officielles de l'existence d'une personne ainsi que des éléments de son identité restent réservées à l'Etat, qui veille aussi à empêcher tout usage abusif des données. En revanche, le développement et l'établissement des e-ID sont confiés à des prestataires privés. L'implication du secteur privé rend l'e-ID utilisable dans le cadre de multiples applications et favorise ainsi sa diffusion rapide. C'est un aspect dont dépendra largement le succès d'un système d'e-ID reconnu par l'Etat en Suisse. Un référendum a été lancé contre ce projet. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la date du scrutin n'est pas encore connue.

La CDB et l'OBA-FINMA révisées sont entrées en vigueur

La nouvelle Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 20) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020, en même temps que l'ordonnance révisée de la FINMA sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA). La vérification de l'identité du cocontractant est requise dorénavant à partir de CHF 15 000 (contre CHF 25 000 précédemment). La Circ.-FINMA 2016/7 Identification par vidéo et en ligne est formellement intégrée dans la CDB, et les dispositions relatives à la procédure

sommaire devant la Commission de surveillance ont été mises à jour. En outre, les règles régissant les ouvertures de compte en l'absence d'une documentation complète ont été renforcées. Désormais, faute d'être en possession des données et documents manquants au bout de trente jours, la banque bloque le compte pour toutes les entrées et sorties de fonds et de valeurs.

Le Conseil fédéral a adopté en juin 2019 le message concernant la modification de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). Le projet tient compte des principales recommandations émises par le Groupe d'action financière (GAFI) dans son rapport d'évaluation mutuelle concernant la Suisse. Les intermédiaires financiers devront identifier l'ayant droit économique, vérifier les indications qu'ils reçoivent et respecter une obligation de communiquer avec la diligence requise. Cette mesure ne s'appliquera toutefois qu'aux prestations en lien avec des sociétés de domicile ou des trusts. Par ailleurs, les sociétés de domicile et les trusts auront l'obligation de vérifier périodiquement si les pièces justificatives nécessaires sont encore d'actualité et, le cas échéant, de les mettre à jour. Le Conseil national a décidé en première lecture de ne pas entrer en matière sur le projet du Conseil fédéral. Sur ce, la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a chargé l'administration de lui soumettre des options tenant compte des critiques principales du Conseil national.

Renforcer l'attractivité de la Suisse pour les fondations: modification du droit en bonne voie

En novembre 2019, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur la loi fédérale relative au renforcement de l'attractivité de la Suisse pour les fondations. Ce projet vise principalement à clarifier les modalités de dépôt d'une plainte auprès de l'autorité fédérale de surveillance des fondations, à simplifier les modifications de l'acte de fondation, à limiter la responsabilité des membres bénévoles d'organes de fondation, ainsi qu'à instituer un régime de faveur pour les libéralités consenties par des héritiers au débit d'une succession et à permettre de reporter un don sur des périodes fiscales ultérieures.

Si le droit des fondations en vigueur offre déjà un environnement favorable, le projet de loi a pour but de renforcer encore davantage l'attractivité de la Suisse pour les fondations. Il bénéficie du soutien de l'ASB. Cette dernière considère en

effet qu'il répond à des besoins pratiques et traite des aspects décisifs pour mieux positionner le secteur suisse des fondations sur la scène internationale. Toutefois, l'ASB souligne qu'il y a lieu de coordonner ce projet avec celui consistant à introduire un trust suisse et à renforcer les fondations de famille en Suisse.

Le Parlement divisé quant à l'adaptation de la législation sur la protection des données

En raison des évolutions technologiques, la législation actuelle sur la protection des données, qui date de 1992, est obsolète. Aussi le Conseil fédéral a-t-il décidé de procéder en deux étapes à une révision complète de la loi sur la protection des données. Le premier volet, entré en vigueur le 1^{er} mars 2019, fait en sorte que la Suisse conserve sa capacité d'action en matière de poursuite pénale, d'exécution de sanctions pénales et de sécurité publique dans l'espace Schengen et qu'elle continue de recevoir les données utiles de la part des autorités européennes de poursuite pénale.

Le deuxième volet vise à rapprocher la LPD du Règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD). Il s'agit en particulier d'adapter la protection des données à l'ère numérique et de renforcer le droit de chacun de disposer de ses propres données. Ce rapprochement entre la législation suisse et le droit européen a également pour but de s'assurer que les transmissions transfrontalières de données entre la Suisse et les Etats membres de l'UE resteront possibles sans obstacles supplémentaires. Le projet de loi est en cours d'examen au Parlement, où des divergences se font jour notamment quant au traitement automatisé des données personnelles.

Selon l'ASB, il importe en particulier que la Suisse renonce à tout «swiss finish» et que la révision se borne aux adaptations nécessaires pour ne pas compromettre la décision d'adéquation existante de la Commission européenne.

Débat en vue sur la levée de l'interdiction pour PostFinance d'octroyer des crédits

En juin 2020, le Conseil fédéral a ouvert la consultation relative à une révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP). Le projet prévoit que PostFinance puisse dorénavant octroyer des crédits et des hypothèques. Le volume autorisé serait toutefois limité au volume des dépôts de la clientèle que PostFinance se voit confier dans le cadre de son mandat de service universel en matière de services de paiement. Le Conseil fédéral espère que cette mesure permettra à PostFinance d'améliorer sa capacité de rendement, laquelle a fortement diminué en raison de la persistance du contexte de taux bas. Est également proposée une privatisation partielle de PostFinance, la Poste Suisse SA – et donc indirectement la Confédération – restant l'actionnaire majoritaire. Enfin, PostFinance devra satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires prioritairement par ses propres moyens. Une garantie de capitalisation de la Confédération n'est prévue qu'à titre subsidiaire.

Selon l'ASB, ouvrir le marché du crédit à un nouvel acteur public au niveau fédéral n'est pas nécessaire. Si PostFinance entre sur ce marché, il faut qu'en contrepartie la Confédération renonce à sa participation majoritaire et fixe comme objectif une privatisation totale.

I.5 Fiscalité et mise en conformité (compliance)

Une fiscalité attrayante et des règles efficaces en matière de compliance sont des atouts essentiels pour le secteur financier suisse. Entrent principalement dans ce cadre, outre l'imposition de l'activité des banques elles-mêmes, les règles régissant la conformité fiscale de leurs clients.

La Suisse développe son réseau d'Etats partenaires en matière d'EAR

Après avoir échangé des données fiscales avec 75 Etats partenaires en septembre 2019, la Suisse poursuit le développement de son réseau d'Etats partenaires en matière d'Echange automatique de renseignements (EAR). Elle a conclu des accords sur l'EAR avec ses principaux partenaires commerciaux ainsi qu'avec les places financières internationales les plus importantes.

Afin que les conditions de concurrence soient équitables à l'échelon international, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial) effectue un suivi des mises en œuvre nationales de la norme de l'EAR. Des examens complets par les pairs sont en cours depuis 2020 mais, au préalable, les éléments essentiels avaient fait l'objet d'examens préliminaires progressifs permettant d'assurer d'emblée le respect de la norme de l'EAR. Dans le cadre de ce premier cycle d'examens, le Forum mondial avait formulé diverses recommandations à l'intention de la Suisse. La révision de la loi sur l'EAR et celle de l'ordonnance sur l'EAR ont été adoptées par le Parlement lors de sa session d'été et entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Votation populaire favorable pour le projet AVS-fiscalité

Le projet AVS-fiscalité a été accepté par le peuple et les cantons en mai 2019 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Désormais, toutes les entreprises sont donc soumises à des règles d'imposition identiques et internationalement acceptées. Il en résulte un accroissement de la charge fiscale pour les sociétés dites précédemment à statut fiscal spécial, mais une diminution pour les entreprises qui étaient imposées normalement jusqu'ici. En compensation, de nombreux cantons prévoient d'abaisser les impôts sur le bénéfice voire l'ont déjà fait. Ce projet a amélioré la sécurité juridique pour les entreprises concernées et renforce l'attractivité de la place économique suisse. Ce ne peut être que bénéfique pour les banques suisses.

Supprimer les droits de timbre n'a de sens que dans le cadre d'un projet de loi unique

En janvier 2020, la Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national a ouvert une procédure de consultation portant sur l'initiative parlementaire 09.503 «Supprimer les droits de timbre par étapes et créer des emplois». Cette initiative a pour but de supprimer le droit de timbre d'émission, le droit de timbre de négociation et le droit de timbre sur les primes d'assurance afin de renforcer la compétitivité de la place financière suisse par rapport à d'autres places financières qui ne connaissent pas ces taxes. L'ASB demande dans sa réponse à la consultation que la suppression des droits de timbre intervienne dans le cadre d'un projet de loi unique et non, comme proposé par la CER, de projets de loi séparés.⁴⁷ Si, pour

47 ASB (2020). Prise de position sur l'initiative parlementaire «Supprimer les droits de timbre par étapes et créer des emplois».

des raisons de politique financière, il s'avérait nécessaire de procéder par étapes, il convient de supprimer d'abord le droit de timbre de négociation sur les titres étrangers, dans la mesure où celui-ci est particulièrement dissuasif pour la clientèle internationale de la place financière suisse. Il faut en outre lier politiquement la suppression des droits de timbre à la future réforme de l'impôt anticipé.

Proposition de réforme de l'impôt anticipé: une solution viable est sur la table

Afin de dynamiser le marché obligataire suisse, qui est très insuffisamment développé, une réforme de l'impôt anticipé sur les intérêts s'impose de toute urgence. Le Conseil fédéral a donc ouvert la procédure de consultation sur la réforme de l'impôt anticipé en avril 2020. Toutefois, pour des raisons de politique financière principalement, il propose non pas une réforme de l'impôt anticipé dans son ensemble, mais plutôt une réforme visant à dynamiser le marché des capitaux de tiers. L'élément clé du projet est l'exonération de l'impôt anticipé sur les produits d'intérêts suisses pour les personnes morales suisses et les investisseurs étrangers. S'agissant des produits d'intérêts, il est prévu de changer de système et de passer au principe de l'agent payeur. Dès lors, l'impôt anticipé ne serait plus payé par le débiteur, mais par l'agent payeur des investisseurs. Il ne serait dû que si l'agent payeur a son siège en Suisse, et son prélèvement ne concernerait que les personnes physiques suisses.

Le projet élaboré par le Conseil fédéral entraînerait des coûts disproportionnés et, en particulier pour les titres étrangers porteurs d'intérêts, il n'est pas toujours applicable par manque d'informations. Il est donc impératif de distinguer entre titres suisses et titres étrangers. L'ASB, sur la base des propositions du Conseil fédéral, a développé un concept d'impôt à l'agent payeur sur les intérêts provenant de placements émis en Suisse.⁴⁸ Afin de réduire la charge administrative, pour les petites et moyennes banques surtout, ce concept prévoit que les aspects techniques du décompte de l'impôt pourraient être délégués à un tiers en Suisse. En revanche, l'ASB préconise de renoncer à l'impôt à l'agent payeur sur les intérêts de source étrangère. Les coûts de mise en œuvre sont sans commune mesure avec les recettes fiscales attendues par le Conseil fédéral. En outre, la réforme de l'impôt anticipé devrait aller de pair avec la suppression progressive des droits de timbre en Suisse.

48 ASB (2020). Réforme de l'impôt anticipé: pour une solution ingénieuse et simple.

L'OCDE cherche toujours à réformer l'imposition des multinationales

Pour exercer des activités dans un pays, il n'est plus toujours nécessaire aujourd'hui d'y avoir un établissement, c'est-à-dire une présence physique qui justifie l'obligation fiscale. Pour certains modèles d'affaires, une présence numérique suffit. Or celle-ci est difficile voire impossible à appréhender dans le cadre des règles en vigueur et ne peut donc pas être intégralement imposée. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) remet dès lors en question le dispositif actuel régissant l'imposition des multinationales car, selon elle, il n'est plus adapté à l'économie moderne où le numérique ne cesse de gagner du terrain.

A l'automne 2019, l'OCDE a présenté un concept de renouvellement des règles régissant l'imposition des bénéficiaires. Celui-ci repose sur deux piliers. Le premier pilier prévoit qu'une partie importante des bénéficiaires des multinationales soit imposée dorénavant là où les utilisateurs ont leur résidence, indépendamment de toute présence physique de l'entreprise. Le deuxième pilier consiste en des mesures restant à définir, dont le but serait d'instaurer un niveau minimum d'imposition. Contrairement à ce qui était envisagé dans le projet initial, les nouvelles règles ne s'appliqueraient pas seulement aux grandes entreprises numériques internationales, mais à toutes les entreprises qui dépassent un certain montant de chiffre d'affaires et réalisent des bénéfices particulièrement élevés. L'OCDE maintient son objectif de présenter un rapport final d'ici la fin de l'année 2020, mais cela apparaît d'autant plus ambitieux que la pandémie de COVID-19 est passée par là et que les Etats-Unis menacent de mettre leur veto au premier pilier.

L'introduction d'une taxe numérique au niveau de l'UE ayant échoué en mars 2019, certains Etats membres ont instauré une taxe numérique de leur propre initiative. Si aucun consensus ne se fait jour au sein de l'OCDE, il est probable que d'autres pays leur emboîteront le pas et que les négociations reprendront au niveau de l'UE.

En cas d'introduction de nouvelles règles régissant les droits d'imposition des bénéficiaires des entreprises au niveau de l'OCDE, la Suisse serait fortement touchée. D'une part, de nombreux groupes internationaux y ont leur siège social, et les PME à vocation internationale y sont légion; d'autre part, la Suisse est un marché relativement restreint. Le fisc suisse doit donc s'attendre à subir des pertes douloureuses si le projet de l'OCDE aboutit.

Dans le cadre du débat au sein de l'OCDE, la Suisse plaide pour que les bénéfices continuent d'être répartis essentiellement selon le lieu où ils sont générés et pour que la part attribuée aux Etats de commercialisation reste modérée. Fixer un niveau minimum d'imposition obligatoire restreint la souveraineté et entrave la concurrence en matière fiscale.

L'initiative populaire sur l'introduction d'un micro-impôt est lancée

Une initiative populaire propose d'introduire un micro-impôt sur les paiements électroniques et de supprimer en parallèle la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt fédéral direct et les droits de timbre. Chaque transaction électronique donnerait lieu au prélèvement d'un micro-impôt de 0,5 % maximum. La collecte de signatures est en cours depuis mars 2020.

Graphique 3

Événements marquants pour la place financière suisse

Date	Domaine	Événement
Janv. 19	Réglementation	Les banques suisses d'importance systémique doivent elles aussi détenir du capital <i>gone concern</i> pour le cas où elles seraient confrontées à un assainissement ou à une liquidation.
Janv. 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	Les entreprises Fintech peuvent accepter des dépôts du public jusqu'à concurrence de CHF 100 millions, à condition que ces dépôts ne soient ni investis, ni rémunérés.
Fév. 19	Fiscalité et mise en conformité	L'OCDE, dans un document de consultation, présente diverses propositions visant à introduire une taxe numérique.
Mars 19	Réglementation	Le Conseil fédéral ouvre la consultation relative à une révision partielle de la loi sur les banques.
Mars 19	Fiscalité et mise en conformité	L'UE renonce à introduire une taxe numérique.
Mars 19	Evolution du secteur bancaire	On annonce que Jörg Gasser va quitter ses fonctions de Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales pour devenir CEO de l'ASB en mai 2019. Daniela Stoffel devient la nouvelle Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales.
Mars 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	L'ASB publie un guide légal et réglementaire pour les banques et les négociants en valeurs mobilières qui recourent à des prestations de cloud computing.
Mars 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	La BNS annonce que dorénavant, les entreprises titulaires d'une licence Fintech auront directement accès à un compte de virement.
Avr. 19	Réglementation	Le Conseil fédéral ouvre la consultation relative à la révision de l'ordonnance sur les fonds propres.
Avr. 19	Environnement politique et économique	L'UE prolonge le délai du Brexit jusqu'au 31 octobre 2019. La Grande-Bretagne est tenue de participer aux élections européennes.
Avr. 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	La BNS et la FINMA rejoignent le «Network for Greening the Financial System».
Mai 19	Réglementation	Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur la nouvelle ordonnance relative à la loi sur la surveillance des marchés financiers.
Mai 19	Fiscalité et mise en conformité	Le peuple suisse accepte le projet RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS). L'entrée en vigueur est fixée au 1 ^{er} janvier 2020.
Mai 19	Environnement politique et économique	Une enquête de gfs.bern montre que les banques suisses sont perçues positivement par la majorité des personnes interrogées, qui les jugent fiables et sûres.
Mai 19	Fiscalité et mise en conformité	Le Conseil fédéral adopte le message concernant l'introduction de l'EAR avec 19 Etats partenaires supplémentaires et approuve le premier rapport de contrôle.
Juin 19	Environnement politique et économique	Le Conseil fédéral fait savoir qu'il ne signera l'accord institutionnel avec l'UE qu'après clarification des points en suspens.
Juin 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	Florian Schütz est nommé délégué de la Confédération à la cybersécurité. Il dirigera le Centre de compétences pour la cybersécurité.

Juin 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	Un consortium autour de Facebook annonce le lancement de la cryptomonnaie libra.
Juin 19	Environnement politique et économique	L'ASB organise la première édition du forum politique SwissBanking. L'objectif est d'intensifier le dialogue entre le secteur bancaire et les milieux politiques.
Juin 19	Fiscalité et mise en conformité	Le Conseil fédéral décide de relancer la réforme de l'impôt anticipé après en avoir fixé les objectifs et les lignes directrices.
Juin 19	Environnement politique et économique	La BNS annonce que le taux directeur dont elle vient de se doter remplacera la marge de fluctuation du LIBOR comme instrument de politique monétaire.
Juin 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	La BRI, en étroite coopération avec la BNS, crée un hub d'innovation visant à favoriser la collaboration des banques centrales dans le domaine des technologies financières innovantes.
Juil. 19	Fiscalité et mise en conformité	Le Sénat américain approuve le protocole modifiant la convention de double imposition entre la Suisse et les Etats-Unis (2009). La distinction entre soustraction fiscale et fraude fiscale disparaît, et les demandes d'assistance administrative selon le FATCA deviennent possibles.
Juil. 19	Environnement politique et économique	La Commission européenne ne prolonge pas la reconnaissance de l'équivalence boursière suisse. Le Conseil fédéral active dès lors, à effet du 1 ^{er} juillet 2019, la mesure éventuelle visant à protéger l'infrastructure boursière suisse.
Juil. 19	Fiscalité et mise en conformité	Le Tribunal fédéral autorise la livraison de données de clients UBS à la France.
Juil. 19	Environnement politique et économique	La Fed abaisse son taux directeur de 2,5 % à 2,25 %.
Août 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	L'ASB publie une version révisée de son Guide pratique pour l'ouverture de comptes d'entreprises pour des sociétés <i>blockchain</i> .
Août 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	Pour la première fois, la FINMA octroie une licence bancaire à deux prestataires de services financiers dans le domaine de la <i>blockchain</i> .
Août 19	Réglementation	La FINMA accepte l'autorégulation révisée sur le financement hypothécaire d'immeubles de rendement telle que proposée par les banques.
Sept. 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	Employeurs Banques, l'Association suisse des employés de banque et la Société des employés de commerce lancent la campagne «skillaware» – en forme pour relever les défis du secteur bancaire.
Sept. 19	Environnement politique et économique	La Fed abaisse son taux directeur de 2,25 % à 2 %.
Sept. 19	Environnement politique et économique	La BNS annonce que début novembre 2019, elle portera le facteur d'exonération à 25 et modifiera le mode de calcul des dépôts des banques d'affaires non soumis au taux d'intérêt négatif.
Sept. 19	Réglementation	Le Parlement adopte la LSIE.
Oct. 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	Le conseiller fédéral Ueli Maurer représente la Suisse au sein de la «Coalition of Finance Ministers for Climate Action».
Oct. 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	La Banque Vontobel est le premier émetteur à proposer un produit structuré sous forme d' <i>asset token</i> .

Oct. 19	Fiscalité et mise en conformité	L'UE supprime la Suisse de sa «liste grise» des paradis fiscaux.
Oct. 19	Environnement politique et économique	La Fed abaisse son taux directeur de 2 % à 1,75 %.
Oct. 19	Environnement politique et économique	L'ASB publie une étude sur l'efficacité et les conséquences d'une politique de taux d'intérêt négatifs.
Nov. 19	Fiscalité et mise en conformité	La loi fédérale sur la mise en œuvre des recommandations du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales entre en vigueur.
Nov. 19	Mutation structurelle et secteurs de croissance	SIX crée sa propre agence de notation, qui évalue les titres de créance à l'aide de l'intelligence artificielle.
Déc. 19	Fiscalité et mise en conformité	La Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires (<i>base erosion and profit shifting</i> , BEPS) entre en vigueur.
Déc. 19	Réglementation	La FINMA publie son premier monitoring des risques.
Janv. 20	Réglementation	Le régime des petites banques entre en vigueur.
Janv. 20	Fiscalité et mise en conformité	La RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS) entre en vigueur.
Janv. 20	Réglementation	La LSFIn, la LEFin, l'OSFin, l'OEFIn et l'OOS entrent en vigueur.
Janv. 20	Réglementation	L'ordonnance révisée sur les fonds propres entre en vigueur.
Janv. 20	Mutation structurelle et secteurs de croissance	Le comité consultatif «Avenir de la place financière», dans sa dernière année d'activité, soumet au Conseil fédéral une feuille de route stratégique pour la politique en matière de marchés financiers.
Janv. 20	Environnement politique et économique	Le Royaume-Uni quitte l'Union européenne.
Janv. 20	Fiscalité et mise en conformité	La CER-CN met en consultation deux avant-projets proposant la suppression progressive des droits de timbre.
Fév. 20	Réglementation	La nouvelle ordonnance relative à la LFINMA entre en vigueur.
Fév. 20	Environnement politique et économique	Le Conseil fédéral adopte le message sur la réforme des Nouveaux accords d'emprunt du Fonds monétaire international.
Mars 20	Mutation structurelle et secteurs de croissance	La deuxième édition des Swiss Cyber Security Days (SCSD) a lieu.
Mars 20	Environnement politique et économique	La Fed abaisse son taux directeur de 1,75 % à 1,25 %.
Mars 20	Mutation structurelle et secteurs de croissance	La Suisse rejoint la plateforme internationale sur la finance durable.
Mars 20	Environnement politique et économique	La Fed abaisse son taux directeur de 1,25 % à 0,25 %.
Mars 20	Environnement politique et économique	La Confédération et les banques présentent un vaste train de mesures visant à atténuer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19. La Confédération autorise des crédits transitoires pour les entreprises à hauteur de CHF 20 milliards.

Mars 20	Environnement politique et économique	La BNS demande que le volant anticyclique de fonds propres soit réduit à 0 %.
Avr. 20	Environnement politique et économique	La BNS relève le facteur d'exonération de 25 à 30.
Avr. 20	Fiscalité et mise en conformité	Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur la réforme de l'impôt anticipé.
Avr. 20	Environnement politique et économique	Le Conseil fédéral étoffe le programme de cautionnement des crédits transitoires COVID-19, qui passe de CHF 20 milliards à CHF 40 milliards.
Avr. 20	Fiscalité et mise en conformité	Le Forum mondial attribue une nouvelle fois à la Suisse la note «conforme pour l'essentiel» à l'issue du deuxième cycle d'examens par les pairs sur l'échange de renseignements sur demande à des fins fiscales.
Avr. 20	Environnement politique et économique	economiesuisse et TheCityUK publient une prise de position commune qui formule des exigences concrètes quant à un accord bilatéral sur les services financiers entre la Suisse et le Royaume-Uni.
Mai 20	Fiscalité et mise en conformité	Le Conseil fédéral publie son deuxième rapport de contrôle sur la mise en œuvre conforme à la norme de l'EAR par les Etats partenaires.
Juin 20	Mutation structurelle et secteurs de croissance	L'ASB publie une étude sur la finance durable ainsi qu'un Guide pour l'intégration des facteurs ESG dans le processus de conseil auprès des clients privés.
Juin 20	Mutation structurelle et secteurs de croissance	Le Conseil fédéral publie un rapport et des lignes directrices sur la finance durable.
Juin 20	Mutation structurelle et secteurs de croissance	L'ASA, la SFAMA et SSF publient des rapports sur la finance durable.
Juin 20	Réglementation	Le Conseil fédéral ouvre la consultation relative à une révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste, qui autoriserait PostFinance à proposer des hypothèques et des crédits.
Juil. 20	Réglementation	Le Conseil fédéral ouvre la consultation relative à la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19.
Juil. 20	Mutation structurelle et secteurs de croissance	L'ASB publie un état des lieux de l'open banking.
Juil. 20	Environnement politique et économique	Le Luxembourg reconnaît l'équivalence du cadre réglementaire suisse.

II. Evolution consolidée des banques

En 2019, le résultat consolidé des banques a augmenté de 1,1 % par rapport à l'année précédente pour atteindre CHF 66,1 milliards. En raison d'effets comptables induits par la réglementation, le bénéfice annuel d'une grande banque s'est inscrit en baisse à CHF 0,8 milliard. Sur les 246 banques présentes en Suisse, 216 ont affiché un bénéfice annuel en 2019. Les impôts versés par les banques se sont élevés à CHF 2,2 milliards. Le marché du travail dans le secteur bancaire est robuste – bien que l'emploi ait reculé de 1,2 % et que l'on compte deux établissements de moins par rapport à 2018.

II. 1 Résultat des banques

Sur les 246 banques présentes en Suisse, 216 ont affiché un bénéfice annuel en 2019. Les bénéfices se sont établis à CHF 13,1 milliards, soit une légère hausse de CHF 0,3 milliard (+2,3 %). Les pertes des établissements déficitaires ont enregistré une hausse notable de CHF 11,1 milliards, passant de CHF 1,3 milliard à CHF 12,3 milliards.⁴⁹ Cette augmentation résulte principalement des importants correctifs de valeur comptabilisés par une grande banque en application de nouveaux principes d'évaluation des participations.⁵⁰ Sans cet effet, le bénéfice annuel consolidé des banques en Suisse aurait été du même ordre de grandeur qu'en 2018.⁵¹ Les impôts versés par les banques se sont élevés à CHF 2,2 milliards (+52,8 %).

Le résultat consolidé a atteint CHF 66,1 milliards en 2019 (+1,1 %). Dans les comptes de résultat, malgré la persistance d'un contexte de taux bas, le résultat des opérations d'intérêts a été le contributeur majeur au résultat consolidé, à CHF 23,8 milliards (+1,0 %). Le résultat des opérations de commissions et prestations de services ainsi que les autres résultats ordinaires ont augmenté respectivement de CHF 0,4 milliard (+1,7 %) et de CHF 0,9 milliard (+7,8 %).⁵² Le résultat des opérations de négoce a diminué quant à lui de CHF 0,8 milliard (-9,4 %).

49 Les écarts d'arrondis peuvent donner lieu à des différences mineures.

50 Pour des explications détaillées, voir encadré ci-après.

51 BNS (2020). Les banques en Suisse 2019.

52 Les chiffres figurant sur les graphiques peuvent différer légèrement de ceux indiqués dans le texte en raison des écarts d'arrondis.

Effets statistiques des principes comptables

La présente publication repose sur des données de la BNS issues des comptes individuels statutaires des banques (maisons mères). Dans le cas notamment des grandes banques, ces données peuvent s'écarter de celles des comptes consolidés. Il s'agit en général d'effets purement comptables qui, dans les statistiques bancaires de la BNS, ne se distinguent pas des effets liés à la gestion économique au niveau du groupe.

L'ordonnance révisée sur les banques du 30 avril 2014 prévoyait pour certaines prescriptions, par exemple en matière d'évaluation individuelle des participations, des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles, une disposition transitoire valable jusqu'à la mise en œuvre intégrale de ce texte, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2020. En raison de ces modifications, la maison mère d'une grande banque a dû procéder en 2019 à une réévaluation comptable de ses participations et passer de la méthode de l'évaluation forfaitaire à celle de l'évaluation individuelle. Il en est résulté un correctif de valeur sur les participations à hauteur de CHF 15,3 milliards, imposé par la réglementation, qui impacte le résultat sur la période dans les statistiques de la BNS. Cette dernière note toutefois que, sans cet effet, le bénéfice annuel consolidé des banques en Suisse aurait été du même ordre de grandeur qu'en 2018.⁵³

II. 1.1 Evolutions en 2019

Le résultat consolidé par domaines d'activité a légèrement augmenté

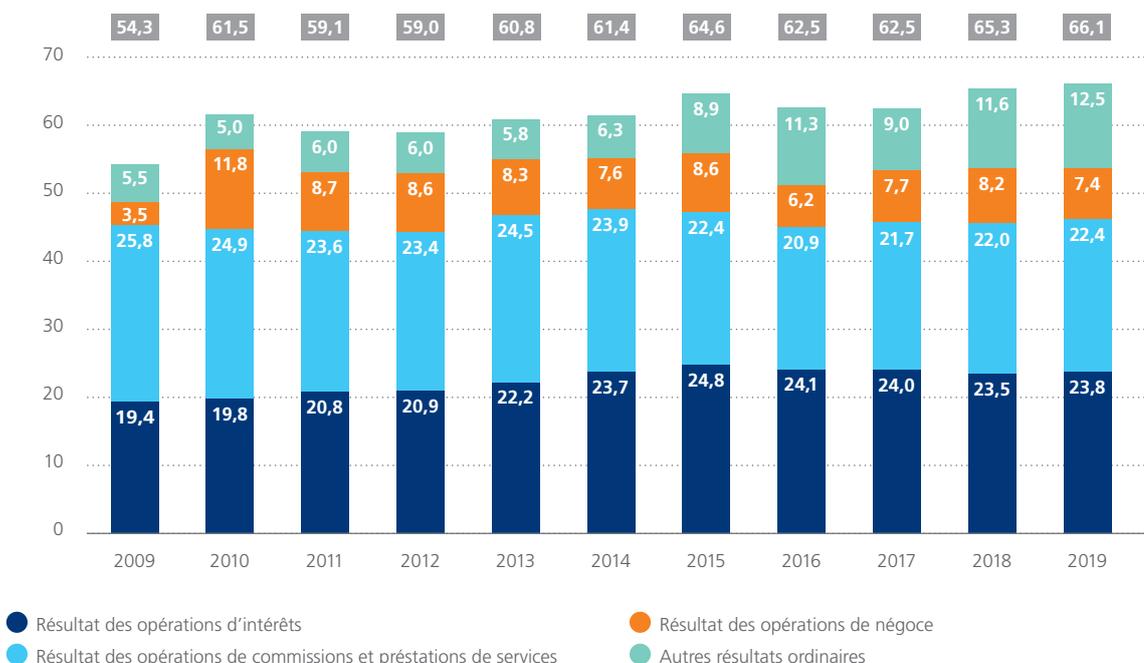
Le résultat consolidé se compose du résultat des opérations d'intérêts, du résultat des opérations de commissions et prestations de services, du résultat des opérations de négoce ainsi que des autres résultats ordinaires. Par rapport à 2018, il s'est inscrit en hausse de CHF 0,7 milliard à CHF 66,1 milliards (+1,1 %) en 2019. Par rapport à 2009, il a augmenté au total de CHF 11,8 milliards (+21,8 %).

⁵³ BNS (2020). Les banques en Suisse 2019.

Graphique 4

Résultat par domaines d'activité

En milliards de CHF



Source: BNS

Contribution majeure du résultat des opérations d'intérêts au résultat consolidé

Le résultat des opérations d'intérêts reste la composante majeure du résultat consolidé, à 36,0 %. Même s'il a continué de pâtir du contexte de taux bas⁵⁴, il est passé de CHF 23,5 milliards en 2018 à CHF 23,8 milliards en 2019 (+1,0 %). C'est sa première hausse depuis quatre ans. Ce solde positif résulte du fait que les produits d'intérêts (2019: +CHF 2,7 milliards) ont un peu plus augmenté que les charges d'intérêts (2019: +CHF 2,5 milliards). Les grandes banques ont joué un rôle moteur dans cette évolution avec, en 2019, une hausse de CHF 2,7 milliards pour les produits d'intérêts contre CHF 2,2 milliards pour les charges d'intérêts. Dans tous les autres groupes de banques, les produits d'intérêts sont restés stables alors que les charges d'intérêts augmentaient légèrement (2019: +CHF 0,3 milliard). Le résultat

54 Voir BNS (2020). Rapport sur la stabilité financière 2020.

des opérations d'intérêts s'est établi à CHF 8,9 milliards pour les grandes banques et à CHF 14,8 milliards pour l'ensemble des autres groupes de banques. Le niveau élevé des charges d'intérêts s'explique notamment par les taux négatifs: en 2019, les banques en Suisse ont versé à la BNS des intérêts négatifs à hauteur d'environ CHF 1,9 milliard, soit environ 8,2 % du bénéfice brut de l'année. Malgré le relèvement du facteur d'exonération en novembre 2019, le montant des intérêts négatifs n'a donc guère varié sur une année (2018: CHF 2,0 milliards). Depuis l'introduction des taux négatifs en 2015, les banques ont versé à ce titre quelque CHF 8,7 milliards à la BNS.

Nouvelle hausse du résultat des opérations de commissions et prestations de services

Le résultat des opérations de commissions et prestations de services constitue la deuxième composante la plus importante du résultat consolidé, à 33,9 %. Il a poursuivi sa progression en 2019 (+1,7 %) pour atteindre CHF 22,4 milliards. Les charges de commissions et les différents postes de produits ont évolué de manière contrastée: hausse pour les produits des commissions issues des opérations sur titres et opérations de placement (2019: +CHF 0,6 milliard) ainsi que des autres prestations de services (2019: +CHF 0,2 milliard), baisse pour les produits des commissions issues des opérations de crédit (2019: –CHF 0,2 milliard). Globalement et en chiffres consolidés, les produits des commissions ont augmenté de CHF 0,6 milliard à CHF 27,6 milliards et les charges de commissions ont augmenté de CHF 0,2 milliard à CHF 5,2 milliards.

Recul du résultat des opérations de négoce

En 2019, le résultat des opérations de négoce a baissé de CHF 0,8 milliard (–9,4 %) par rapport à 2018. Il s'est établi à CHF 7,4 milliards, soit 11,2 % du résultat consolidé. Cette contraction (–CHF 0,8 milliard) est imputable pour l'essentiel aux grandes banques. Si le résultat des opérations de négoce est resté en-deçà du niveau de l'année précédente (2018: CHF 8,2 milliards), c'est en particulier parce que la moindre volatilité des marchés observée en 2019 a entraîné comme souvent une baisse de l'activité de négoce de la part des clients des banques.

Nouvelle hausse des autres résultats ordinaires

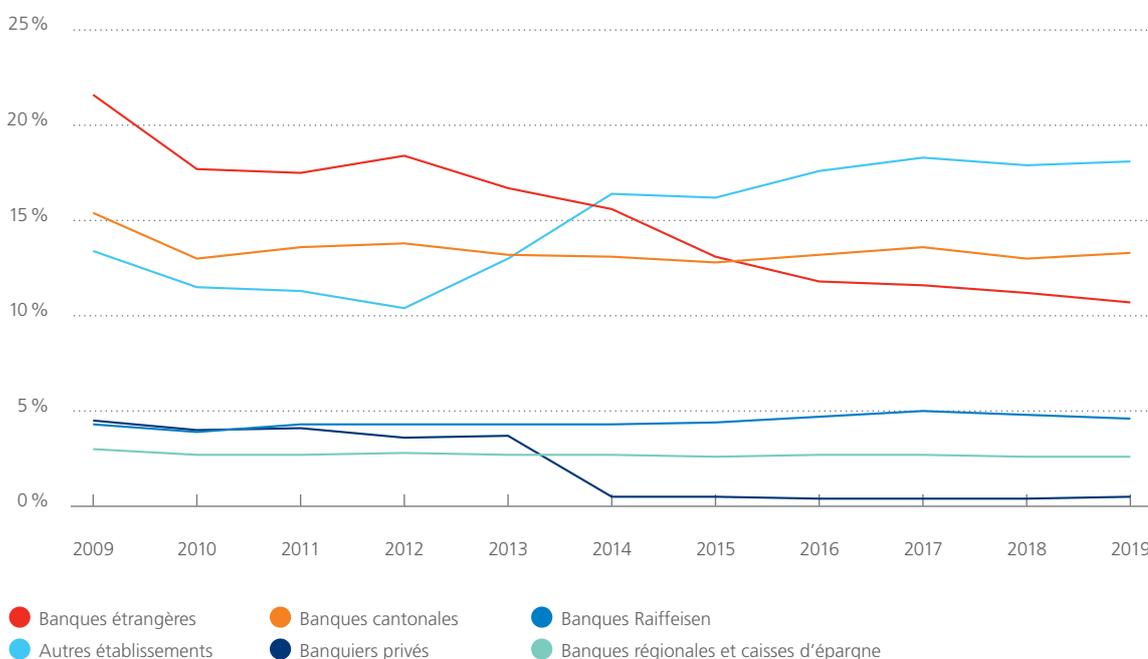
En 2019, les autres résultats ordinaires se sont inscrits en hausse de CHF 0,9 milliard à CHF 12,5 milliards (+7,8 %), soit 18,9 % du résultat consolidé. Tous les postes n'ont pas connu la même évolution. Les produits des participations ont augmenté de CHF 0,4 milliard à CHF 7,5 milliards – une augmentation dont l'essentiel revient aux grandes banques (2019: +CHF 0,3 milliard). Celles-ci comptabilisent en effet à ce poste des distributions de dividendes provenant de leurs filiales, dont des établissements disposant de leur propre licence bancaire en Suisse. Le résultat des aliénations d'immobilisations financières a progressé quant à lui de CHF 0,1 milliard à CHF 0,2 milliard, tandis que les «autres produits ordinaires» et le résultat des immeubles s'inscrivaient en recul de respectivement CHF 0,2 milliard et CHF 0,1 milliard. La baisse des «autres charges ordinaires» (2019: –CHF 0,6 milliard), en revanche, a eu un effet positif sur le résultat consolidé.

Les contributions respectives des groupes de banques au résultat consolidé ont peu évolué

Les grandes banques (+1,2 %), les banques cantonales (+3,9 %), les banques régionales et caisses d'épargne (+3,2 %), les «autres établissements» (+2,3 %), composés des groupes «autres banques» et «banques boursières», ainsi que les banquiers privés (+12,7 %) ont vu leur résultat consolidé augmenter en 2019 par rapport à 2018. Quant aux banques Raiffeisen (–2,4 %) et aux banques étrangères (–3,4 %), elles ont affiché une trajectoire inverse en termes de résultat consolidé.

Graphique 5

Résultat par groupes de banques (hors grandes banques)



Nota: la part des grandes banques dans le résultat consolidé oscille depuis 2010 entre 46 % et 51 %, soit un niveau nettement supérieur à celui des autres groupes de banques. Afin de rendre l'évolution de ces derniers plus visible, le graphique ne fait pas apparaître l'évolution de la part des grandes banques.

Source: BNS

En raison de l'évolution contrastée du résultat consolidé, la contribution des groupes de banques a légèrement varié en 2019 par rapport à 2018. La part des banques cantonales et des «autres établissements» a progressé, passant de 13,0 % à 13,3 % pour les premières et de 17,9 % à 18,1 % pour les deuxièmes. En revanche, les banques étrangères et les banques Raiffeisen ont perdu du terrain, puisque leurs contributions respectives sont passées de 11,2 % à 10,7 % et de 4,8 % à 4,6 %. Les contributions des grandes banques, des banques régionales et caisses d'épargne ainsi que des banquiers privés sont restées quasiment inchangées.

Depuis 2012, la contribution des «autres établissements» au résultat consolidé a progressé, passant de 10,4 % à 18,1 %. De même, celle des grandes banques (non visible sur le graphique) est passée de 46,8 % à 50,2 %. Inversement, les parts des banquiers privés et des banques étrangères ont régressé sur la même période, passant de 3,6 % à 0,5 % pour les premiers et de 18,4 % à 10,7 % pour les deuxièmes. Le recul des banquiers privés en termes de contribution au résultat consolidé est lié au changement de structure juridique opéré par de nombreux établissements en 2014. Ceux-ci figurent depuis lors parmi les banques boursières, d'où des ruptures structurelles dans les statistiques des groupes «banquiers privés» et «banques boursières». S'agissant des banques étrangères, leur moindre contribution au résultat consolidé s'explique d'une part par la crise financière, qui a entraîné la fermeture de nombreuses succursales en Suisse. D'autre part, au cours des dernières années, ces banques ont réorganisé leurs activités internationales et, dans le cadre de leur restructuration, certaines ont rapatrié des activités à forte valeur ajoutée. S'agissant des autres groupes de banques, leur contribution au résultat consolidé n'a que faiblement évolué.

Le bénéfice brut généré par l'activité des banques a augmenté

Le bénéfice brut généré par l'activité des banques en Suisse a augmenté de CHF 1,0 milliard (+4,5 %) en 2019 pour s'établir à CHF 23,2 milliards au total. Cette progression s'explique par la hausse du résultat consolidé (+CHF 0,8 milliard) ainsi que par la baisse concomitante des charges d'exploitation (-CHF 0,3 milliard).

En 2019, sur les 246 banques présentes en Suisse, 216 ont affiché un bénéfice annuel.⁵⁵ Le total des bénéfices annuels s'est établi à CHF 13,1 milliards, soit une hausse de CHF 0,3 milliard (+2,3 %) par rapport à 2018. Les pertes des établissements déficitaires ont augmenté de CHF 11,1 milliards, passant de CHF 1,3 milliard à CHF 12,3 milliards. Cette augmentation résulte principalement des importants correctifs de valeur comptabilisés par une grande banque en application des nouveaux principes d'évaluation des participations de sa maison mère. Globalement et toutes banques confondues, le résultat sur la période a baissé de CHF 10,8 milliards en 2019

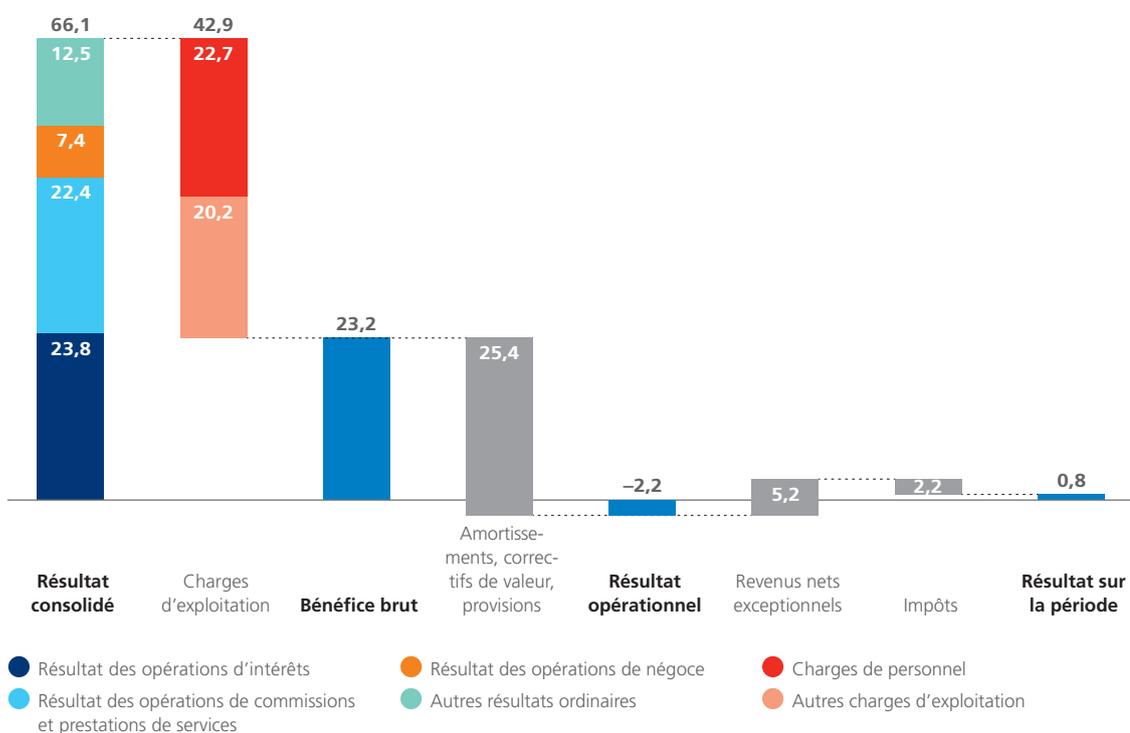
⁵⁵ Le résultat sur la période (bénéfice annuel ou perte annuelle) se calcule en déduisant du bénéfice brut les «amortissements sur l'actif immobilisé», les «correctifs de valeur, provisions et pertes», les «charges exceptionnelles» et les «impôts» et en y ajoutant les «revenus nets exceptionnels».

pour s'établir à CHF 0,8 milliard. Sans les correctifs de valeur susmentionnés, il serait resté stable par rapport à 2018. Les banques ont versé CHF 2,2 milliards d'impôts aux caisses de l'Etat, soit CHF 0,7 milliard de plus qu'en 2018 (+52,8 %).

Graphique 6

Détermination du résultat sur la période des banques en Suisse 2019

En milliards de CHF



Source: BNS

II. 1.2 Evolutions en 2020

Au premier semestre 2020, l'économie a subi de plein fouet la pandémie de COVID-19. Aussi le FMI table-t-il pour 2020 sur une baisse mondiale de la création de valeur de 4,9 %.⁵⁶ C'est le recul économique le plus brutal depuis la Deuxième Guerre mondiale. Selon le SECO, la baisse du PIB de la Suisse est de 2,6 % sur le seul premier trimestre 2020 et pourrait atteindre 6,7 % sur l'ensemble de l'année, ce qui marque un effondrement de l'activité économique sans précédent depuis 1975. Pour 2021, le SECO prévoit une reprise modérée.⁵⁷

Face au choc économique, la Fed a encore abaissé nettement son taux directeur, qui est passé à 0,25 % en mars 2020. Elle a procédé en outre à des rachats massifs d'emprunts et octroyé des crédits d'urgence aux banques. Quant à la BCE, elle a maintenu son taux directeur à 0 %. Mais elle propose temporairement de nouveaux crédits subventionnés aux banques et entend améliorer encore les conditions déjà très avantageuses accordées aux banques d'affaires dans le cadre d'un programme existant de crédits à long terme (*targeted longer-term refinancing operations*). Elle a aussi annoncé des rachats d'emprunts supplémentaires d'ici fin 2020, à hauteur de EUR 120 milliards.⁵⁸ Il n'y a aucun changement en vue concernant la politique de taux bas. La BNS entend également maintenir les taux d'intérêt négatifs en raison de la pression haussière persistante sur le franc suisse. Dans le sillage de la crise liée au coronavirus, elle est fortement intervenue sur le marché des devises mais a renoncé à de nouvelles baisses de taux.

La pandémie de COVID-19 a entraîné le report de mai à septembre 2020 de la votation sur l'initiative populaire «Pour une immigration modérée». Cette initiative dite «de limitation» vise à abolir la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, ce qui, en vertu de la clause «guillotine», entraînerait l'abrogation de tous les accords bilatéraux. La Commission européenne exclut toute renégociation de fond concernant l'accord institutionnel. Celui-ci contient de nombreux éléments favorables pour la Suisse tout en renforçant durablement les relations bilatérales

56 Fonds monétaire international (2020). World Economic Outlook. Juin 2020.

57 SECO (2020). <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/wirtschaftslage---wirtschaftspolitik/Wirtschaftslage/konjunkturprognosen.html>.

58 BCE (2020). Décisions de politique monétaire. 16 juillet 2020.

avec l'UE. Outre qu'il améliore la sécurité juridique grâce à des processus fiables et clairement définis, il est fondamental pour préserver et améliorer l'accès au marché, ce dont les banques en Suisse ont urgemment besoin.

Les Bourses évoluent à contre-courant de l'économie mondiale et semblent ignorer les incertitudes actuelles. Le SMI a chuté brutalement en mars 2020, passant de plus de 11 000 points à environ 8 160 points. Par la suite, il a progressivement regagné du terrain pour franchir fin juin la barre des 10 000 points. L'intense activité de négoce observée au premier semestre a gonflé les produits des commissions des banques. Reste toutefois à savoir quel sera l'impact de la situation boursière sur le résultat des opérations de négoce d'ici à la fin de l'année.

II. 2 Opérations au bilan

En 2019, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse à CHF 3 317,6 milliards (2018: CHF 3 225,0 milliards). Les interventions monétaires de la BNS influent sur la composition des actifs des banques d'affaires. Les comptes de virement des banques auprès de la BNS ont une nouvelle fois augmenté par rapport à l'année précédente.

II. 2.1 Evolutions en 2019

Le secteur bancaire est en croissance

Le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est inscrit en hausse de 2,9 % en 2019, passant de CHF 3 225,0 milliards à CHF 3 317,6 milliards. Les banques cantonales ont affiché la plus forte progression par rapport à 2018 (+CHF 26,4 milliards), suivies des banques Raiffeisen (+CHF 23,0 milliards), des grandes banques (+CHF 19,9 milliards), des «autres banques» (+CHF 14,0 milliards), des banques étrangères (+CHF 8,8 milliards) et des banques régionales et caisses d'épargne (+CHF 6,0 milliards). Les banques boursières (- CHF 5,0 milliards) et les banquiers privés (-CHF 0,5 milliard) ont enregistré en revanche une baisse du total des bilans.

Graphique 7

Total des bilans par groupes de banques

En milliards de CHF	Total des bilans		Variation du total des bilans	Part dans le total des bilans 2019
	2018	2019		
Banques cantonales	600,3	626,7	4,4 %	18,9 %
Grandes banques	1 520,8	1 540,7	1,3 %	46,4 %
Banques régionales et caisses d'épargne	120,3	126,3	5,0 %	3,8 %
Banques Raiffeisen	225,3	248,3	10,2 %	7,5 %
Banques étrangères	313,5	322,3	2,8 %	9,7 %
Banquiers privés	6,3	5,8	-9,0 %	0,2 %
Banques boursières	228,7	223,7	-2,2 %	6,7 %
Autres banques	209,7	223,7	6,7 %	6,7 %
Total	3 225,0	3 317,6	2,9 %	100,0 %

Source: BNS

Les créances hypothécaires restent le poste d'actif le plus important

En 2019, les créances hypothécaires suisses et étrangères ont augmenté de CHF 32,9 milliards (+3,2 %) par rapport à 2018, passant de CHF 1 031,8 milliards à CHF 1 064,7 milliards. Elles sont ainsi restées le poste d'actif le plus important des banques en Suisse, avec une part de 32,1 % environ. Les banques cantonales (+CHF 15,7 milliards), les banques Raiffeisen (+CHF 5,7 milliards) et les grandes banques (+CHF 4,1 milliards) ont enregistré une hausse particulièrement nette de leurs créances hypothécaires. Comme en 2018, les créances hypothécaires à taux fixe représentaient environ 81 % du total des créances hypothécaires suisses en 2019.

Les créances sur la clientèle augmentent

En 2019, les créances sur la clientèle ont augmenté de CHF 17,9 milliards (+3,0 %) pour s'établir à CHF 619,2 milliards. Elles sont restées le deuxième poste d'actif en volume et représentaient 18,7 % du total des actifs. Ce sont les grandes banques (+CHF 6,2 milliards) et les banques boursières (+CHF 7,2 milliards) qui ont enregistré les plus fortes hausses.

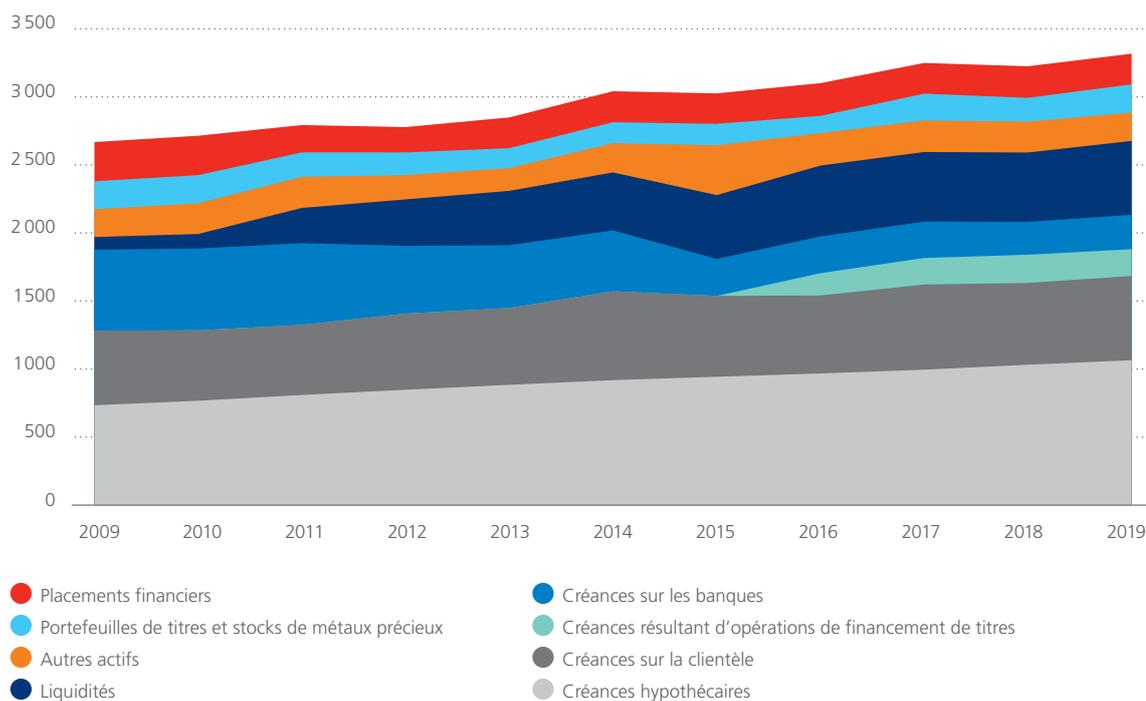
Les créances sur les banques augmentent également

Les créances sur d'autres banques ont augmenté de CHF 11,0 milliards (+4,6 %) en 2019 pour s'établir à CHF 252,4 milliards. Cette augmentation provient presque exclusivement de la hausse des créances sur des banques en Suisse (+CHF 9,1 milliards) et a été la plus forte dans les grandes banques (+CHF 9,8 milliards) et les banques Raiffeisen (+CHF 1,0 milliard). Les créances sur des banques à l'étranger ont enregistré globalement une légère progression (+CHF 1,9 milliard), ce qui signale un regain d'activité sur le marché interbancaire.

Graphique 8

Composition des actifs

En milliards de CHF



Source: BNS

Hausse des liquidités

En 2019, les liquidités ont augmenté de CHF 33,2 milliards pour s'établir à CHF 542,9 milliards (+6,5 %). Cette hausse s'explique principalement par le gonflement des comptes de virement détenus par les banques auprès de la BNS. Ce sont surtout les «autres banques» (+CHF 12,0 milliards), les banques Raiffeisen (+CHF 11,0 milliards), les banques cantonales (+CHF 10,4 milliards) et les banques étrangères (+CHF 7,6 milliards) qui ont accru leurs actifs en comptes de virement, tandis que les banques boursières réduisaient les leurs de CHF 18,3 milliards. Le manque persistant d'alternatives attrayantes ainsi que la nouvelle méthode de calcul et le relèvement des limites d'exonération au 1^{er} novembre 2019 ont sans doute contribué à cette évolution des comptes de virement. Comme la plupart des acteurs économiques, les banques détiennent des stocks importants de liquidités. Cela laisse à penser qu'en termes de politique monétaire, l'économie est tombée dans la trappe à liquidités.

Hausse des portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux

En 2019, les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux se sont inscrits en hausse de CHF 32,9 milliards (+18,8 %) à CHF 207,9 milliards. Cette hausse est due pour l'essentiel à l'augmentation des titres d'émetteurs étrangers et, plus généralement, à l'évolution positive du marché des actions en 2019. L'indice de référence suisse, le SMI, a gagné environ 26 % sur l'année, reflétant l'évolution qu'ont connue de nombreux grands indices de référence. Les créances résultant d'opérations de financement de titres ont diminué de CHF 10,0 milliards, en raison principalement d'un recul marqué des créances sur l'étranger.

Baisse des placements financiers

Les placements financiers se sont établis à CHF 225,1 milliards en 2019, soit une baisse de CHF 6,8 milliards (-2,9 %) par rapport à 2018. Si les placements financiers suisses ont continué de progresser (+CHF 3,1 milliards), les placements étrangers ont reculé (-CHF 9,8 milliards), de même que les participations (-CHF 12,8 milliards). Ces baisses sont principalement imputables à une grande banque, qui a réévalué ses participations dans ses filiales (voir page 60 pour des précisions à ce sujet). Celle-ci était tenue de le faire en vertu des prescriptions comptables révisées en 2015, selon lesquelles les banques devaient passer de l'évaluation forfaitaire à l'évaluation individuelle avant fin 2019.

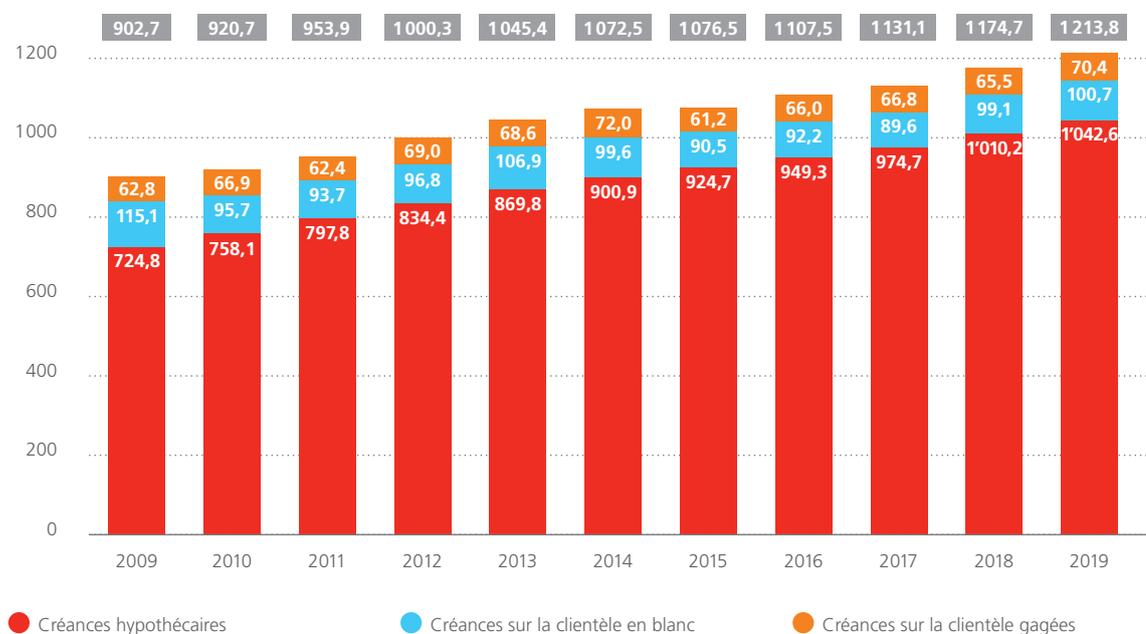
Croissance continue des crédits hypothécaires

Le volume de l'encours de crédit national s'élevait en 2019 à CHF 1 213,8 milliards, dont CHF 171,1 milliards provenant de créances gagées et en blanc sur la clientèle (entreprises, corporations de droit public et crédits à la consommation) et CHF 1 042,6 milliards provenant de créances hypothécaires. Par rapport à 2018, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 3,3 %. La croissance des crédits hypothécaires nationaux a donc été légèrement inférieure à celle de l'année précédente (2018: +3,9 %). Les créances hypothécaires ont augmenté de CHF 317,9 milliards (+43,9 %) depuis 2009 et leur part dans l'encours de crédit national est passée de 80,3 % à 85,9 %. Elles représentent ainsi sans discontinuer l'essentiel de l'encours de crédit. Quant aux créances gagées et en blanc, elles se sont inscrites en hausse de respectivement CHF 4,9 milliards et CHF 1,6 milliard par rapport à 2018.

Graphique 9

Evolution du volume de crédit national

En milliards de CHF



Source: BNS

Profonde évolution de la composition des actifs depuis 2009

Des changements notables sont intervenus dans la composition des actifs au cours des dix dernières années, notamment une augmentation spectaculaire des liquidités entre 2009 et 2019. Alors qu'elles s'élevaient à CHF 93,2 milliards en 2009, elles ont atteint CHF 542,9 milliards à fin 2019. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, les interventions de la BNS pour lutter contre le franc suisse fort ont été déterminantes, dans la mesure où les achats de devises étrangères effectués par la BNS font gonfler les comptes de virement en francs suisses détenus par les contreparties. D'autre part, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, les coûts d'opportunité liés à la détention de liquidités étaient réduits, de sorte que les banques ont déposé d'abondantes liquidités en comptes de virement auprès de la BNS. En 2019, leurs actifs détenus dans ces comptes ont encore augmenté d'environ CHF 14,4 milliards (+3,0 % par rapport à 2018) pour s'établir à CHF 481,1 milliards, et ce en dépit des intérêts négatifs prélevés depuis janvier 2015.

Les créances hypothécaires suisses et étrangères, elles aussi, se sont inscrites en hausse constante entre 2009 et 2019⁵⁹ (+45,1 %, de CHF 733,8 milliards à CHF 1 064,7 milliards). Leur part dans le total des actifs est ainsi passée de 27,5 % à fin 2009 à 32,1 % à fin 2019. La faiblesse persistante des taux d'intérêt, là encore, a joué un rôle, de même que la forte demande immobilière en résultant. S'agissant des créances sur les banques, elles représentaient 22,3 % du total des actifs en 2009. En 2019, ce chiffre n'était plus que de 7,6 % (2009: CHF 595,2 milliards, 2019: CHF 252,4 milliards). Cette diminution tient en particulier au fait que les banques ont volontairement réduit ce poste du bilan pour minimiser les risques de contrepartie par rapport à d'autres banques. Elle résulte aussi des exigences réglementaires accrues en matière de fonds propres. Entre 2009 et 2019, les portefeuilles de titres et stocks de métaux précieux n'ont cessé de fluctuer, avec un étiage en 2016 à CHF 127,0 milliards (2009: CHF 205,8 milliards). Ils ont donc baissé de CHF 78,8 milliards (-38,3 %) entre 2009 et 2016. En 2019, ils s'établissaient à CHF 207,9 milliards, soit CHF 2,1 milliards de plus qu'en 2009, et représentaient 6,3 % du total des actifs.

⁵⁹ En 2019, les créances hypothécaires étrangères représentent environ 2 % du total des créances hypothécaires, de sorte qu'elles sont négligeables.

Hausse des engagements résultant des dépôts de la clientèle

Le poste «Engagements résultant des dépôts de la clientèle», qui comprend les dépôts à vue, les dépôts à terme et les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle, a enregistré en 2019 une hausse de CHF 4,8 milliards (+0,3 %) à CHF 1 815,3 milliards. Il représentait 54,7 % du total des bilans en fin d'année dernière. Les dépôts à vue se sont inscrits en hausse de CHF 12,7 milliards (+1,4 %). De même, les dépôts à terme ont augmenté de CHF 9,1 milliards (+3,4 %). En revanche, les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle ont baissé de CHF 17,0 milliards (-2,6 %). Enfin, dans la droite ligne de l'évolution observée en 2018, on a enregistré en 2019 une baisse des engagements envers la clientèle à l'étranger (-CHF 20,5 milliards) imputable principalement aux grandes banques (-CHF 18,5 milliards), alors que les engagements envers la clientèle en Suisse s'inscrivaient en hausse (+CHF 25,3 milliards). Les dépôts de la clientèle en Suisse ont nettement augmenté dans les banques cantonales (+CHF 9,0 milliards) et les banques Raiffeisen (+CHF 9,6 milliards).

Hausse des engagements envers les banques

En 2019, les engagements envers les banques se sont inscrits en hausse de CHF 51,3 milliards (+13,3 %). Cette hausse concerne tant les engagements envers les banques à l'étranger (+CHF 35,2 milliards) que les engagements envers les banques en Suisse (+CHF 16,1 milliards). Elle a été la plus forte dans les banques Raiffeisen (+CHF 5,8 milliards), mais aussi dans les grandes banques (+CHF 36,3 milliards) où il s'est agi principalement d'une hausse intragroupe.

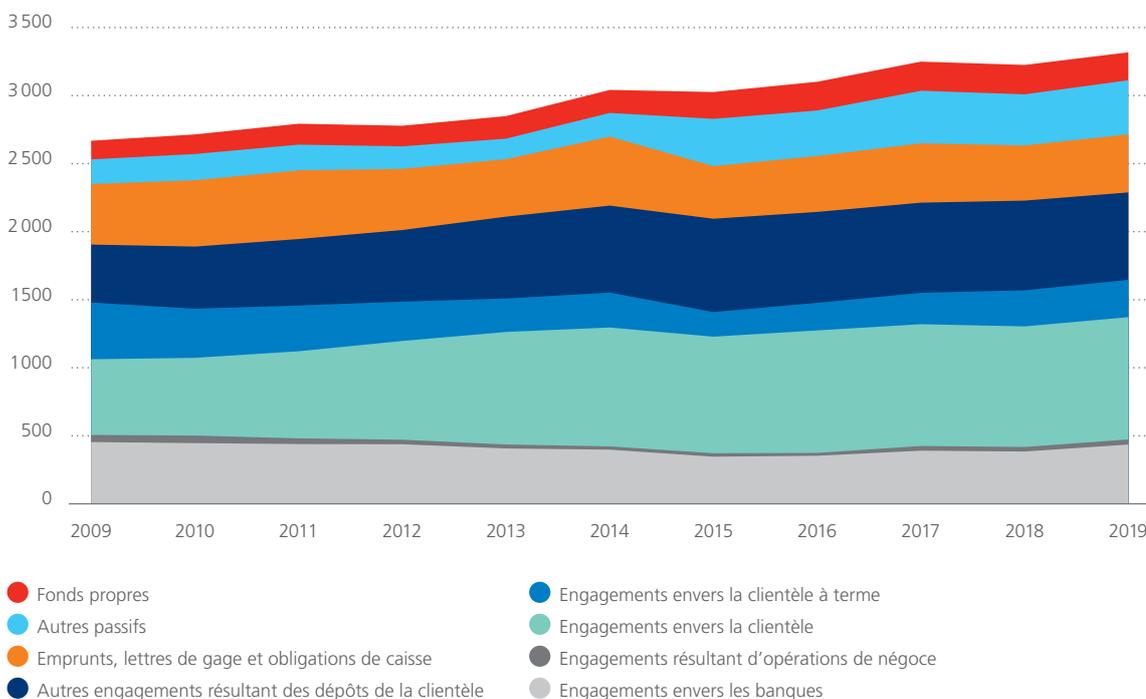
Baisse des fonds propres

Les fonds propres ont enregistré en 2019 une baisse de CHF 10,6 milliards (-4,9 %) à CHF 205,2 milliards. La capitalisation des banques reste néanmoins solide. Depuis 2015, on entend par «fonds propres» la somme du capital social, de la réserve légale issue du capital, de la réserve légale issue du bénéfice, des réserves facultatives issues du bénéfice, des propres parts du capital (poste négatif) et du bénéfice reporté / de la perte reportée.

Graphique 10

Composition des passifs

En milliards de CHF



Source: BNS

Hausse des engagements résultant des opérations de négoce

Les engagements résultant des opérations de négoce se sont inscrits en hausse de CHF 3,8 milliards (+11,5 %) à CHF 37,2 milliards. Cette hausse est principalement le fait des grandes banques, dont les engagements envers l'étranger ont augmenté (+CHF 4,6 milliards). Les valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés se sont légèrement tassées (- CHF 0,7 milliard), tandis que le poste «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur» a nettement augmenté (+CHF 13,0 milliards).

Hausse des emprunts, lettres de gage et obligations de caisse

Le poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse» s'est inscrit en hausse de CHF 20,8 milliards (+5,1 %). Cette évolution, qui résulte principalement d'une augmentation des emprunts et lettres de gage (+CHF 21,3 milliards), a été marquée

surtout dans les banques cantonales (+CHF 11,5 milliards) et les grandes banques (+CHF 3,8 milliards). Les obligations de caisse, en revanche, se sont inscrites en recul (-CHF 0,4 milliard).

Composition des passifs au fil du temps

La part des engagements envers les banques est passée de 17,0 % en 2009 à 13,1 % en 2019. Cela montre que les liens d'interdépendance entre les banques, notamment en Suisse, se sont relâchés au fil du temps. Sur la même période, soit entre 2009 et 2019, les dépôts à vue sont passés de CHF 556,2 milliards à CHF 899,0 milliards. Leur part dans le total des passifs est passée quant à elle de 20,8 % en 2009 à 27,1 % en 2019, faisant d'eux le principal poste de passif à fin 2019. Dans le même temps, la part des dépôts à terme est passée de 15,6 % en 2009 à 8,3 % en 2019. Le contexte de taux bas fait perdre de leur attrait aux dépôts à terme par rapport aux dépôts à vue, d'où des arbitrages au détriment des premiers.

Trois quarts des crédits hypothécaires consentis aux ménages en 2019

L'encours total des crédits hypothécaires a augmenté de 3,2 % en 2019, à CHF 1 064,7 milliards. L'essentiel de ce montant (CHF 1 042,6 milliards) concernait des clients suisses. Sur l'encours national, 75 % étaient des hypothèques consenties aux ménages. La part des crédits hypothécaires à taux fixe dans les crédits hypothécaires consentis s'élevait en 2019 à environ 81 %. Le taux d'intérêt moyen applicable aux créances hypothécaires nationales a baissé, passant de 1,45 % en 2018 à 1,37 % en 2019. Les créances hypothécaires d'une durée de plus de cinq ans ont gagné en importance au fil du temps: elles représentaient 26,5 % des créances hypothécaires en 2019, contre 14,0 % en 2009.

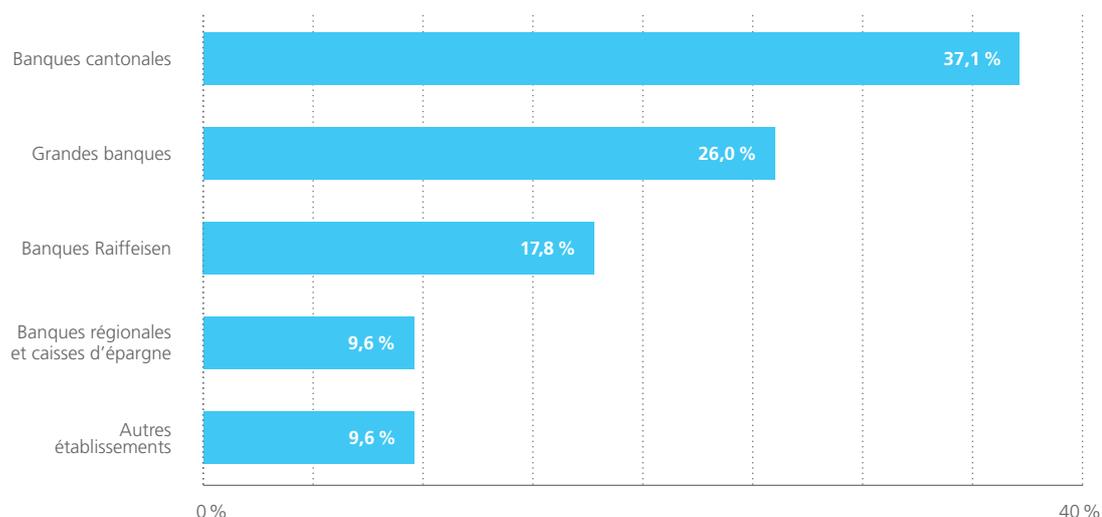
Banques cantonales: la part du lion sur le marché hypothécaire suisse

A fin 2019, les banques cantonales drainaient 37,1 % du volume de crédit hypothécaire national, suivies des grandes banques à 26,0 % (cf. graphique 11). Au cours des dernières années, ce sont surtout les banques cantonales et les banques Raiffeisen qui ont étoffé leurs positions sur le marché suisse du crédit hypothécaire, tandis que les grandes banques ainsi que les banques régionales et caisses d'épargne ont perdu des parts de marché. Les chiffres susmentionnés n'intègrent

pas les crédits hypothécaires octroyés par des non-banques, comme les compagnies d'assurance et les caisses de pension. Ceux-ci s'établissaient à fin 2018, selon la FINMA, à environ CHF 58,0 milliards.

Graphique 11

Répartition du marché national du crédit hypothécaire 2019



Source: BNS

Les crédits hypothécaires de premier rang nettement en tête

En termes de catégories de nantissement, la part des créances hypothécaires suisses de premier rang s'est établie au total à 92,7 % en 2019, soit quasiment au même niveau qu'en 2018. La catégorie de nantissement «premier rang» comprend les créances hypothécaires jusqu'à deux tiers de la valeur vénale de l'immeuble concerné. On n'observe pas de différences significatives selon les groupes de banques. La forte proportion de crédits hypothécaires de premier rang laisse à penser que les banques restent prudentes en matière d'octroi de crédits hypothécaires.

Selon le rapport sur la stabilité financière de la BNS, la plupart des banques à vocation nationale reposent sur des bases solides. Ces dernières années, leurs fonds propres ont augmenté nettement plus vite que leurs actifs pondérés en fonction des risques. Il en résulte des ratios de fonds propres pondérés en fonction des risques qui sont nettement supérieurs aux exigences réglementaires minimales.⁶⁰

Hausse de la demande de crédits à la consommation

Les crédits à la consommation restent d'importance mineure en Suisse. A fin 2019, 655 836 crédits à la consommation étaient en cours, pour un volume de CHF 9,5 milliards. Cela correspond à une hausse en volume de 20,8 % par rapport à 2018. S'y ajoutent les crédits à la consommation octroyés via des plateformes de *crowdfunding*, à hauteur de CHF 67,7 millions en 2019.⁶¹ Ce volume reste certes relativement modeste mais, au vu de son taux de croissance (+18 %), le *crowdfunding* apparaît comme une forme de financement en pleine expansion.

II. 2.2 Evolutions en 2020

Hausse du total des bilans

Sur les cinq premiers mois de l'année 2020, le total consolidé des bilans de toutes les banques en Suisse s'est affiché en hausse de CHF 222,6 milliards (+6,4 %), passant de CHF 3 489,7 milliards en décembre 2019 à CHF 3 712,3 milliards en mai 2020.⁶² L'évolution observée en 2019 s'est donc confirmée.

Hausse marquée des liquidités, des créances sur les banques et des placements financiers, recul des opérations de négoce

Entre janvier et mai 2020, trois postes du bilan ont enregistré des hausses sensibles: les liquidités ont augmenté de CHF 115,3 milliards (+20,6 %), les créances sur les banques de CHF 43,7 milliards (+15,1 %) et les placements financiers de CHF 26,4 milliards (+11,3 %). Trois autres postes ont augmenté également, mais dans une moindre mesure: les créances sur la clientèle (+CHF 17,1 milliards, soit +2,7 %), les créances résultant d'opérations de financement de titres (+CHF 9,7 milliards, soit +4,8 %)

60 BNS (2020). Rapport sur la stabilité financière 2020.

61 Institut für Finanzdienstleistungen Zug (IFZ), Crowdfunding Monitor Schweiz 2020, <https://blog.hslu.ch/retailbanking/crowdfunding/> (en allemand et en anglais uniquement).

62 Les chiffres mensuels reposent sur des relevés partiels de la BNS et peuvent donc différer des statistiques de fin d'année, qui reposent sur un relevé exhaustif.

et les créances hypothécaires (+CHF 8,6 milliards, soit +0,8 %). Les opérations de négoce, en recul de CHF 31,2 milliards (– 15,0 %), ont marqué le pas. S’agissant des liquidités comme des opérations de négoce, les plus fortes corrections sont intervenues entre mars et mai. Cela reflète, d’une part, les mesures prises par la BNS – en particulier la facilité de refinancement BNS-COVID-19 et le relèvement du facteur d’exonération – et, d’autre part, l’évolution économique consécutive à la pandémie de COVID-19.⁶³

Dynamique modérée en matière d’octroi de crédits hypothécaires, augmentation marquée des créances gagées et en blanc

Les crédits hypothécaires ont augmenté de CHF 13,8 milliards (+1,3 %) au cours des cinq premiers mois de l’année pour atteindre CHF 1 052,0 milliards. Les créances gagées et en blanc se sont également inscrites en hausse de respectivement CHF 14,6 milliards (+20,2 %) et CHF 5,1 milliards (+5,0 %). L’augmentation marquée des créances gagées résulte principalement de la mise en place des crédits transitoires COVID-19 par la Confédération et les banques.

Hausse des dépôts à vue et baisse des dépôts à terme, accroissement des fonds propres

Du côté des passifs, les engagements résultant des dépôts de la clientèle ont augmenté de CHF 108,2 milliards (+5,8 %). Les dépôts à vue ont enregistré une hausse marquée de CHF 147,0 milliards (+15,9 %), tandis que les dépôts à terme ont baissé de CHF 21,4 milliards (– 7,6 %) sur les cinq premiers mois de l’année. De même, les autres engagements résultant des dépôts de la clientèle ont baissé de CHF 17,4 milliards (– 2,7 %). Sans doute l’évolution en sens contraire des dépôts à vue et des dépôts à terme s’explique-t-elle principalement par les effets de la pandémie de COVID-19 et par les mesures prises par la BNS pour fournir des liquidités aux banques. De plus, compte tenu de la situation en matière de taux et des incertitudes économiques, les investisseurs ont tendance à privilégier les placements liquides.

⁶³ Pour des informations détaillées sur le programme de crédits aux PME en lien avec la pandémie de COVID-19, voir chapitre III.4.4.

Sur les cinq premiers mois de l'année, les engagements envers les banques ont augmenté de CHF 43,8 milliards (+9,1 %) et les fonds propres de CHF 7,7 milliards (+3,6 %). Cela laisse à penser que les banques accroissent leurs provisions pour mieux se préparer aux conséquences éventuelles de la pandémie de COVID-19.

Les engagements résultant des opérations de négoce se sont inscrits en hausse également, à +CHF 2,7 milliards (+7,1 %). Ce poste comprend des positions à découvert liées aux opérations de négoce, ce qui suggère que les investisseurs tablaient sur des baisses des cours de Bourse. Le poste «Emprunts, lettres de gage et obligations de caisse» a augmenté quant à lui de CHF 14,9 milliards (+3,4 %).

Les autres passifs ont progressé de CHF 45,4 milliards (+9,6 %), en raison principalement d'une augmentation de CHF 35,0 milliards (+25,9 %) des engagements résultant d'opérations de financement de titres. Cette hausse indique aussi que les investisseurs ont étoffé leurs positions à découvert.

II.3 Gestion de fortune

Au total, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'établissaient fin 2019 à CHF 7 893,4 milliards, en hausse de CHF 959,8 milliards (+13,8 %) par rapport à 2018. La part relative des actifs des clients étrangers est restée quasiment inchangée à 47,6 %. La Suisse est le leader mondial du Wealth Management transfrontalier: près d'un quart des actifs sous gestion transfrontalière dans le monde sont gérés en Suisse.⁶⁴

II.3.1 Evolutions en 2019

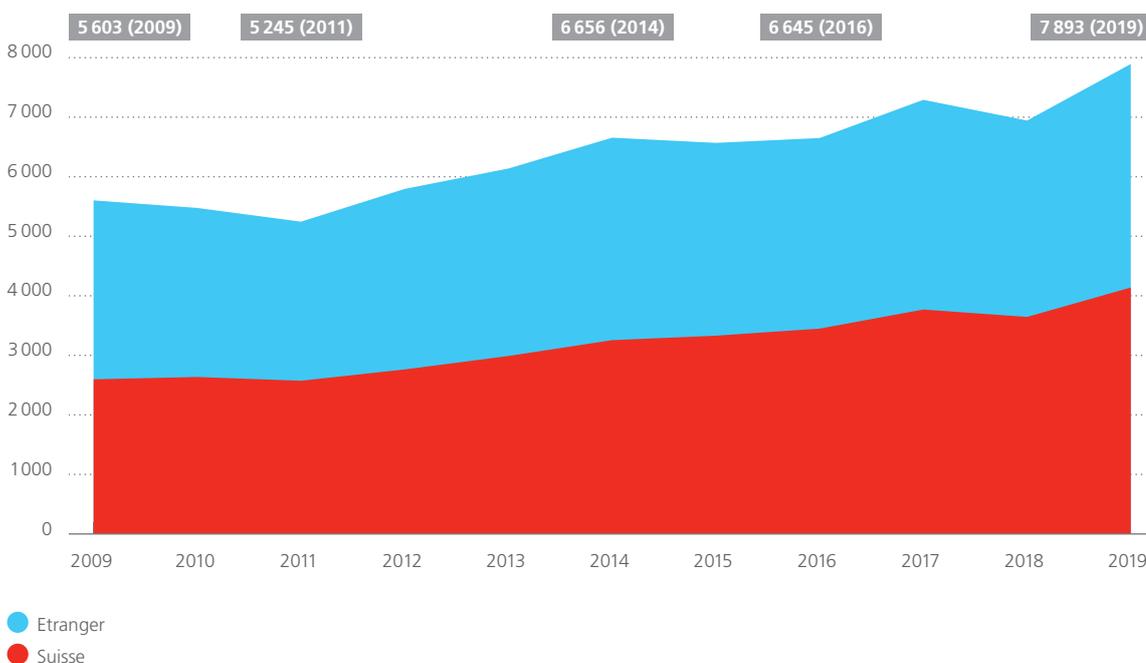
Au total, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'établissaient fin 2019 à CHF 7 893,4 milliards, en hausse de CHF 959,8 milliards (+13,8 %) par rapport à 2018. Cette augmentation a concerné tant les actifs des clients étrangers (+13,9 %) que ceux des clients suisses (+13,8 %). Les actifs sous gestion se composent des

⁶⁴ Le chapitre III ci-après propose une analyse détaillée des actifs sous gestion en Suisse selon les segments de clientèle et le type de gestion.

Graphique 12

Actifs sous gestion en Suisse selon la provenance des clients

En milliards de CHF



Nota: à partir de novembre 2015, la BNS a commencé à effectuer des relevés sur la base des nouvelles prescriptions comptables pour les banques (PCB) édictées par la FINMA (Circ.-FINMA 15/01, qui remplace la Circ.-FINMA 08/02). Les PCB ont modifié la structure et le contenu des bilans et des comptes de résultat des banques. Ces modifications concernent notamment les «actifs sous gestion». En raison de la restructuration des postes pour la période 2006–2014, les chiffres peuvent varier par rapport à ceux indiqués jusqu’ici.

Source: BNS

portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients (CHF 6 780,1 milliards), des engagements envers la clientèle hors dépôts à vue (CHF 916,3 milliards) ainsi que des engagements fiduciaires (CHF 197,0 milliards).

Après la crise financière et économique de 2008, on a assisté à un recul spectaculaire des actifs sous gestion. Les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients, en particulier, ont subi de lourdes pertes en raison de l’effondrement des indices boursiers. Depuis 2009, les actifs sous gestion ont augmenté progressivement de CHF 2 290,8 milliards (+40,9 %) pour s’établir à CHF 7 893,4 milliards en 2019.

Si les actifs sous gestion se sont inscrits en hausse de 13,8 % entre 2018 et 2019, c'est principalement grâce à l'évolution positive des portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients (+15,9 %). Les portefeuilles de titres constituent la majeure partie des actifs sous gestion.

La trajectoire boursière favorable est un des facteurs qui ont redonné des couleurs aux portefeuilles de titres. En 2019, les portefeuilles typiques dits «CHF-balanced» ont progressé de 12 % à 13 % en valeur. Un autre facteur a joué un rôle dans l'augmentation des actifs sous gestion: l'appréciation du franc suisse par rapport à l'euro (+3,8 %) et par rapport au dollar américain (+1,9 %) en cours d'année. Enfin, les banques ont sans doute profité d'afflux nets de fonds.

S'agissant des engagements fiduciaires, ils se sont également inscrits en hausse (+23,1 %), tandis que les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue évoluaient en sens inverse (-0,9 %).

Baisse modérée de la part des actifs sous gestion des clients étrangers malgré la suppression du secret bancaire fiscal

La part des actifs sous gestion des clients étrangers a baissé entre 2009 et 2019, passant de 53,7 % à 47,6 %. Cela s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a l'effet monétaire. Les clients étrangers détiennent une part d'actifs libellés en euros et en dollars américains nettement plus importante que celle des clients suisses. Or les parts des actifs sous gestion sont calculées en francs suisses. Si le franc suisse s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, la part des actifs des clients étrangers baisse automatiquement par rapport à celle des clients suisses. En deuxième lieu, il y a sans doute aussi les exigences accrues quant à la conformité fiscale des clients des banques. Afin de régulariser leur situation, nombre de clients étrangers ont rapatrié au moins partiellement leurs avoirs dans leurs pays d'origine. Si la part des actifs sous gestion des clients étrangers a baissé par rapport à celle des clients suisses, le volume de leurs actifs sous gestion a augmenté de CHF 748,3 milliards (+24,9 %) sur la même période, passant de CHF 3 005,9 milliards à CHF 3 754,2 milliards.

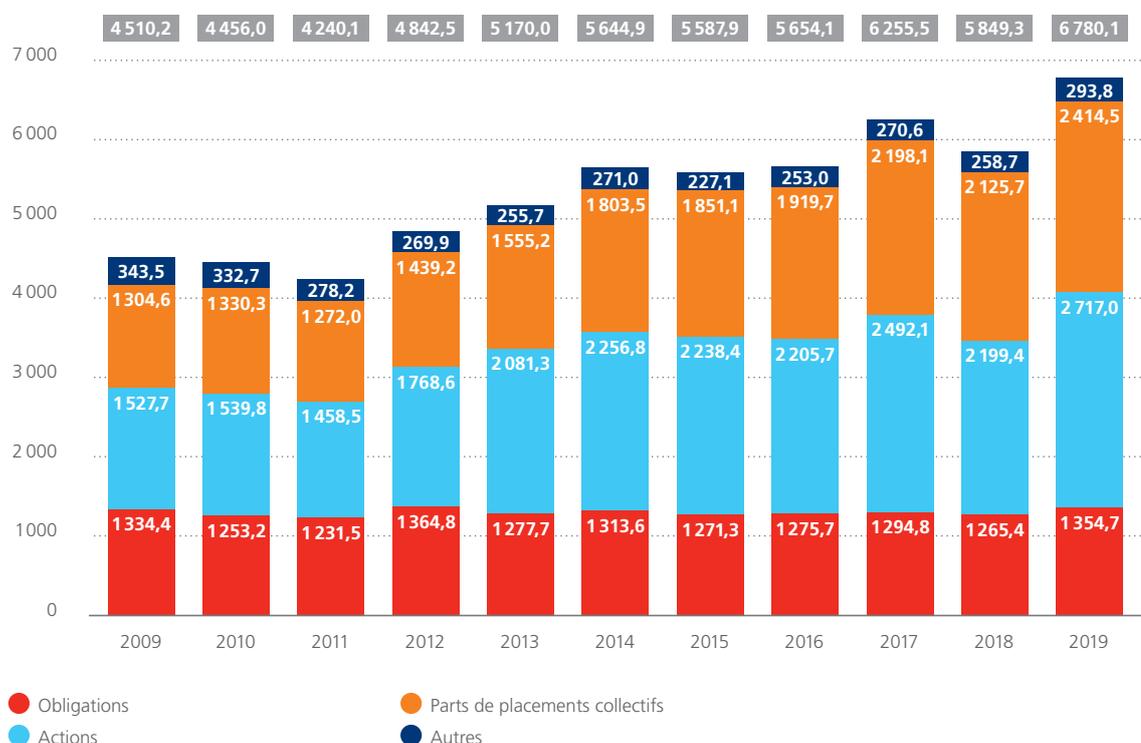
Augmentation des portefeuilles de titres

En 2019, les portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients ont augmenté de CHF 930,8 milliards (+15,9 %) à CHF 6 780,1 milliards. On distingue les portefeuilles de titres de type «Actions» (2019: 40,1 %), «Parts de placements collectifs» (2019: 35,6 %), «Obligations» (2019: 20,0 %) et «Autres» (2019: 4,3 %). Tous se sont inscrits en hausse par rapport à 2018.

Graphique 13

Portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients par types

En milliards de CHF



Source: BNS

Nette augmentation des portefeuilles d'actions

Les portefeuilles d'actions détenus en dépôt pour le compte de clients ont augmenté de 23,5 % par rapport à 2018. A fin 2019, ils s'établissaient à CHF 2 717,0 milliards. Les actions constituaient la position la plus importante dans les portefeuilles de titres, dont elles représentaient quelque 40,1 %.

Augmentation de la demande de placements collectifs de capitaux

Les placements collectifs de capitaux – principalement des fonds de placement – constituent la deuxième catégorie de titres par ordre d'importance, à 35,6 %. En 2019, ils ont augmenté de 13,6 % pour atteindre CHF 2 414,5 milliards.

Hausse des portefeuilles obligataires

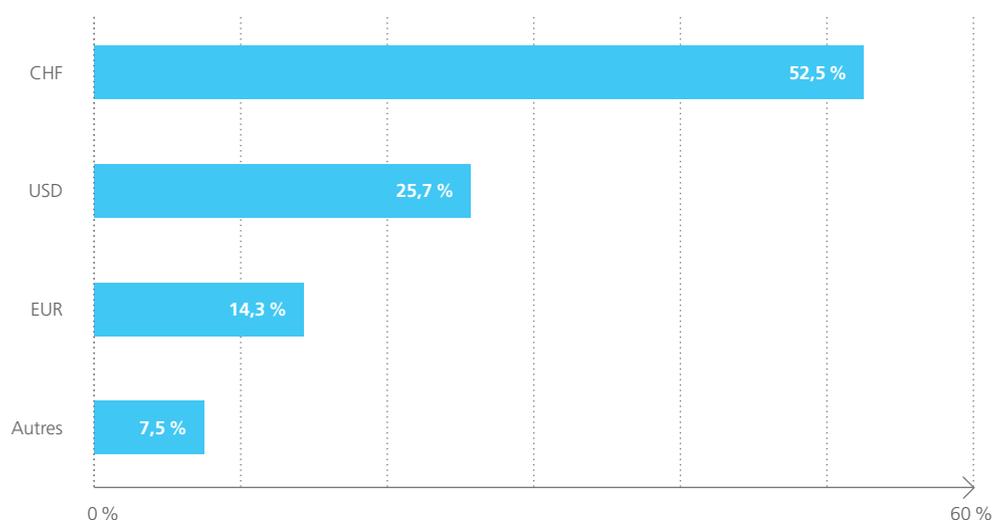
En 2019, les portefeuilles obligataires ont enregistré une hausse de 7,1 % à CHF 1 354,7 milliards. La part des obligations dans les dépôts de la clientèle s'est établie à 20,0 %, de sorte que les obligations constituaient la troisième catégorie de placement par ordre d'importance.

Part accrue du franc suisse dans les portefeuilles, au détriment de l'euro

Le franc suisse, dont la part dans les portefeuilles est passée de 51,1 % à 52,5 % en 2019, reste la monnaie de placement la plus importante, alors que l'euro a encore légèrement régressé: la part des placements en euros dans l'ensemble des portefeuilles est passée de 14,8 % en 2018 à 14,3 % en 2019. Quant aux portefeuilles libellés en dollars américains, leur part a légèrement régressé à 25,7 % par rapport à 2018.

Graphique 14

Structure des portefeuilles en dépôt par monnaies, fin 2019



Source: BNS

Nouvelle hausse des dépôts fiduciaires

Les dépôts fiduciaires gérés par les banques en Suisse ont augmenté de CHF 36,9 milliards en 2019 pour s'établir à CHF 197,0 milliards (+23,1 %). Plus de la moitié de ces entrées (56,7 %) provient de Suisse. Les dépôts fiduciaires restent donc sur une tendance haussière. En 2009, ils s'établissaient au total à CHF 249,6 milliards. Depuis lors, ils n'avaient cessé de décliner jusqu'à atteindre un plus bas en 2015, à CHF 114,0 milliards. En 2019, ils ne représentaient que 2,5 % des actifs sous gestion en Suisse, d'où une incidence réduite sur le Wealth Management helvétique.

Léger recul des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements

A fin 2019, les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements s'élevaient à CHF 642,1 milliards. Cela correspond à un recul de 2,6 % par rapport à 2018. Au total, les clients suisses détenaient 89,1 % des dépôts de la clientèle sous forme d'épargne et de placements en 2019. Ces dépôts comprennent en particulier les postes «Comptes de libre passage (2^e pilier)» et «Avoirs de la prévoyance liée (3^e pilier)».

II. 3.2 Evolutions en 2020

A fin mai 2020, le total des actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'élevait à CHF 7 423,2 milliards, ce qui correspond à une baisse de CHF 432,6 milliards (-5,5 %) par rapport à fin 2019 (décembre 2019: CHF 7 855,8 milliards).⁶⁵ Ce recul concerne tous les sous-postes. Les portefeuilles de titres ont diminué de CHF 351,3 milliards (-5,2 %), les engagements envers la clientèle hors dépôts à vue de CHF 38,8 milliards (-4,2 %) et les engagements fiduciaires de CHF 42,5 milliards (-21,3 %). L'explication principale de ce repli réside dans l'évolution boursière et les incertitudes qu'elle génère. Le SMI a chuté brutalement en mars 2020, passant de plus de 11 000 points à environ 8 160 points. Par la suite, à contre-courant de l'évolution économique, il a progressivement regagné du terrain pour franchir fin juin la barre des 10 000 points.

⁶⁵ Les chiffres mensuels reposent sur des relevés partiels de la BNS et peuvent donc différer des statistiques de fin d'année, qui reposent sur un relevé exhaustif.

La Suisse est le leader en matière de Wealth Management transfrontalier

Malgré les exigences réglementaires accrues et le contexte de taux bas, la Suisse est le leader mondial du Wealth Management transfrontalier, avec une part de marché de 25 %.⁶⁶ La concurrence est rude, toutefois, avec des centres financiers du monde entier. En Asie notamment, Hong Kong et Singapour affichent une croissance plus forte que celle de la Suisse, de sorte que ces deux places financières gèreront à moyen terme une part croissante des actifs. Pour défendre sa position de tête face aux places asiatiques et à d'autres places concurrentes promises à une croissance plus soutenue, la Suisse devra continuer de miser sur un Wealth Management innovant, par exemple dans le domaine de la banque numérique.

II. 4 Emploi dans les banques en Suisse

A fin 2019, les banques employaient en Suisse 89 531 personnes (en équivalents plein temps), soit 1,2 % de moins qu'à fin 2018.

Au premier semestre 2020, selon une enquête réalisée par l'ASB, les effectifs ont légèrement augmenté dans les banques en Suisse. Environ trois quarts des établissements interrogés anticipent une situation inchangée de l'emploi au second semestre 2020.

II. 4.1 Evolutions en 2019

A fin 2019, les banques employaient en Suisse 89 531 personnes (en équivalents plein temps), ce qui représente 1 130 postes de moins (-1,2 %) sur une année. Comme précédemment, ce recul s'explique en partie par des transferts d'emplois vers des entités intragroupe non prises en compte dans les statistiques bancaires.

En décembre 2019, selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le taux de chômage dans le secteur bancaire suisse s'établissait en moyenne à 2,5 %, soit exactement au même niveau que dans l'économie globale. En moyenne annuelle sur 2019, on a

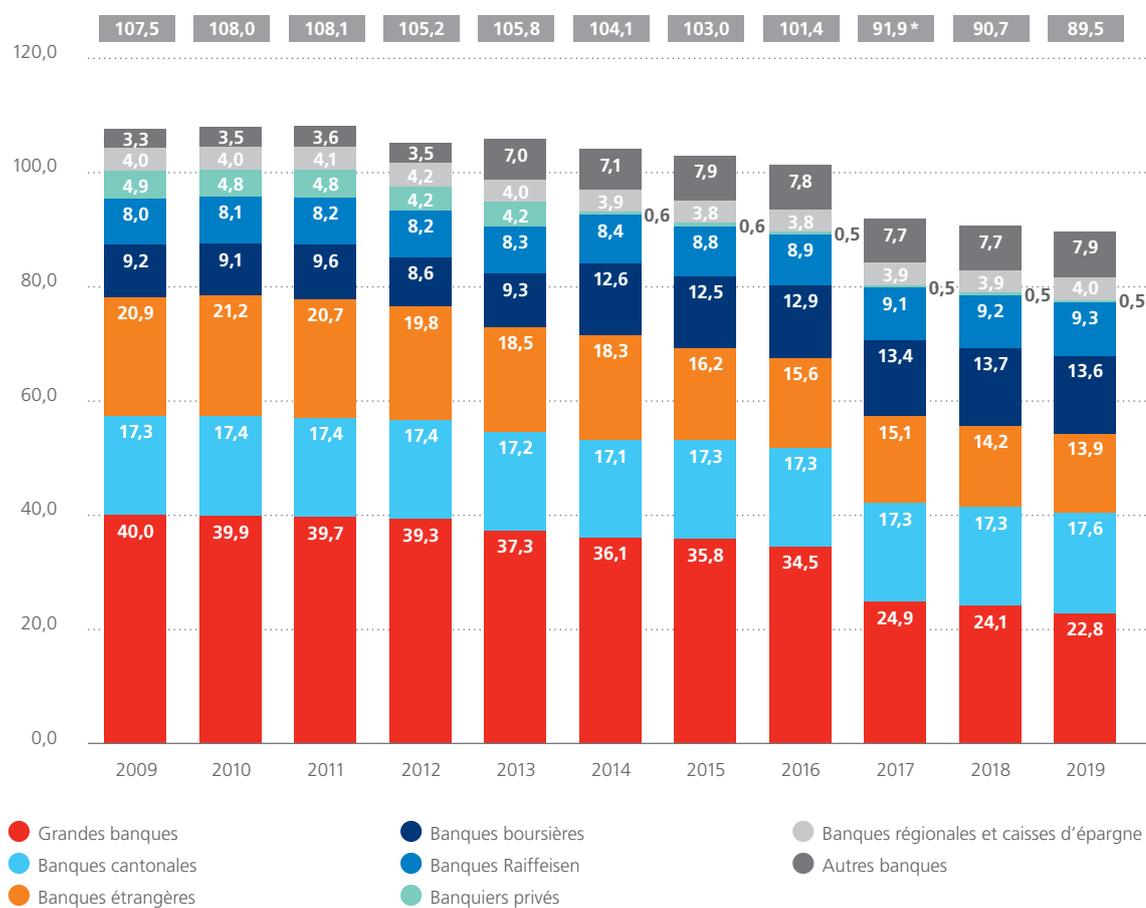
⁶⁶ The Boston Consulting Group (2020). Voir aussi chapitre III.2 Wealth Management.

compté au total 3 115 chômeurs inscrits relevant du secteur bancaire, soit 303 de moins qu'en 2018.⁶⁷ Compte tenu de l'ampleur des défis auxquels les banques sont confrontées, le marché de l'emploi est resté extrêmement robuste.

Graphique 15

Emploi dans les banques en Suisse

En milliers d'équivalents plein temps



* Ce chiffre intègre un effet exceptionnel résultant d'un transfert de personnel effectué par une grande banque vers une société de services intragroupe.

Source: BNS

67 SECO (2020).

La tendance à la consolidation dans le secteur bancaire est déjà ancienne. Le contexte de taux bas, le renforcement des règles régissant l'octroi de crédit et les nouvelles exigences en matière de fonds propres pèsent sur les marges. La numérisation permet d'optimiser et de restructurer les processus d'affaires, ce qui accroît l'efficacité des processus de travail et facilite les externalisations.

Les grandes banques, les banques étrangères et les banques boursières ont supprimé au total 1 706 postes en 2019. Ces réductions de personnel sont pour l'essentiel le fait des grandes banques (-1 313 postes, soit -5,4 % des effectifs). Les banques étrangères ont supprimé 307 postes (-2,2 %), tandis que les banques boursières en supprimaient 86 (-0,6 %). En revanche, les banques cantonales, les banques régionales et caisses d'épargne, les banques Raiffeisen, les «autres banques» et les banquiers privés ont créé au total 576 postes en 2019. Les plus fortes augmentations des effectifs ont été enregistrées dans les banques cantonales (+229 postes, soit +1,3 %) et les «autres banques» (+194 postes, soit +2,5 %). Les banques Raiffeisen ont créé 80 postes (+0,9 %), les banques régionales et caisses d'épargne en ont créé 63 (+1,6 %) et les banquiers privés en ont créé dix (+2,0 %). Malgré la baisse des effectifs, les charges de personnel ont affiché une légère hausse de CHF 0,2 milliard (+0,8 %) par rapport à 2018, ce qui laisse à penser que les rémunérations liées aux résultats ont augmenté.

Le nombre des actifs s'est réduit dans la classe d'âge des 15-24 ans et dans celle des 25-39 ans, passant respectivement de 16 330 à 13 570 (-16,9 %) et de 48 230 à 46 510 (-3,6 %) entre fin 2018 et fin 2019. En revanche, il a augmenté dans la classe d'âge des 40-54 ans (de 52 120 à 52 900, soit +1,5 %) et dans celle des 55-64 ans (de 15 320 à 17 260, soit +12,7 %).⁶⁸

La part des femmes dans les effectifs en Suisse a poursuivi sa légère progression, passant de 38,0 % à fin 2018 à 38,5 % à fin 2019. Elle reste toutefois inférieure à la moyenne nationale toutes branches confondues, qui est de 46,7 %. Comme les années précédentes, les banques Raiffeisen ainsi que les banques régionales et caisses d'épargne sont en tête des employeurs de main-d'œuvre féminine, à

68 ESPA (2019).

respectivement 54,2 % et 44,2 %. A fin 2019, les banques en Suisse employaient 34 461 femmes au niveau national (en équivalents plein temps). Elles employaient également 3 181 apprenti-e-s, dont 46,4 % de femmes.

II. 4.2 Evolutions en 2020

L'enquête annuelle de l'ASB relative à l'évolution de l'emploi dans les banques fait apparaître pour le premier semestre 2020 une légère augmentation des effectifs en Suisse: le nombre de postes est passé de 87 122 à 87 269 entre la fin 2019 et juin 2020. Les effectifs en Suisse comptent donc 147 postes de plus, ce qui correspond à une hausse de 0,2 %. Quant aux effectifs à l'étranger, ils affichent une augmentation encore plus dynamique sur la même période (+1 450 postes, soit +1,7 %).

Graphique 16

Effectifs en Suisse et à l'étranger

En équivalents plein temps	Etat au 31.12. 2019	Etat au 30.06. 2020	Evolution au premier semestre 2020			
			Variation nette	Variation en %	Entrées	Sorties
Suisse	87 122	87 269	147	0,2 %	4 468	4 321
Etranger	86 850	88 300	1 450	1,7 %	8 386	6 936

Nota: nombre de réponses: 143

Les effectifs en Suisse à fin 2019 tels qu'ils ressortent de l'enquête de l'ASB sont inférieurs à ceux résultant des statistiques de la BNS. Cet écart s'explique par le taux de réponse à l'enquête de l'ASB. L'enquête a été effectuée auprès de 216 banques en Suisse. Le taux de réponse a été proche de deux tiers, ce qui représente 97,3 % des effectifs des banques en Suisse.

Source: enquête de l'ASB (2020)

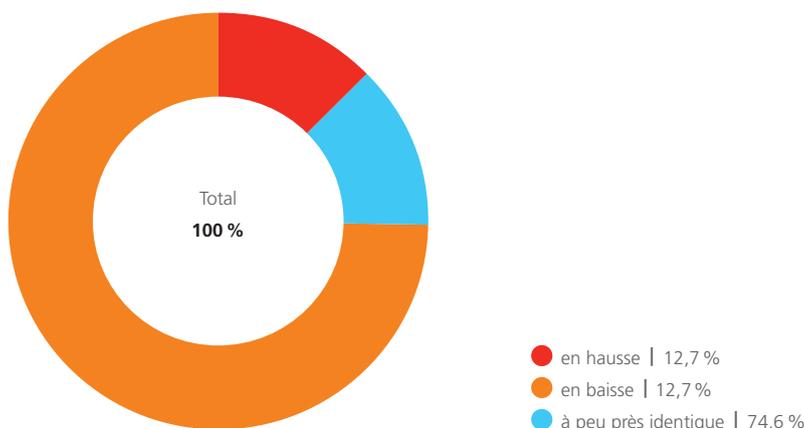
Au vu des chiffres détaillés des entrées et sorties, il apparaît que 4 468 postes ont été créés dans les banques en Suisse sur les six premiers mois de l'année 2020. En revanche, 4 321 postes ont été supprimés, d'où une augmentation minimale des effectifs (+0,2 %).

Trois quarts des banques tablent sur une stabilité de l'emploi

Pour le second semestre 2020, environ trois quarts des banques ayant répondu à l'enquête annuelle de l'ASB, soit quasiment 15 points de pourcentage de plus que lors de la dernière enquête, anticipent une stabilité de l'emploi. En revanche, la part des banques interrogées qui prévoient une hausse de l'emploi s'est nettement réduite par rapport à la dernière enquête, puisqu'elle n'est plus que de 12,7 % (contre 25,7 % précédemment). La part des banques interrogées qui prévoient une baisse de l'emploi s'établit exactement au même niveau, à 12,7 %. Les banques interrogées sont ainsi un peu plus de 87 % à anticiper une stabilité ou une hausse de l'emploi, de sorte que l'on table sur une situation au minimum inchangée au second semestre 2020.

Graphique 17

Evolution de l'emploi attendue pour le second semestre 2020



Nota: nombre de réponses: 142. Parts en % de toutes les réponses.

Source: enquête de l'ASB (2020)

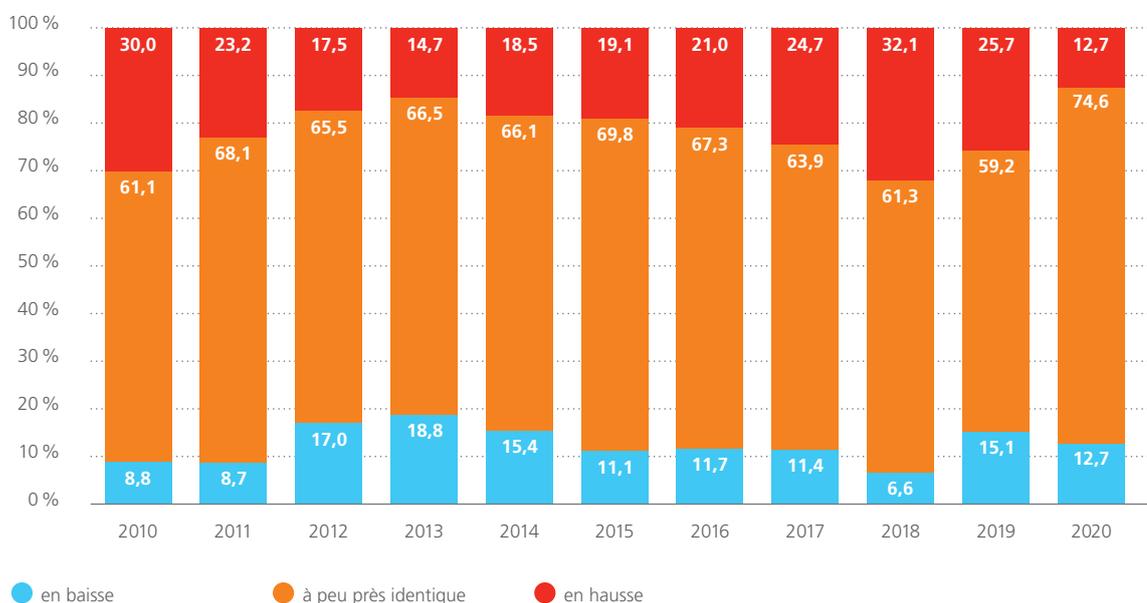
Les banques prévoyant une hausse de leurs propres effectifs sont minoritaires

Dans les enquêtes relatives à l'évolution de l'emploi réalisées par l'ASB ces dernières années, s'agissant de leurs propres effectifs, la majorité des banques ont toujours répondu «à peu près identique». Mais depuis 2013, la part des banques prévoyant une baisse des effectifs diminuait, tandis que celle des banques prévoyant une hausse des effectifs augmentait. Après une inversion de tendance observée en 2019, la part des banques anticipant une hausse de leurs effectifs au second semestre se révèle très faible en 2020, y compris en comparaison historique. Celle des banques anticipant une baisse de leurs effectifs s'est réduite également, plus modestement, passant de 15,1 % en 2019 à 12,7 % en 2020.

Graphique 18

Résultats de l'enquête sur les prévisions d'emploi pour le second semestre 2020

Parts en % de toutes les réponses.



Nota: nombre de réponses: 142

Source: enquête de l'ASB (2020)

Stabilité de l'emploi dans presque tous les domaines d'activité

S'agissant des prévisions quant à l'évolution de l'emploi selon les domaines d'activité à fin juin 2020, on observe que les banques anticipent majoritairement une stabilité de l'emploi dans tous les domaines d'activité.⁶⁹ Des nuances se dessinent néanmoins. Ainsi, la part (pondérée en fonction du nombre de personnes employées) des banques interrogées qui prévoient globalement une baisse de leurs effectifs en Suisse s'établit à 12,7 %, les perspectives les plus pessimistes concernant les domaines Private Banking d'une part, Logistique et Opérations d'autre part. Environ 5 % des banques interrogées prévoient une hausse des effectifs dans le domaine Retail Banking. En résumé, il ressort de la dernière enquête annuelle de l'ASB que les prévisions concernant le second semestre 2020 sont plus pessimistes que ne l'étaient, dans l'enquête précédente, celles concernant le second semestre 2019.

Graphique 19

Tendances de l'emploi au second semestre 2020

Total	Retail Banking	Wealth Management	Asset Management institutionnel	Opérations de négoce	Logistique et Opérations (<i>back office</i>)
→ ↘	→	→ ↘	→	→ (↘)	→ ↘

Nota: le nombre de réponses varie entre 86 et 100 selon les domaines d'activité. Il est de 142 pour le «total». Les retours étant nettement plus nombreux pour le «total» que pour les différents domaines d'activité, le «total» est le résultat le plus représentatif. Les tendances sont définies au regard des réponses pondérées du nombre de personnes employées par les banques en Suisse en juin 2020.

Source: enquête de l'ASB (2020)

69 Employeurs Banques, l'Association patronale des banques en Suisse, publie régulièrement des chiffres actualisés dans son «Moniteur Banques» en ligne. L'étude d'Employeurs Banques et l'enquête de l'ASB diffèrent en termes de méthode et d'horizon temporel, de sorte que leurs résultats respectifs peuvent présenter des écarts.

Hausse du taux de chômage dans le secteur bancaire

Selon les statistiques mensuelles du SECO, le taux de chômage dans le secteur bancaire a nettement augmenté au premier semestre 2020. Alors qu'il était de 2,5 % à fin décembre 2019, il est passé à 3,2 % en juin 2020, s'établissant ainsi au même niveau que le taux de chômage global en Suisse.

Dans le cadre de l'enquête annuelle de l'ASB, une question supplémentaire a été posée concernant les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi. Dans leurs réponses, les banques interrogées n'établissent pas de lien direct entre une réduction de leurs effectifs et la crise liée au coronavirus. Certaines indiquent que pendant la crise, elles ont opté pour une politique d'embauche prudente voire pour un gel des embauches. Beaucoup disent avoir pris des mesures organisationnelles, comme la répartition du personnel en différentes équipes ou, conformément aux recommandations, le télétravail. Il ressort en outre de l'enquête que dans certains cas, les effectifs du *back office* ont même été renforcés, afin de pouvoir absorber le surcroît de travail lié aux crédits COVID-19.

III. Evolution dans des domaines d'activité spécifiques

Le Swiss Banking repose sur différents domaines d'activité aux évolutions contrastées, à savoir le Retail Banking, le Corporate Banking, l'Investment Management et le Wealth Management. Sur les CHF 3,7 billions d'actifs privés sous gestion à fin 2019, CHF 2,3 billions provenaient de clients domiciliés à l'étranger. L'Investment Management sur la place économique suisse gérait au total CHF 3,9 billions d'actifs, dont environ 30 % faisaient l'objet de placements durables conformes aux critères ESG – contre 15 % en moyenne mondiale.⁷⁰ Quant au Corporate Banking, il est essentiel au bon fonctionnement de l'économie. Il fournit des financements et des services de transaction aux entreprises tout en leur donnant accès aux marchés des capitaux.

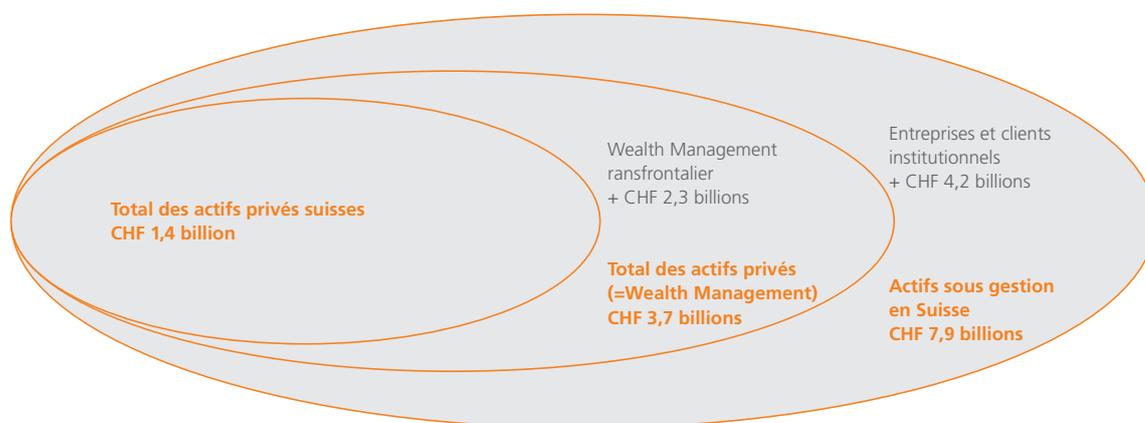
⁷⁰ Estimations de l'ASB sur la base des chiffres de Swiss Sustainable Finance (2020) et des taux de croissance de McKinsey (2020), Global Growth Cube.

III. 1 Vue d'ensemble des actifs et placements sous gestion

A fin 2019, les actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'élevaient à CHF 7,9 billions. C'est le volume le plus important depuis que cette statistique existe. La gestion de fortune transfrontalière (Wealth Management) totalisait CHF 2,3 billions d'actifs de clients privés sous gestion. Les clients privés suisses et étrangers possédaient environ 46 % du total des actifs sous gestion dans les banques en Suisse, soit CHF 3,7 billions. Les 54 % restants, soit CHF 4,2 billions, appartenaient à des entreprises et à des clients institutionnels. Le montant total des actifs sous gestion (CHF 7,9 billions) se répartissait entre avoirs bancaires à hauteur de CHF 1,1 billion et dépôts de titres à hauteur de CHF 6,8 billions.

Graphique 20

Segmentation des actifs selon les ayants droit économiques en 2019



Nota: graphique indicatif, les éventuelles différences sont dues à des écarts d'arrondis. Le total des actifs sous gestion dans les banques en Suisse s'élève à CHF 7,9 billions selon la BNS. La répartition par segments de clientèle repose sur des chiffres du Boston Consulting Group (BCG).⁷¹

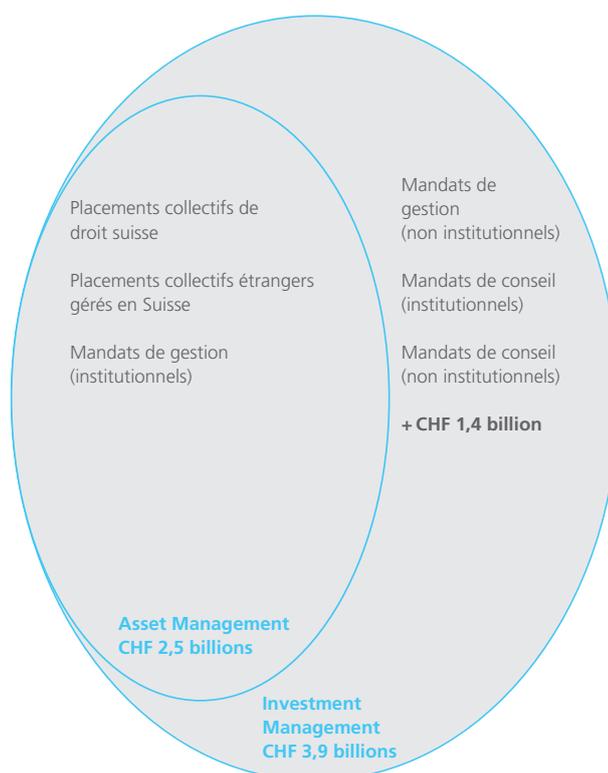
Sources: BNS, BCG, IFZ/Asset Management Association Switzerland, ASB

71 Le Global Wealth Report est une publication du BCG qui paraît chaque année depuis 2001. Dans cette étude, le BCG évalue le volume des actifs financiers privés dans 97 pays et formule des prévisions quant à leur évolution future. Il analyse les implications en résultant ainsi que les tendances à l'intention des gérants de fortune. A cet effet, le BCG se base sur des sources officielles, sur ses propres modèles et sur les compétences de ses experts, mais aussi sur une enquête réalisée auprès de 150 gérants de fortune à travers le monde. Pour le Baromètre bancaire 2020, le BCG a aimablement mis des informations détaillées à la disposition de l'ASB. Le Global Wealth Report 2020 est consultable sur www.bcg.com en version intégrale.

Les actifs comptabilisés en Suisse sont gérés pour partie à l'aide de solutions de placement (véhicules de placements collectifs et mandats) produites en Suisse. L'Investment Management, dont la définition est large, assure la gestion de CHF 3,9 billions d'actifs au total. Sur ce montant, CHF 2,5 billions relèvent de l'Asset Management, dont font partie les placements collectifs et les mandats de gestion de clients institutionnels. Le solde, soit CHF 1,4 billion, est géré dans le cadre de mandats de gestion et de conseil de clients non institutionnels – principalement des clients privés – ainsi que de mandats de conseil de clients institutionnels.

Graphique 21

L'Investment Management sur la place économique suisse en 2019



Nota: graphique indicatif

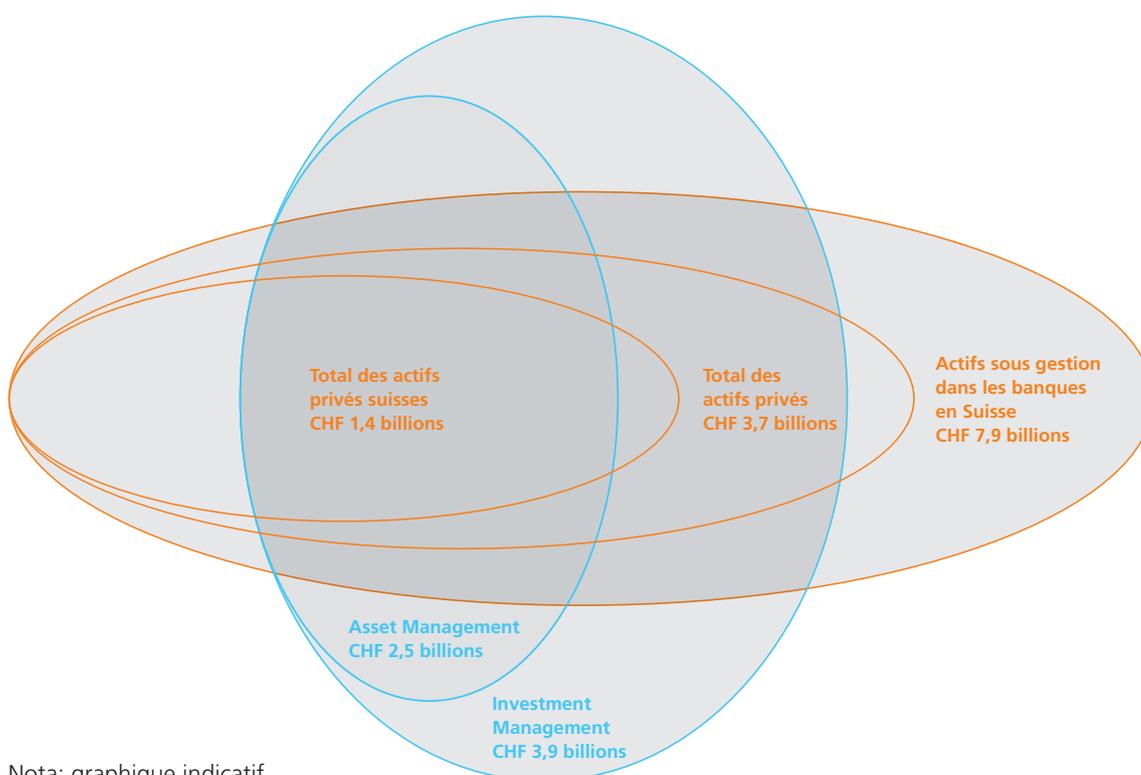
Sources: BNS, IFZ/Asset Management Association Switzerland, ASB

Des synergies entre les domaines d'activité

L'image qui se dégage de cet état des lieux est celle d'une place financière très symbiotique. Les différents segments de clientèle bénéficient pleinement du cumul d'expertise disponible en matière d'Investment Management. D'une part, en raison du volume d'actifs qu'ils détiennent, les clients privés sont très demandeurs de savoir-faire en matière de placement. D'autre part, la place financière suisse offre à la clientèle Entreprises une large gamme de solutions de financement et de services de transaction spécifiques, tout en leur donnant accès au marché des capitaux. Il en résulte des synergies et des avantages pour les deux groupes d'investisseurs. La fluidité du marché de l'emploi, qui permet aux experts de passer d'une fonction à l'autre, contribue en outre grandement au partage des connaissances et à la compréhension mutuelle entre les acteurs. Cela se manifeste aujourd'hui en matière de finance durable, un domaine qui était auparavant l'apanage des investisseurs institutionnels mais attire désormais un grand nombre de clients privés.

Graphique 22

Les synergies sur la place financière suisse (2019)



Nota: graphique indicatif

Sources: BNS, BCG, IFZ/Asset Management Association Switzerland, ASB

Outre les actifs détenus pour le compte de banques d'affaires, la BNS détient des immobilisations financières à hauteur de CHF 860 milliards, principalement en monnaies étrangères et placements étrangers. Toutefois, ces actifs sont comptabilisés non pas dans des banques d'affaires, mais dans des banques centrales étrangères ainsi qu'à la BRI. Ils n'apparaissent donc pas dans les statistiques sur les banques en Suisse et ne sont pas pris en compte dans la présente publication. L'expertise de la BNS dans le domaine de l'Investment Management constitue néanmoins un atout qui contribue au savoir-faire suisse en matière de placement.

III.2 Le Wealth Management en Suisse

Le Wealth Management est la discipline phare de la place financière suisse. On entend par «Wealth Management» le suivi financier global des particuliers et de leur fortune. En 2019, les actifs privés sous gestion dans les banques en Suisse s'élevaient au total à CHF 3,7 billions, dont environ 62 % appartenant à des clients domiciliés à l'étranger. La gestion de fortune compte ainsi parmi les secteurs exportateurs majeurs dans le domaine des services.

La Suisse est leader mondial en matière de Wealth Management transfrontalier. Avec CHF 2,3 billions d'actifs privés étrangers sous gestion, elle affiche dans ce domaine un volume d'activité nettement supérieur à ceux des deux places financières les plus proches d'elle par la taille, Singapour et Hong Kong. Toutefois, elle a perdu de son avance au cours des dernières années, car les places asiatiques en particulier (surtout la Chine) affichent une croissance des actifs bien plus rapide. Les banques suisses sont très dynamiques Asie, où elles fournissent des services transfrontaliers mais sont aussi de plus en plus présentes sur place.

La complexité du Wealth Management transfrontalier résulte non seulement de sa technicité, mais aussi d'une série de réglementations qui diffèrent selon le domicile du client. Depuis 2008 et la crise financière, le contexte réglementaire a fortement évolué pour les banques. Les nouvelles exigences leur ont imposé des modifications substantielles de leurs modèles d'affaires, en particulier dans le domaine du Wealth Management transfrontalier.

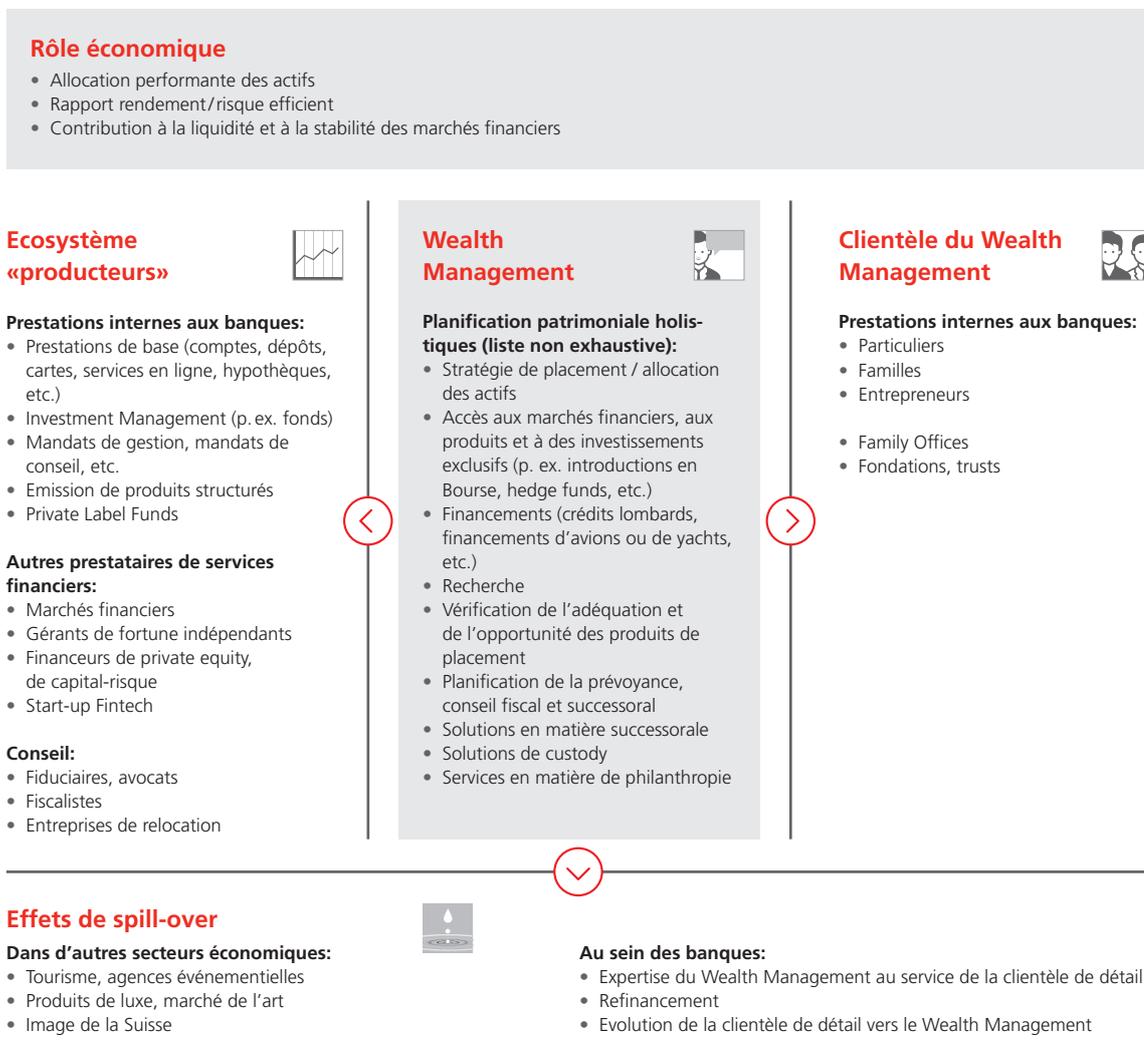
Le Wealth Management est très important pour la place financière et l'économie suisses

Le Wealth Management gère CHF 3,7 billions d'actifs: il joue donc un rôle majeur pour la place financière et l'économie suisses. Les banques proposent une gamme complète de prestations de services destinées à la clientèle privée et couvrent tous les aspects d'une planification patrimoniale holistique (voir graphique 23).

Rares sont les centres financiers à pouvoir rivaliser avec la Suisse, que ce soit en termes de compétence et d'expérience ou de diversité des prestations spécifiques en matière de gestion de fortune. Du conseil en placement au conseil en philanthropie en passant par le conseil fiscal ou successoral, toutes les spécialisations sont représentées. Le caractère international de la Suisse, le multilinguisme, la connaissance des différences culturelles sur les marchés cibles, la position géographique du pays au cœur de l'Europe occidentale, la qualité de son réseau de transport sont autant d'atouts qui permettent aux banques de proposer des prestations sur mesure aux clients du monde entier.

Graphique 23

Le Wealth Management, pilier de l'économie suisse



Source: ASB

Si le Wealth Management est directement créateur de valeur, il travaille aussi en lien étroit avec d'autres segments bancaires, comme partenaire commercial ou fournisseur de prestations préalables. Ainsi, le Wealth Management et ses clients sont acheteurs de produits de placement de l'Investment Management, mais aussi partenaires commerciaux et financeurs de crédits, d'introductions en Bourse et de private equity. Environ 25 % des placements collectifs gérés par des asset managers en Suisse, soit

CHF 368 milliards, appartiennent à des clients privés. S’y ajoutent quelque CHF 596 milliards gérés dans le cadre de mandats de gestion. Le segment Retail et les opérations avec la clientèle Entreprises bénéficient du savoir-faire issu du Wealth Management et sont à leur tour fournisseurs pour les clients dont la fortune s’accroît et qui ont besoin de conseil en placement.

D’un point de vue macroéconomique, le Wealth Management contribue notablement à une allocation performante des actifs ainsi qu’à un bon rapport rendement/risque au niveau de l’économie globale. Les banques et leurs clients forment ainsi une base propice à des marchés financiers liquides et stables, ce qui favorise en fin de compte la prospérité du pays tout entier.

Les places asiatiques de Wealth Management affichent des croissances record

Avec une part de marché d’environ 25 %, la place financière suisse est le leader mondial en matière de Wealth Management transfrontalier. Outre une gamme de prestations de services extrêmement diversifiées et qualitatives, une solide expérience et des réglementations favorables, la proximité géographique et culturelle de la Suisse avec les marchés de croissance autrefois les plus importants n’est pas pour rien dans ce résultat. Ces dernières années, en raison des difficultés économiques persistantes en Europe occidentale – son premier débouché – et de profonds changements réglementaires, le Wealth Management a connu en Suisse une croissance moins soutenue que dans d’autres pays, notamment asiatiques: en termes d’augmentation des volumes d’actifs privés, les marchés émergents d’Extrême-Orient, d’Amérique latine, du Moyen-Orient et d’Europe orientale ont été les plus dynamiques. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle les banques suisses s’assurent de plus en plus une présence sur des places financières étrangères, et ce depuis un certain temps – sans compter que les clients sont nombreux à apprécier un suivi à la fois international et coordonné.

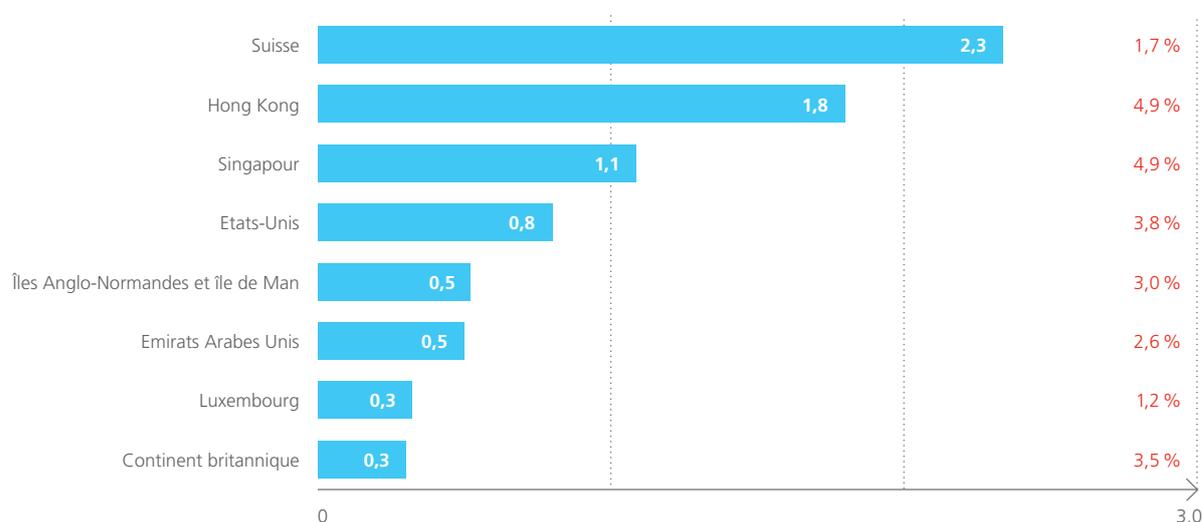
Selon les prévisions du BCG, cette tendance devrait perdurer à moyen terme (voir graphique 24): pour le Wealth Management suisse, on anticipe une croissance des actifs transfrontaliers sous gestion de 1,7 %, soit à la traîne par rapport à Hong Kong et Singapour qui affichent chacune 4,9 %. Ces deux places financières sont celles qui profitent le plus de l’énorme création de richesse dans les pays voisins,

notamment en Chine. En revanche, pour les mêmes raisons que la Suisse, diverses places européennes de Wealth Management comme le Luxembourg, les îles Anglo-Normandes et le continent britannique devraient connaître une croissance ralentie.

Graphique 24

Les grandes places de Wealth Management transfrontalier: actifs sous gestion et prévisions de croissance 2019–2024

Actifs sous gestion en milliards de CHF, prévisions de croissance en %



Nota: les barres bleues représentent les actifs sous gestion en milliards de CHF. Les pourcentages en rouge (à droite) indiquent les prévisions de croissance annuelle. Ces prévisions étant très incertaines en raison de la pandémie de COVID-19, le BCG a élaboré différents scénarios. Le scénario présenté ici est celui d'une reprise lente (*slow recovery*), qui est le plus probable. Les actifs sous gestion à Hong Kong apparaissent nettement plus élevés en 2019 (CHF 1,8 billion) qu'ils ne l'étaient en 2018 (CHF 1,3 billion) car les paramètres pris en compte ont été modifiés. Il ne s'agit donc pas d'une hausse réelle, mais d'effets statistiques résultant d'une révision structurelle du modèle d'évaluation.

Source: BCG

Les revenus vont augmenter, les marges se stabilisent

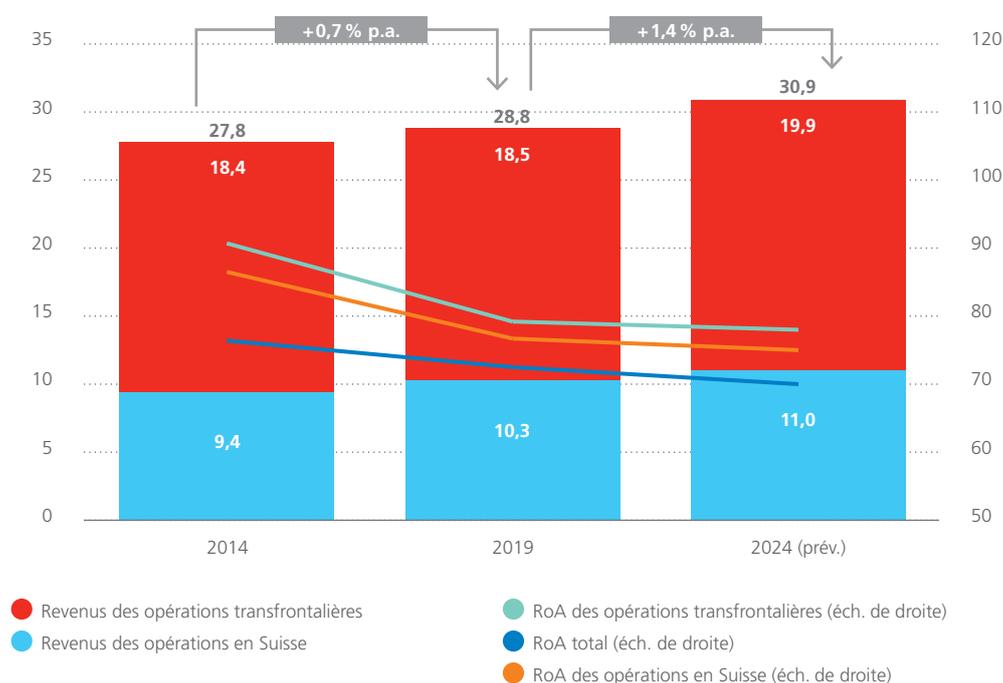
Selon des estimations du BCG, en 2019, les revenus de l'ensemble de la branche (clients suisses et étrangers) se situaient aux alentours de CHF 28,8 milliards brut, dont environ deux tiers provenant des opérations transfrontalières (voir graphique 25). Par rapport à 2014, la hausse des revenus est de 0,7 % par an, ce qui représente

une croissance très faible par rapport aux 3,2 % d'augmentation des actifs. C'est donc que les marges se sont réduites. L'indicateur «Return on Assets» permet d'apprécier à quel niveau se situent les revenus bruts des établissements par franc sous gestion. Entre 2014 et 2019, pour l'ensemble de l'activité, il est passé de 87 à 77 points de base, soit une diminution de dix points de base. Ce recul est plus marqué pour le Wealth Management transfrontalier mais concerne aussi le Wealth Management national, dont les marges sont traditionnellement plus faibles. D'ici 2024, le BCG table sur une réduction des marges à 75 points de base, donc sur un ralentissement de leur érosion, mais sur une hausse globale des revenus.

Graphique 25

Revenus et marges dans le Wealth Management suisse

Revenus bruts en milliards de CHF, Return on Assets (RoA) en points de base (échelle de droite), taux de croissance (croissance annuelle moyenne) en %.



Nota: marges: Return on Assets (RoA) hors opérations de crédit. Prévisions sur la base du scénario *slow recovery*.

Source: BCG

III.3 L'Investment Management en Suisse

L'Investment Management, c'est-à-dire la gestion de fortune pour le compte de clients institutionnels et privés, est un domaine en plein essor dans le secteur financier, à l'échelon international comme en Suisse. Ces dernières années, il est devenu un pilier porteur du secteur financier suisse et une prestation riche d'avenir. Il apporte une valeur ajoutée considérable à l'économie financière et à l'économie réelle en investissant les capitaux efficacement, en contribuant à l'efficacité des marchés et en assurant une gestion professionnelle de la fortune institutionnelle et non institutionnelle.

Les actifs sous gestion s'inscrivent en hausse à CHF 3,9 billions

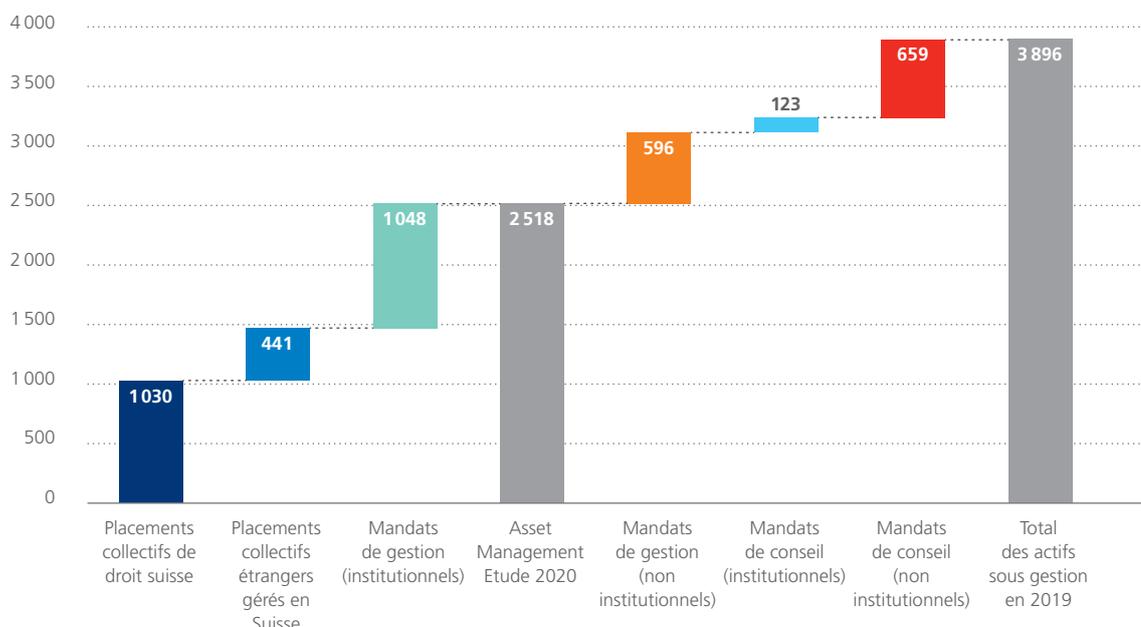
La notion d'«Investment Management» englobe la gestion de placements collectifs ainsi que les mandats de gestion et de conseil pour des clients institutionnels et non institutionnels. L'étude réalisée par l'ASB en 2018⁷² présente l'Investment Management sous un angle large et montre combien les secteurs de la gestion de fortune institutionnelle et non institutionnelle unissent leurs forces en Suisse. Cette approche permet en outre de mettre en évidence non seulement la symbiose entre les domaines d'activité, mais aussi leurs interactions fructueuses en termes d'innovation et d'infrastructures. Celles-ci s'expliquent par l'ampleur du pool combiné d'actifs pouvant être investis.

72 ASB (2018). La Suisse, un Investment Management Hub de grande envergure.

Graphique 26

Actifs sous gestion dans l'Investment Management 2019

En milliards de CHF



Nota: les mandats de conseil excluent les liquidités et les portefeuilles autogérés. Ils représentent uniquement les activités liées à des mandats.

Sources: ASB, IFZ/Asset Management Association Switzerland

L'Investment Management dépasse le Wealth Management en termes d'actifs sous gestion

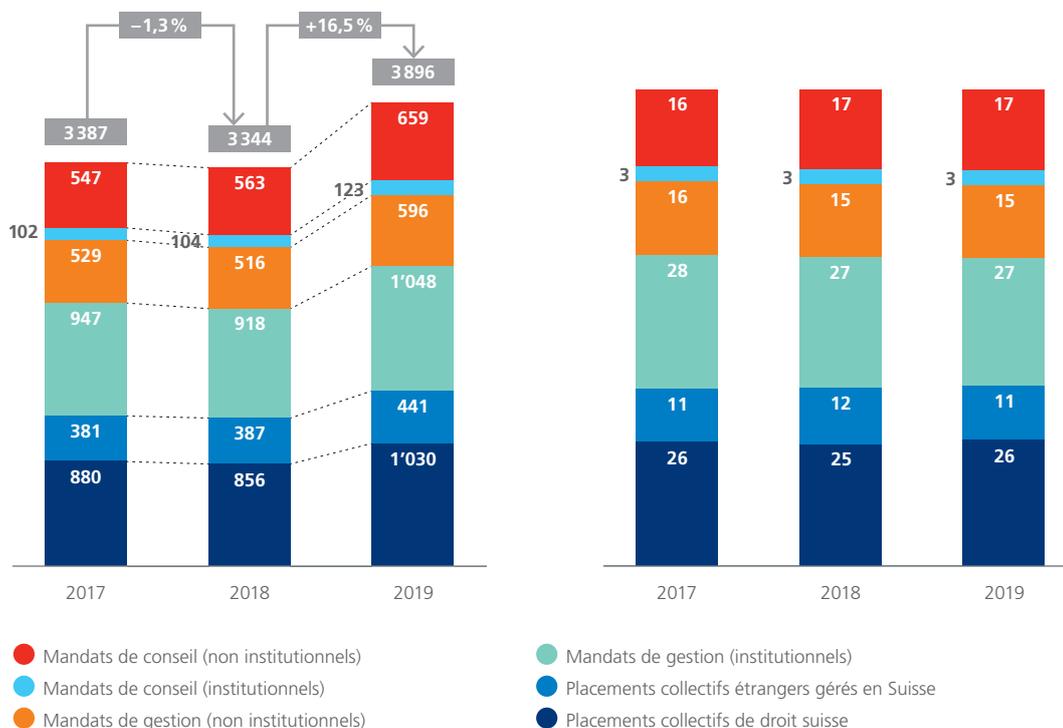
En 2019, le volume total des actifs sous gestion dans l'Investment Management suisse s'est établi à CHF 3,9 billions (voir graphique 26), soit environ cinq fois et demie le produit intérieur brut de la Suisse et près de quatre fois le capital de prévoyance suisse. Il a dépassé pour la première fois le volume d'actifs sous gestion dans le Wealth Management. Par rapport à 2018, les actifs sous gestion ont augmenté de 16,5 % sous l'effet combiné de l'évolution du marché (+12,5 % environ) et des entrées de fonds (+4 % environ). La composition des portefeuilles est restée quasiment inchangée: les placements collectifs de droit suisse et les mandats de conseil affichent la plus forte croissance. Toutefois, en raison du dynamisme des marchés financiers, toutes les composantes de l'Investment Management ont enregistré des croissances à deux chiffres en 2019 (voir graphique 27).

Graphique 27

Croissance des actifs sous gestion

Actifs sous gestion en milliards de CHF

Parts en %



Sources: ASB, IFZ/Asset Management Association Switzerland

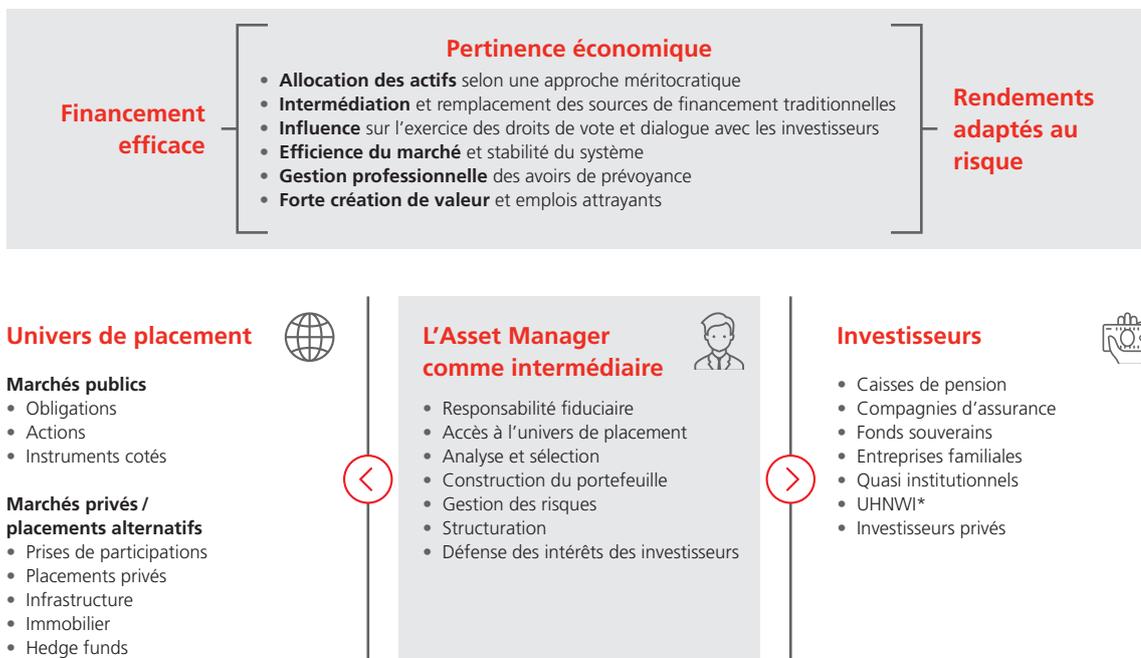
Les placements durables sont un atout pour la place financière

L'Investment Management joue un rôle essentiel dans l'allocation du capital, l'efficacité du marché et la rentabilité pour les investisseurs. C'est la raison pour laquelle les placements durables sont très importants pour la place financière suisse et le seront davantage encore à l'avenir. Selon *Swiss Sustainable Finance*, le volume d'actifs investis en Suisse conformément aux critères ESG s'élève désormais à CHF 1 163,3 milliards – et la tendance reste fortement haussière. Cela représente environ 30 % du total des fonds gérés à titre professionnel et deux fois la moyenne mondiale, qui s'établit à 15 %. L'Investment Management contribue ainsi de manière non négligeable au positionnement de la Suisse comme pôle international de premier plan en matière de finance durable.⁷³

73 ASB (2020). Finance durable: la Suisse, pionnière, se positionne en pôle international de premier plan.

Graphique 28

Rôle et importance de l'Investment Management



* Ultra High Net Worth Individuals

Sources: ASB et BCG

Le savoir-faire de la Suisse en matière de gestion de fortune institutionnelle et non institutionnelle est un facteur de différenciation et un avantage compétitif dont bénéficient tous les clients, nationaux comme étrangers. La Suisse est leader mondial en matière d'Investment Management transfrontalier pour les clients privés et, à l'échelle de l'Europe, elle est l'un des plus grands centres d'Investment Management. Ces deux pools d'actifs, dont les volumes sont considérables, se renforcent mutuellement et favorisent l'innovation.

L'Investment Management est une activité exportatrice

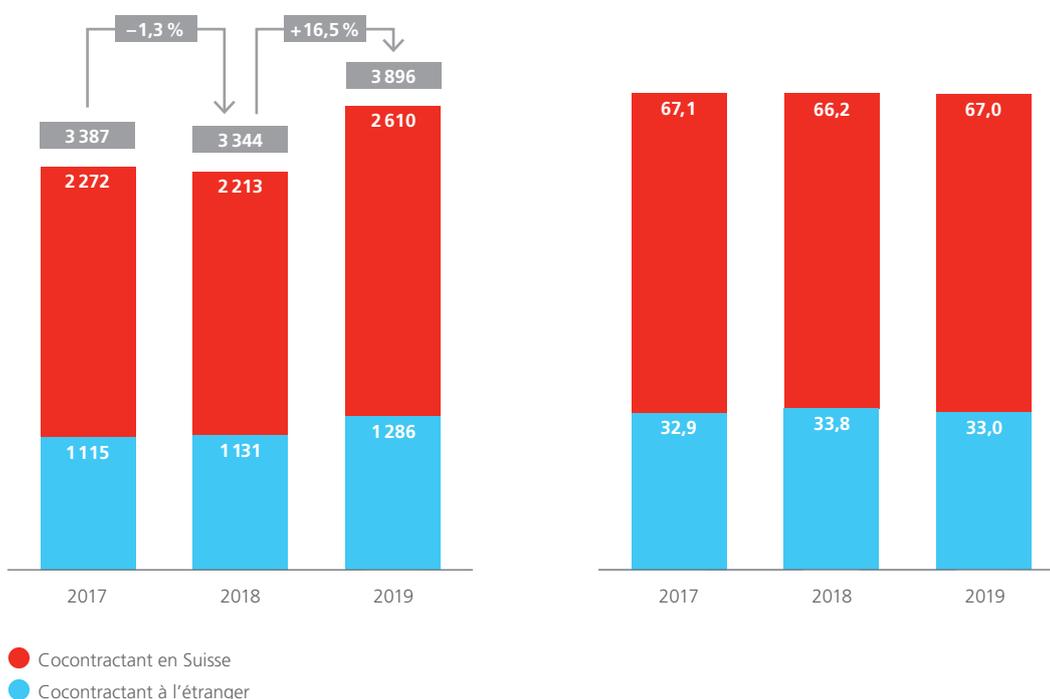
Sur les CHF 3,9 billions d'actifs sous gestion en Suisse, 33,0 % sont gérés pour le compte de clients étrangers, ce qui met en lumière la compétitivité internationale de l'Investment Management suisse (voir graphique 29). Ce pourcentage s'inscrit en baisse par rapport aux années précédentes, car les actifs gérés pour le compte de clients suisses ont enregistré une plus forte progression. Les effets de change ont sans doute joué un rôle également, de même que la surperformance du marché financier national et la préférence concomitante pour les placements suisses dans les portefeuilles suisses. Il n'en demeure pas moins que pour l'Investment Management suisse, c'est dans la gestion d'actifs pour le compte de clients étrangers que résident les meilleures perspectives de croissance.

Graphique 29

Actifs sous gestion selon le pays de domicile du cocontractant

Actifs sous gestion en milliards de CHF

Parts en %



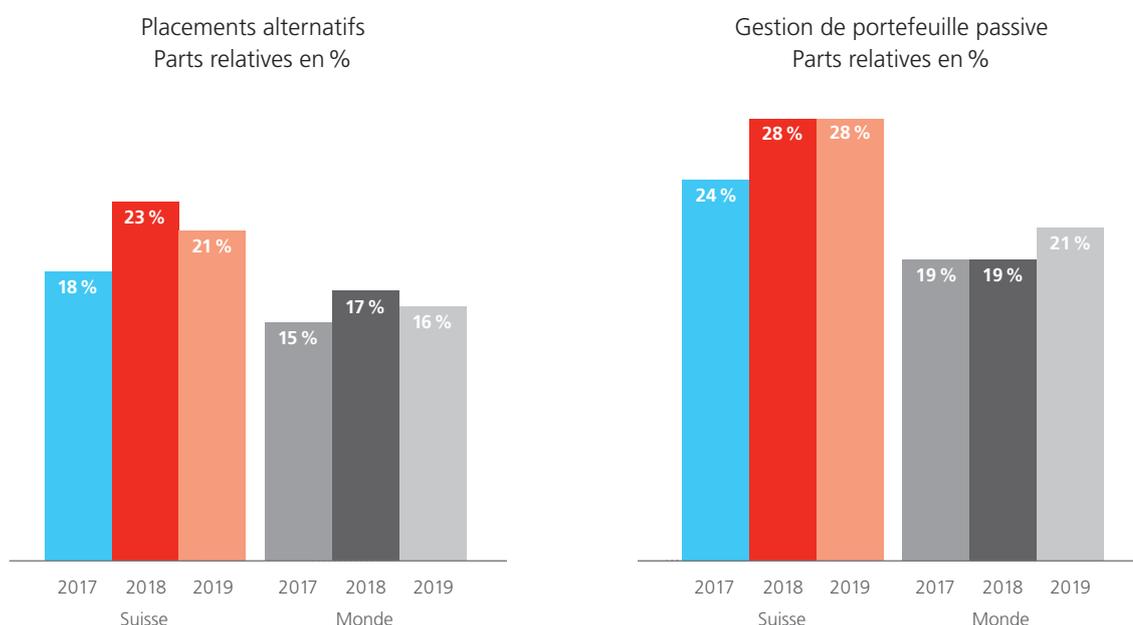
Sources: ASB, IFZ/Asset Management Association Switzerland

La Suisse est un centre d'innovation en matière d'Investment Management

Au-delà des catégories de placement traditionnelles comme les actions ou les obligations, les clients se tournent de plus en plus vers les placements alternatifs. Ceux-ci sont plus novateurs et nécessitent des connaissances spécialisées, une infrastructure adaptée, mais aussi un contexte politique stable et des conditions-cadres favorables. L'Investment Management suisse s'est inscrit dans cette tendance très en amont et est en avance par rapport à ses homologues dans d'autres pays. La part des placements alternatifs en Suisse (21 %) est nettement supérieure à la moyenne mondiale, qui s'établit à 16 % (voir graphique 30). Il en va de même des placements passifs, qui ont également le vent en poupe et dont la part en Suisse est de 28 % pour une moyenne mondiale de 21 %.

Graphique 30

Parts des placements alternatifs et de la gestion de portefeuille passive dans l'Investment Management



Nota: les placements alternatifs comprennent les catégories Private Equity, Private Debt, Hedge Funds, Immobilier, Insurance Linked Securities (y compris les obligations catastrophes), Investissements en matières premières et infrastructures. Les graphiques représentent le côté production et non le côté distribution des actifs en Suisse.

Sources: ASB, IFZ/Asset Management Association Switzerland, BCG

Le succès de l'Investment Management suisse passe par des produits financiers de pointe. La Suisse dispose d'une riche expérience et propose aux clients des solutions ciblées et spécialisées. Elle se distingue d'autres centres financiers – Hong Kong et Singapour notamment – par des processus structurés de conseil en placement, un important réservoir de talents qualifiés et une longue tradition en matière de gestion de fortune.

La polarisation persistante entre Investment Management de masse (p. ex. produits passifs) et Investment Management de niche (p. ex. produits alternatifs) devrait perdurer. En outre, les investment managers doivent faire appel aux nouvelles technologies pour optimiser l'administration et la gestion ainsi que pour proposer aux clients des plateformes d'échange intégrées et numérisées.

La Suisse dispose du cadre requis pour que se développe un Investment Management dynamique: une économie solide, un important réservoir de talents, un réel savoir-faire, l'accès aux capitaux, la stabilité politique et l'indépendance de la justice sont autant de facteurs propices. Toutefois, il convient de faire en sorte qu'un certain nombre d'autres facteurs, notamment l'accès aux clients institutionnels européens, la réglementation et la fiscalité, soient de nature à stimuler l'innovation, à attirer les investissements étrangers et à favoriser la croissance continue du secteur.

III.4 Le Corporate Banking en Suisse

Les opérations avec la clientèle Entreprises jouent un rôle important dans les modèles d'affaires des banques suisses. Le financement d'entreprises, l'exécution de transactions financières et les opérations sur les marchés des capitaux sont des activités essentielles pour l'économie de notre pays. Pour être compétitive et hautement productive, celle-ci a besoin d'être alimentée en liquidités et d'avoir accès à des financements, à d'autres prestations de services qui facilitent les investissements de croissance, à l'export et aux marchés des capitaux. Le Corporate Banking suisse, remarquablement développé et organisé, est ainsi un facteur d'attractivité pour les entreprises domiciliées en Suisse ou qui y ont établi leurs activités de financement.

Graphique 31

Le Corporate Banking: un moteur nécessaire pour l'économie suisse



Source: ASB

Le modèle de la «banque principale» permet un suivi complet de la clientèle Entreprises

Le Corporate Banking se subdivise en trois domaines: financements, prestations de Transaction Banking et opérations sur les marchés des capitaux (voir graphique 32). Si la majorité des banques proposent des crédits et des services de paiement dans le cadre de leurs opérations avec la clientèle Entreprises, certaines offres spécifiques comme l'affacturage, les financements structurés et les opérations sur les marchés des capitaux sont le fait d'un petit nombre de prestataires.⁷⁴ Les besoins de la clientèle

74 Dans le cadre de l'affacturage, la gestion des créances d'une entreprise sur ses clients est sous-traitée avant l'échéance à une banque ou à un autre prestataire de services financiers. Les financements structurés mettent en œuvre des instruments financiers qui vont au-delà de l'octroi de crédit classique et qui se caractérisent par des contrats complexes aux plans économique, juridique, fiscal ou matériel.

Entreprises sont tout aussi contrastés: alors que quasiment toutes les entreprises de Suisse recourent aux services de base comme le trafic des paiements, les entreprises exportatrices, les entreprises commerciales ou les grandes entreprises font appel à d'autres offres conçues spécifiquement pour elles. Les banques proposent également des solutions sur mesure adaptées aux différentes phases du cycle de vie des entreprises – création, introduction en Bourse ou transmission par exemple. Ces solutions peuvent consister en une combinaison de produits standard intégrant également les prestations d'autres domaines bancaires, notamment le Wealth Management ou l'Investment Management.

Graphique 32

Aperçu des produits/services du Corporate Banking

Corporate Banking	Financements	Crédits d'exploitation
		Crédits d'investissement
		Financement des exportations
		Affacturage
		Leasing
		Financements structurés
	Services de transaction	Trafic des paiements / gestion de trésorerie
		Crédits documentaires à l'exportation (accréditifs, encaissements documentaires, Trade Finance...)
		B2C Payment Solutions
		Dépôts / opérations sur le marché
	Opérations sur les marchés des capitaux	Gestion des taux d'intérêt
		Gestion des cours des matières premières
		Gestion des devises
		Debt Capital Markets
		Equity Capital Markets
	Fusions et acquisitions	

Source: ASB, d'après Roland Berger (2017)⁷⁵

75 Roland Berger (2017). Corporate Banking 2020.

III. 4.1 Financements

Diverses possibilités de financement sont à la disposition des entreprises en Suisse. Le modèle traditionnel de la «banque principale» repose sur une relation à long terme entre le client et sa banque, ainsi que sur une large gamme de produits permettant de répondre à différents besoins. Si les crédits bancaires constituent la source principale de fonds de tiers pour la plupart des entreprises suisses, il n'en va pas de même dans d'autres pays, où le Corporate Banking s'appuie davantage sur d'autres formes de financement – par exemple les opérations sur les marchés des capitaux ou les financements privés sans concours bancaires.

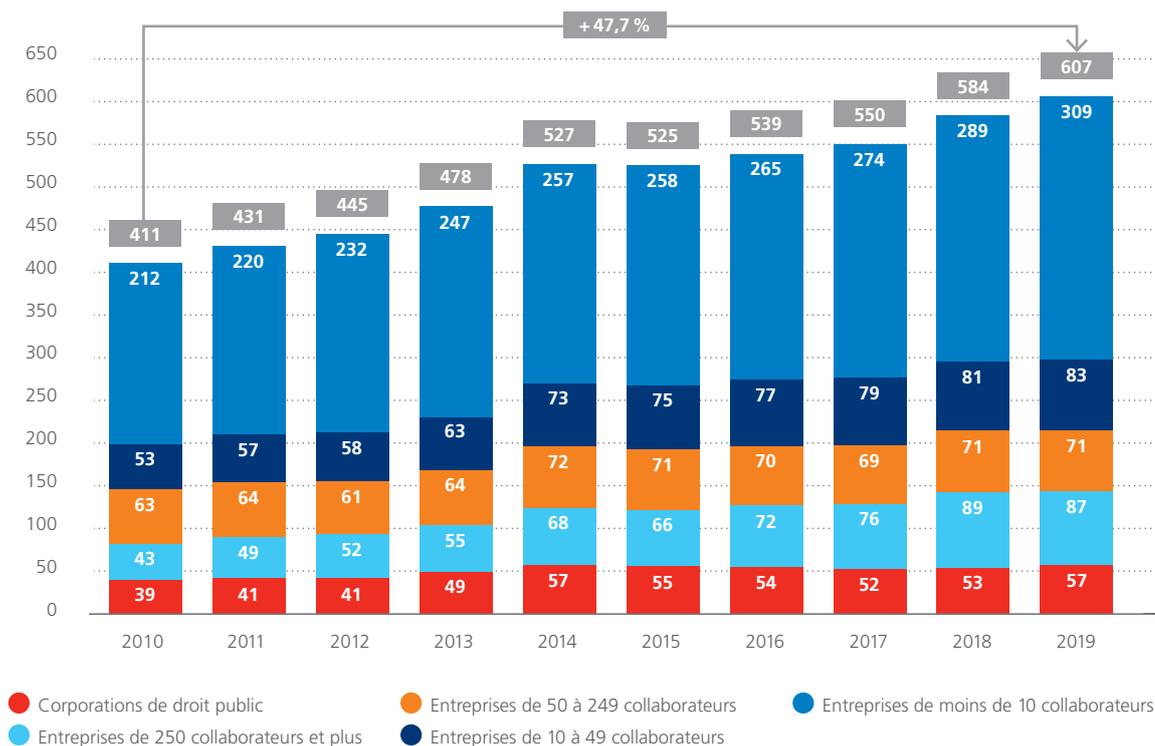
La croissance du volume de crédit aux entreprises est environ 3,5 fois plus rapide que celle du PIB

En décembre 2019, les banques en Suisse ont octroyé des limites de crédit aux entreprises à hauteur de CHF 607 milliards (voir graphique 33). Plus de la moitié du total des crédits est allée à des microentreprises comptant moins de dix collaborateurs. Celles-ci, qui emploient environ 26 % de la main-d'œuvre suisse, sont proportionnellement plus tributaires du crédit que les entreprises de plus grande taille. La catégorie des entreprises de 10 à 49 collaborateurs, celle des entreprises de 50 à 249 collaborateurs et celle des entreprises de plus de 250 collaborateurs ont drainé chacune environ un huitième des crédits octroyés. Enfin, les limites de crédit octroyées à des corporations de droit public se sont élevées à CHF 57 milliards. Les statistiques de la BNS en matière de crédit ne distinguent pas entre les différents produits de crédit.

Graphique 33

Crédits aux entreprises selon la taille des entreprises

En milliards de CHF, limites, moyenne mensuelle en décembre, hors crédits hypothécaires



Nota: sont pris en compte les crédits d'exploitation, les crédits d'investissement, le financement des exportations et d'autres types de crédits octroyés à des emprunteurs en Suisse et à l'étranger. Les crédits hypothécaires ne sont pas pris en compte. En raison de changements méthodologiques dans la collecte des données, une faible part de la croissance est imputable à des effets statistiques.

Source: BNS

Le rôle économique important des crédits aux entreprises se manifeste par le fait qu'entre 2010 et 2019, le total des limites octroyées a augmenté de 47,7 %, alors que le PIB de la Suisse n'a augmenté que d'environ 13 % en valeur nominale sur la même période. C'est particulièrement vrai pour les petites et moyennes entreprises (PME), au sein desquelles la croissance des crédits a été la plus forte. En 2019, les crédits en blanc, c'est-à-dire garantis par la seule solvabilité des emprunteurs,

représentaient 58,8 % de l'encours de crédit national (hors crédits couverts par des garanties hypothécaires). S'y ajoutent des crédits aux entreprises assortis d'une garantie.

Le fait que les volumes de crédit ne cessent d'augmenter prouve de manière éclatante que l'accès au crédit fonctionne remarquablement en Suisse, y compris dans les périodes de difficultés conjoncturelles. Même pendant la crise financière, la Suisse n'a connu aucune pénurie de crédit, contrairement à d'autres pays.⁷⁶

Une large gamme de solutions de financement destinées aux entreprises

Outre les crédits bancaires, de nombreux autres outils de financement sont à la disposition des entreprises suisses. Citons par exemple l'affacturage, déjà mentionné, le leasing, les financements mezzanine, qui présentent différents avantages selon les besoins des entreprises. Les crédits acheteurs et les crédits de fabrication sont des prestations bancaires spécifiques destinées aux entreprises exportatrices. Quant à la notion de «financements structurés», elle regroupe des outils de financement qui vont au-delà des opérations de crédit classiques, comme les titrisations, les financements d'acquisitions et les contrats de cession-bail ou *sell and lease back*.

III. 4.2 Transaction Banking

Le Transaction Banking consiste à proposer aux entreprises des produits et des services en lien avec les flux financiers générés par les activités de ces entreprises. L'offre va des paiements des clients, dont des millions sont traités chaque jour, jusqu'aux financements commerciaux sur mesure, dans le cadre desquels les banques assurent les flux financiers internationaux. Du point de vue des clients, le Transaction Banking facilite la planification des liquidités et des capitaux tout en réduisant les frais de transaction. En matière de commerce international, grâce à leurs réseaux de banques correspondantes étrangères, les banques sont en outre à même de réduire les risques de contrepartie.

⁷⁶ SECO (2009). Rapport à la commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N).
Accès au crédit dans l'économie suisse: état des lieux et éventuelles mesures à prendre.

Marché de masse et transactions personnalisées

En 2019, les banques ont réglé en Suisse 1,5 milliard de transactions par carte pour un volume total de CHF 87,6 milliards, ce qui correspond à environ 12 % du PIB de la Suisse. Les paiements par carte sont typiquement une activité de masse, dont les processus bénéficient d'un haut niveau d'automatisation. Du point de vue des entreprises, ils présentent l'avantage de réduire les coûts et les risques par rapport aux paiements standard. Toutefois, environ 45 % des transactions continuent de se faire en espèces en Suisse. En termes de volume des paiements, les cartes de débit n'en ont pas moins dépassé les espèces et représentent 28 % des recettes.⁷⁷

Les accreditifs réduisent les risques dans le commerce international de marchandises

Les accreditifs, utilisés principalement dans le cadre des opérations commerciales internationales, constituent un autre exemple de Transaction Banking. Ils matérialisent une promesse de paiement conditionnelle de la banque, par laquelle on convient par exemple qu'un importateur paiera une somme donnée à un exportateur. L'accréditif garantit le paiement à l'exportateur et la livraison à l'importateur: la banque ne procède au paiement que lorsque l'exportateur est en mesure de prouver l'expédition de la marchandise au moyen des documents définis dans l'accréditif. Du point de vue de la banque, les accreditifs sont des engagements conditionnels, dans la mesure où ils matérialisent l'obligation de la banque de payer l'exportateur sous réserve de recevoir les documents requis.

En 2019, les engagements des banques résultant d'accréditifs documentaires s'établissaient à CHF 20,3 milliards (voir graphique 34). Leur volume a baissé de 1,6 % par an en moyenne au cours de la dernière décennie. La part de marché la plus importante dans ce domaine revient aux grandes banques, quoique leurs encours s'inscrivent en léger recul. Les banques étrangères, en revanche, ont augmenté leurs volumes d'engagements résultant d'accréditifs documentaires ces dernières années.

Pour l'économie suisse, qui est très intégrée dans l'économie mondiale et très axée sur l'exportation, il est essentiel d'avoir accès à un système performant de crédits documentaires à l'exportation. On entend par «crédits documentaires» des transac-

77 ZHAW, Université de St-Gall (2020). Swiss Payment Monitor 2020. <https://swisspaymentmonitor.ch/>.

tions financières dont l'exécution est soumise à la condition que la banque reçoive certains documents concernant les flux de marchandises, par exemple des bons de livraison. Les accreditifs documentaires et les encaissements documentaires, par exemple, sont des outils de crédit documentaire à l'exportation. Grâce à ces outils, les banques sécurisent les flux internationaux de marchandises pour les entreprises et contribuent à la compétitivité de l'économie suisse dans le domaine du commerce extérieur.

Graphique 34

Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires

En milliards de CHF



Nota: le taux de croissance correspond à la croissance annuelle moyenne. La catégorie «diverses banques» comprend les banques régionales et caisses d'épargne, les banques boursières et les «autres établissements».

Source: BNS

Outre les paiements des clients et les crédits documentaires à l'exportation, les banques fournissent d'autres prestations de Transaction Banking, par exemple la gestion de trésorerie, les dépôts et les opérations sur le marché monétaire pour la clientèle Entreprises.

III. 4.3 Opérations sur les marchés des capitaux

Si les PME se financent principalement par le crédit bancaire et les transactions privées, les entreprises de plus grande taille privilégient le marché des capitaux. Celui-ci permet en effet de lever des volumes de fonds plus importants à des conditions souvent meilleures. Contrairement à ce que l'on observe sur les marchés anglo-saxons, en termes de volumes d'émission, les opérations sur le marché suisse des capitaux jouent un rôle mineur pour les entreprises par rapport aux crédits bancaires. Aussi les débiteurs souverains sont-ils généralement les principaux émetteurs d'emprunts.

Les marchés des capitaux permettent l'émission et le négoce d'actions et d'obligations

L'émission d'actions en Bourse permet d'ouvrir les capitaux propres d'une entreprise à de nouveaux investisseurs. Les banques interviennent par exemple dans les offres publiques initiales (*initial public offering*, IPO) en proposant diverses prestations comme l'analyse financière, la structuration de la transaction, le *bookbuilding* et la fixation du prix d'émission.

Le marché obligataire, en revanche, permet de lever des capitaux de tiers. Dans le cadre des émissions d'emprunts, les banques fournissent également des prestations spécifiques. Depuis 2010, les émissions d'emprunts en CHF représentent chaque année entre CHF 6,1 milliards et CHF 20,4 milliards par trimestre (voir graphique 35). La catégorie des émetteurs étrangers a été le principal débiteur sur cette période, à 34,9 % en moyenne, suivie des centrales d'émission de lettres de gage à 21,8 %. La Confédération, les cantons et les communes ont émis 13,7 % du total des emprunts. Les entreprises de services publics, l'industrie, les entreprises d'assurance et les autres prestataires de services en ont émis 17,2 %. Quant aux banques, leur part dans l'ensemble des émissions d'emprunts est de 12,2 %.

Le marché des capitaux joue son rôle, y compris dans le contexte de la pandémie de COVID-19

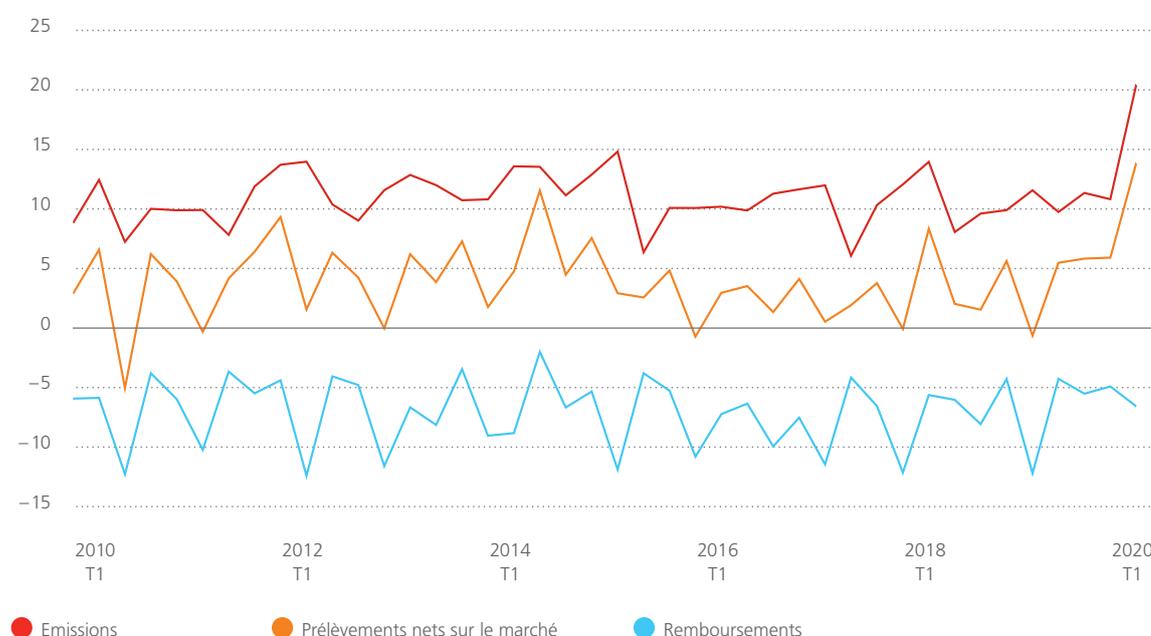
Le recours au marché des capitaux varie selon les besoins de financement des entreprises. Au cours de la dernière décennie, les prélèvements nets sur le marché des obligations par des débiteurs suisses n'ont pas dépassé CHF 11,5 milliards par

trimestre (voir graphique 35). La situation a changé récemment, car les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 ont entraîné un accroissement des besoins de financement dans le secteur public comme dans l'économie privée. Au second trimestre 2020, le volume d'émission d'obligations en CHF par des débiteurs suisses s'est établi à CHF 20,4 milliards, et les prélèvements nets sur le marché ont atteint CHF 13,9 milliards. Le volume d'émission a été à peu près multiplié par deux par rapport à son niveau trimestriel historique. Cela montre que même dans la situation difficile actuelle, le marché suisse des capitaux joue son rôle de fournisseur de liquidités et contribue ainsi à la stabilité et à la prospérité de l'économie suisse. Pour autant, en comparaison internationale, il assure une part relativement modeste du financement des entreprises. Cela tient notamment aux droits de timbre et à l'impôt anticipé, qui rendent les titres suisses peu attrayants pour les investisseurs étrangers et constituent des handicaps notables pour le marché suisse des capitaux.

Graphique 35

Prélèvements nets sur le marché des obligations en CHF

En milliards de CHF, débiteurs suisses, chiffres trimestriels



Nota: les prélèvements nets se calculent en déduisant les remboursements des émissions.

Source: BNS

III. 4.4 Crédits COVID-19

La situation liée à la pandémie de COVID-19, déclarée «extraordinaire» par le Conseil fédéral, a lourdement pesé sur l'économie suisse. En raison des mesures de protection contre le virus, des entreprises saines ont vu leur chiffre d'affaires s'effondrer en quelques jours. Or selon la situation financière des structures concernées, une pénurie brutale de liquidités peut s'avérer fatale y compris lorsque le modèle d'affaires est rentable.

Afin d'assurer la liquidité des PME suisses, le Conseil fédéral, en partenariat avec les autorités et les banques, a mis en place en un temps record une mesure d'urgence: le programme de crédits aux PME, lancé dès le 26 mars 2020. L'enveloppe de CHF 20 milliards débloquée initialement a été portée à CHF 40 milliards le 3 avril 2020. La Confédération cautionne les crédits octroyés par les banques dans le cadre de ce programme, qui a pris fin le 31 juillet 2020.

Quasiment une PME suisse sur cinq a bénéficié de cette aide rapide et non bureaucratique

Les crédits COVID-19 (jusqu'à CHF 500 000) ont initialement suscité une très forte demande de la part des PME. En moyenne, quelque 10 000 conventions de crédit étaient conclues chaque jour (voir graphique 36). Les banques travaillaient même le weekend pour traiter les demandes. Par la suite, le rythme s'est ralenti et le nombre des conventions de crédit conclues quotidiennement s'est établi entre 2 000 et 3 000. Ce chiffre est tombé à quelques centaines à l'approche de la fin du programme, le 31 juillet 2020. Au total, 135 012 crédits COVID-19 ont été octroyés, pour un volume de CHF 13,8 milliards. Sur les 589 000 PME que compte la Suisse, plus d'une sur cinq a donc eu recours au programme. Le volume de crédit moyen par PME s'est établi à environ CHF 103 000.⁷⁸

⁷⁸ Les chiffres indiqués ici se réfèrent, pour les crédits COVID-19, au montant du cautionnement et, pour les crédits COVID-19 Plus, au volume de crédit total, lequel n'est que partiellement cautionné par la Confédération. Les chiffres publiés, qui portent sur les limites de crédit, ne permettent pas de savoir quelle part des crédits a été utilisée. Données: 28 août 2020.

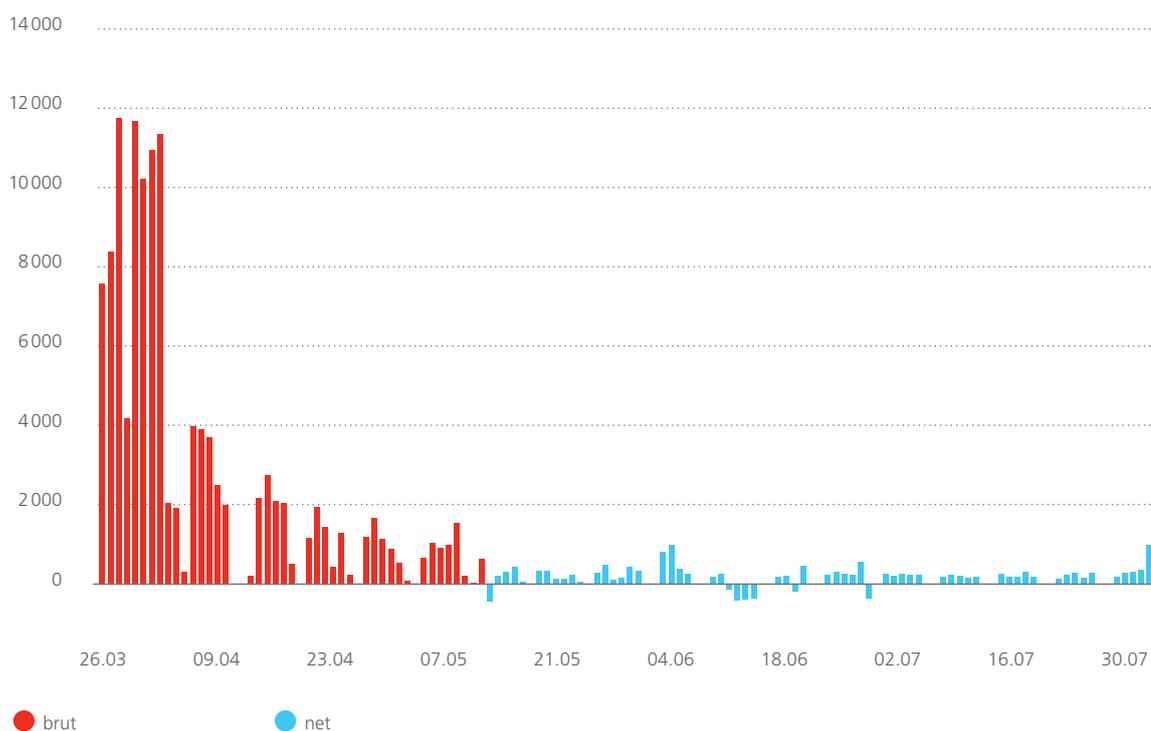
Logiquement, l’octroi de crédits COVID-19 Plus (de CHF 500 000 à CHF 19,5 millions) a été moins rapide en raison de l’examen préalable à effectuer. A fin juillet 2020, les banques avaient reçu 1 130 demandes d’un volume moyen d’environ CHF 2,7 millions, pour un volume total frôlant les CHF 3,0 milliards.

Par ailleurs, 90 cautionnements pour start-up ont été mis en place pendant le programme. Le volume des crédits octroyés sur l’ensemble du programme de crédits aux PME s’est établi au total à près de CHF 16,8 milliards.

Graphique 36

Crédits COVID-19

Nombre de conventions de crédit par jour entre le 26 mars 2020 et le 31 juillet 2020, crédits COVID-19 et COVID-19 Plus, hors cautionnements pour start-up



Nota: correction au 12 mai: déduction des conventions refusées, puis chiffres nets

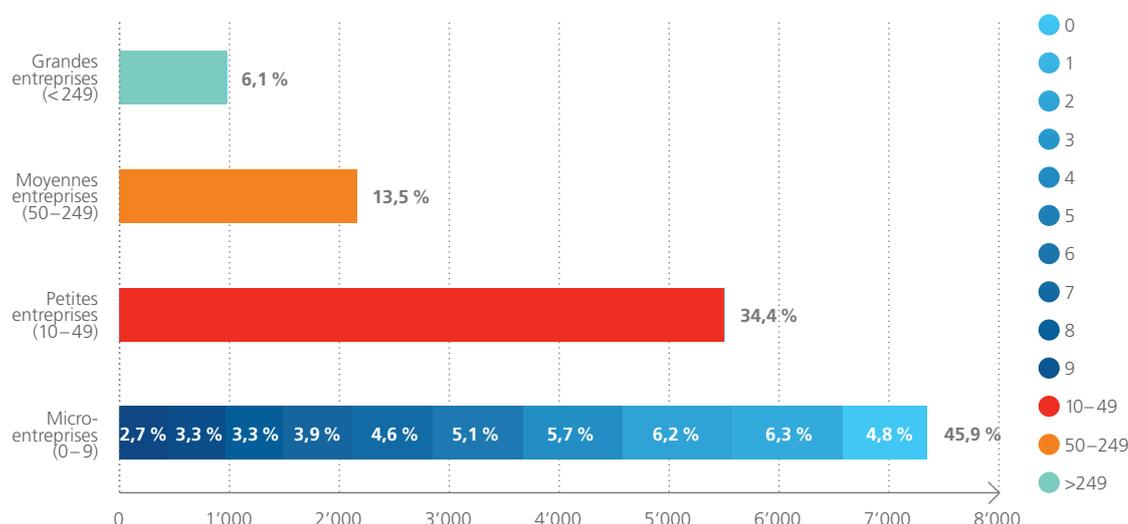
Source: <https://covid19.easygov.swiss/fr/>

Sur le volume total des crédits COVID-19, 45,9 %, soit près de la moitié, ont été octroyés à des microentreprises comptant moins de dix collaborateurs, et 34,4 % ont été octroyés à des petites entreprises comptant entre 10 et 49 collaborateurs. Environ huit francs sur dix alloués dans le cadre du programme de crédits l'ont donc été à des très petites et petites entreprises.

Graphique 37

Volume de crédit selon la taille des entreprises

En millions de CHF, taille des entreprises en équivalents plein temps (EPT), état au 25 juin 2020, crédits COVID-19 et COVID-19 Plus, hors cautionnements pour start-up



Source: <https://covid19.easygov.swiss/fr/>

Les grandes banques et les banques cantonales fournissent 70 % du volume de crédit

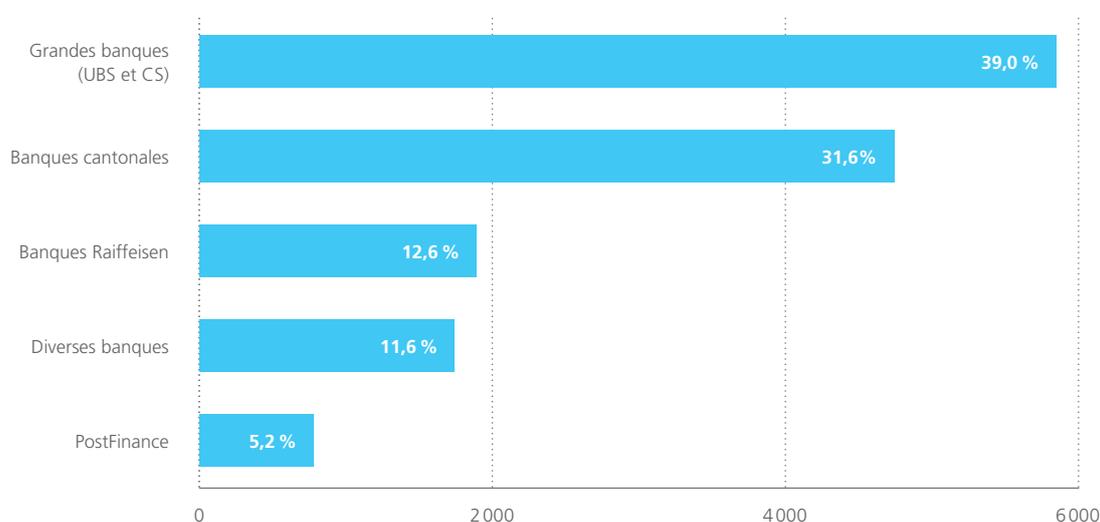
Selon les informations fournies par le SECO, 123 banques ont participé au programme de crédits aux PME. En termes de taille, de répartition régionale et de modèle d'affaires, elles reflétaient très largement la branche. Même PostFinance, qui n'octroie pas de crédits en temps normal, a participé. C'est donc l'immense majorité des banques pratiquant le crédit qui a soutenu sa clientèle Entreprises à l'aide de crédits transitoires.

En termes de volume, les grandes banques ont octroyé 39,0 % de l'ensemble des crédits COVID-19 et les banques cantonales 31,6 %, suivies des banques Raiffeisen (12,6 %), des «diverses banques» (11,6 %) et de PostFinance (5,2 %).

Graphique 38

Volume de crédit par groupes de banques

En millions de CHF, état au 25 juin 2020, crédits COVID-19 et COVID-19 Plus, hors cautionnements pour start-up



Source: <https://covid19.easygov.swiss/fr/>

Les synergies entre les acteurs ont été déterminantes pour la mise en œuvre du programme de crédits aux PME

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences économiques massives, le programme de crédits aux PME mis en place par la Confédération et les banques a été un facteur de stabilisation pour l'économie suisse. Même s'il n'a de loin pas remédié à toutes les difficultés rencontrées par les PME du fait de la pandémie, il a au moins permis d'éviter dans une large mesure les pénuries de liquidités potentiellement fatales à court terme.

Les facteurs qui ont permis la mise en œuvre rapide du programme sont emblématiques de la place financière suisse et de la coopération entre ses acteurs et les autorités. Ce sont:

- **le pragmatisme:** le formulaire de demande de crédit était très simple à compléter et tenait sur une page A4.
- **les synergies:** les autorités et les banques disposent de canaux de communication bien établis, que l'on a pu activer rapidement face à la crise.
- **la décentralisation:** le processus de demande a été géré via les banques, principalement par courriel et sans recourir à des services centralisés (p. ex. serveur, services de l'administration). Dans d'autres pays ayant mis en place des programmes comparables, les services centralisés ont été submergés par l'afflux de demandes.
- **une solide culture de la conformité:** la sévérité des sanctions prévues et l'existence d'une infrastructure dotée des ressources nécessaires pour lutter contre les abus ont fortement réduit le taux de fraude.

La pandémie de COVID-19 n'est pas encore derrière nous, et les mesures sanitaires continuent de peser sur l'économie. Pour l'heure, il est donc impossible de dresser un bilan définitif du programme de crédits aux PME et de son efficacité économique globale. De plus, selon le taux de défaillance que l'on observera le moment venu, ses conséquences financières risquent de grever durablement le budget de la Confédération. Il n'empêche: la mise en place du programme de crédits aux PME est bel et bien une performance sans précédent de la part des acteurs impliqués, et elle n'a pas manqué de susciter un vif intérêt sur la scène internationale.



Bibliographie

Association suisse des banquiers (ASB)

«Comment la crise liée au coronavirus accélère la numérisation?

Document de réflexion», Juin 2020

«Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires»,
Août 2019

«Finance durable: la Suisse, pionnière, se positionne en pôle international de premier plan. Positions de principe et approches concrètes», Juin 2020

«Guide «Cloud» – Recommandations pour sécuriser le cloud banking», 2^{ème} édition,
Juin 2020

«Guide pour l'intégration des facteurs ESG dans le processus de conseil auprès des clients privés», Juin 2020

«Guide pratique de l'ASB concernant l'ouverture de comptes d'entreprise pour des sociétés TRD», 2^e édition, Août 2019

«L'accès au marché de l'UE pour les banques suisses Importance et perspectives»,
Document de travail, Juin 2019

«La Suisse a-t-elle besoin de grandes banques? Les banques en comparaison internationale», Document de réflexion, Mars 2020

«Open Banking Etat des lieux pour la place financière Suisse», Juillet 2020

«Réforme de l'impôt anticipé: pour une solution ingénieuse et simple», Avril 2020

«Stabilité du marché financier: les banques sont-elles les seules à avoir une importance systémique?», Document de discussion, Septembre 2019

«Stellungnahme der SBVg zur Parlamentarischen Initiative: Stempelsteuer schrittweise abschaffen und Arbeitsplätze schaffen», Avril 2020**

«Switzerland – A strong hub for investment management», Décembre 2018*

«Taux d'intérêt négatifs: de la mesure d'urgence à la «nouvelle normalité» – et retour? Une étude de l'ASB sur l'efficacité et les conséquences d'une politique de taux d'intérêt négatifs», Octobre 2019

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)

«Communication FINMA sur la surveillance: lutte rigoureuse contre le blanchiment d'argent dans le domaine de la blockchain», Communiqué de presse, Août 2019

«Crise liée au coronavirus: la FINMA observe que les banques sont opérationnellement et financièrement bien armées», Communiqué de presse, Mars 2020

«Monitoring FINMA des risques 2019», Décembre 2019

BAK Economics

«Importance économique du secteur financier Suisse», Novembre 2019

Banque Centrale Européenne (BCE)

«Décisions de politique monétaire», Juillet 2020

Banque des Règlements Internationaux (BRI)

«BIS Annual Economic Report, III. Big tech in finance: opportunities and risks», Juin 2019*

Banque Nationale Suisse (BNS)

«Les banques en Suisse 2019», Juin 2020. Note : Les révisions de la statistique bancaire de la BNS ne sont pas prises en compte.

«Rapport de gestion 2019», Mars 2020

«Rapport sur la stabilité financière», Juin 2020

«Examen du 18 juin 2020 de la situation économique et Monétaire. La Banque nationale poursuit sa politique monétaire expansionniste», Juin 2020

«Présentation: Monnaie et jetons numériques. Thomas Jordan, président de la Direction général. Trentième anniversaire du Centre de sciences économiques et de l'Association des économistes bâlois, Université de Bâle», Septembre 2020

Bolton, P., Despres, M., Pereira da Silva, L. A., Samama, F. & Svartzman R.

«The green swan – Central banking and financial stability in the age of climate change», étude BRI, Janvier 2020*

Boston Consulting Group (BCG)

«Global Asset Management 2020: Protect, Adapt, and Innovate», Mai 2020*

«Global Wealth 2020: The Future of Wealth Management – A CEO Agenda»,
Juin 2020*

Brassel & Partner Consulting

«Impact of digitalisation on the employment market in banking», Mai 2020*

Comité consultatif «Avenir de la place financière»

«Roadmap Finanzplatz Schweiz 2020+», Septembre 2019**

Département fédéral des finances (DFF)

«Joint Statement between the Federal Department of Finance and Her Majesty's
Treasury on deepening cooperation in financial services», Juin 2020*

Economiesuisse & TheCityUK

«Future-proofing the UK-Swiss financial and related professional services rela-
tionship», Avril 2020*

Employeurs Banques

«Première campagne nationale sur les compétences de base: les partenaires sociaux
du secteur bancaire dressent un bilan positif», Communiqué de presse, Février 2020

Ernst & Young (EY)

«EY Banking Barometer 2020 – In the Grip of Monetary Policy», Janvier 2020*

Fink, F., Frei, L., Griesse, C., Maag, T. & Zehnder, T.

«La réponse du franc aux variations du taux d'intérêt officiel de la BNS», Bulletin
trimestriel 1 de la BNS, Mars 2020

Fonds monétaire international (FMI)

«Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale», Juillet 2019

«Rapport sur la stabilité financière dans le monde», Avril 2020

Gehring, B., Graf, S. und Trütsch, T.:

«Swiss Payment Monitor 2020», Haute école spécialisée zurichoise/Université de Saint-Gall, Août 2020**

Institute of Financial Services Zug (IFZ)

«IFZ FinTech Study 2020 – An Overview of Swiss FinTech», Mars 2020*

«Swiss Asset Management Study 2020», IFZ/Asset Management Association Switzerland, Août 2020*

Kaufmann, D.

«Wie weiter mit der Tiefzinspolitik? Szenarien und Alternativen» IRENE Policy Report 20–01, Université de Neuchâtel. Avril 2020**

Le Conseil fédéral

«Coronavirus: le Conseil fédéral qualifie la situation de «situation extraordinaire» et renforce les mesures», Communiqué de presse, Mars 2020

«Message concernant la modification de la loi sur les banques (LB) (Insolvabilité, garantie des dépôts, ségrégation)», Juin 2020

«Monnaie électronique de banque centrale Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 18.3159, Wermuth, du 14 mars 2018», Décembre 2019

McKinsey & Company Suisse

«Making up lost ground – How Switzerland’s second-pillar pension funds can improve their investment performance», Mars 2020*

Mettler A., Ongena S., Basten C., Bürgi, M. P. H. & Mishra M.

«Global Financial Regulation, Transparency, and Compliance Index (GFRTCI)», SFI Public Discussion Note, Février 2020

Neue Zürcher Zeitung NZZ

«Notrecht in der Schweiz – wer kann den Bundesrat jetzt noch aufhalten, wenn er zu weit geht?», Article de presse, Mars 2020**

Roland Berger

«Corporate Banking 2020: Das Firmenkundengeschäft in Zeiten von Regulierung, Niedrigzins und Digitalisierung», Avril 2017**

Rühl T.

«De la mutation structurelle des banques et des effets trompeurs des statistiques...», Swiss Banking Unblogged, Novembre 2019

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

«La situation sur le marché du travail», publié mensuellement, 2019

«Prévisions conjoncturelles», Mars et Juin 2019

«Valeurs trimestrielles du produit intérieur brut», Mai, Septembre et Novembre 2019

«Rapport à la commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N). Accès au crédit dans l'économie suisse: état des lieux et éventuelles mesures à prendre», Septembre 2009

Sigg, A., Umbricht, R., Grimm, S. & Kley C.

«Zukunftsstudie Bankfachspezialisten 2030. Eine interdisziplinäre Studie der Abteilung Banking, Finance, Insurance und General Management», Novembre 2017**

Wardle, M., Morris, H. & Mainelli, M.

«The Global Financial Centers Index 27», Mars 2020*

* Publié uniquement en anglais

** Publié uniquement en allemand

•SwissBanking

Schweizerische Bankiervereinigung
Association suisse des banquiers
Associazione Svizzera dei Banchieri
Swiss Bankers Association

Aeschenplatz 7
Case postale 4182
CH-4002 Bâle

office@sba.ch
www.swissbanking.org